

## REVUE A MI-PARCOURS

DU DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE  
A TRAVERS LES ASSOCIATIONS DE LA  
SOCIETE CIVILE ET LES GSAN DU  
**PROJET KURA KIBONDO III**  
DE PREVENTION DE LA MALNUTRITION ET  
DE L'AMELIORATION DE LA SECURITE  
ALIMENTAIRE DANS 4 PROVINCES DE  
L'OUEST DU BURUNDI (BUBANZA,  
BUJUMBURA, CIBITOKI ET RUMONGE)

Commanditaire : **WeWorld-GVC**

28 juin 2025

Marco CORDERO – Consultant indépendant  
Elemento primo  
3 Rue du 27<sup>e</sup> BCA, Annecy, France  
(+33) 06.66.71.58.51  
[marco.cordero@gmx.com](mailto:marco.cordero@gmx.com)

## ACRONYMES

ACSA	Agents Communautaires de Santé Animale
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AL /OSC <sup>1</sup>	Association Locale / Organisation de la Société Civile
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
ASC	Agent de Santé Communautaire
AVEC	Association Villageoise D'Epargne et de Crédit (VSLA - Village Savings and Loans Associations)
BDS / BPS	Bureaux des Districts Sanitaires / Bureaux Provinciaux de la Santé
BIF	Français burundais
CDS	Centre de Santé
CEP	Champ Ecole Paysan
DPS-DSCE	Direction de Promotion de la Santé, de la Demande de soins, de la Santé Communautaire et Environnementale
FAN	Foyer d'Apprentissage Nutritionnel
FAO	Food and Agriculture Organization
FARN	Foyer d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnel
FBP	Financement basé sur la performance
FEFA	Femmes enceintes et femmes allaitantes
GS	Groupe de Solidarité
GSAN	Groupes de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle / Groupes de Soutien aux Activités de Nutrition
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
MEAL	Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning
ML / PL	Mamans/Papas Lumière
MSPLS	Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA
PADANE	Projet d'Appui au Développement Agricole pour la Nutrition et l'Entrepreneuriat
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCIMA	Prise en charge Intégrée de la Malnutrition Aigüe
PCDC	Plan Communal de Développement Communautaire
PFE	Pratiques Familiales Essentielles
PFIN	Plateforme d'innovation nutritionnelle au niveau provincial
PFSC	Points focaux Santé Communautaires
PMN	Poudre de Micronutriments
PMSAN	Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et Nutrition
PPSAN	Plateforme Provinciales de Sécurité Alimentaire et Nutrition
PCSAN	Plateforme Communale de Sécurité Alimentaire et Nutrition
PRONIANUT	Programme National Intégré pour l'Alimentation et la Nutrition
PSMSAN	Plan stratégique Multisectoriel de la sécurité alimentaire et de la nutrition
S&E	Suivi & Evaluation
SMART (enquête)	Standardized Monitoring Assessment of Relief and Transition
SUN-REACH	Scaling-Up Nutrition / Renewed Efforts Against Child Hunger
TPS	Techniciens de Promotion de la Santé
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
WWGVC	WeWorld - Groupe de Volontariat Civil

<sup>1</sup> A.LU.MA-Burundi (Action de Lutte contre la Malaria) ; HELLO BE (Help the Latest of All) ; FMO (Fondation Mains Ouvertes) ; ACPS (Alliance Chrétienne pour la Promotion de la Santé) ; SOSODE (Soutien et Solidarité pour l'auto-Développement) ; Centre Baho Kibondo; AST (Action Santé pour Tous - Magara Yacu) ; AJNE (Association Jeunesse Nouvelle Etoile) ; GASC (Groupement des Agents de Santé Communautaire) ; ODJ (Observatoire pour le Développement de la Jeunesse) ; DHA (Dorcas House Association) ; CA (Compassion et Action) ; HPJC (Happy and Peace in Job Center) ; SOJEPAE (Solidarité de la Jeunesse Chrétienne pour la Paix et l'Enfance), UPV (Unissons-nous pour la Promotion des Vulnérables) et DUKUZANYE COSA.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Acronymes</b> .....	<b>2</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>3</b>
<b>Résumé exécutif</b> .....	<b>4</b>
<b>Méthodologie évaluative</b> .....	<b>8</b>
Rappel des objectifs .....	8
Approche général.....	8
Méthodes et outils de collecte de l'information.....	8
Identification et sélection des parties prenantes consultées .....	9
Limites et contraintes .....	11
<b>Introduction</b> .....	<b>13</b>
Eléments de contexte .....	13
Résumé de l'Action .....	14
<b>Conclusions</b> .....	<b>16</b>
Associations locales .....	16
GSAN.....	17
FARN .....	22
Jardins familiaux .....	24
AGR collectives et individuelles.....	26
AVEC .....	30
Suivi & Évaluation .....	32
<b>Recommandations d'ordre général</b> .....	<b>35</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>38</b>
Matrice évaluative.....	38
Tableau des parties prenantes .....	41
Guides d'entretien (par acteur/partie prenante) .....	46
Calendrier d'exécution.....	49
Bibliographie essentielle .....	51

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. Le Projet Kura Kibondo III est une intervention de sécurité alimentaire et nutritionnelle opérant dans les quatre Provinces à l'Ouest du Burundi (Cibitoke, Bubanza, Bujumbura Rural et Rumonge).<sup>2</sup> Bénéficiant d'un financement de l'Ambassade des Pays Bas couvrant une période d'implémentation de 39 mois (octobre 2022 - décembre 2025), elle est portée par WeWorld-GVC en collaboration avec 16 organisations nationales. En particulier le Projet vise à renforcer la contribution des acteurs locaux à la conception et à la mise en œuvre d'une assistance alimentaire et nutritionnelle efficace, à accroître la résilience des ménages avec des enfants dépités malnutris et à favoriser la prise de conscience et le changement de comportements en matière de nutrition, production, hygiène, planification familiale et rapports de genre.
2. Commanditée en février 2025, **la revue de son dispositif** de mise en œuvre a eu lieu entre les mois d'avril et le mois de juin 2025 et **avait pour objectif principal d'interroger l'efficacité d'un système opérationnel** qui prévoit une configuration des démarches en cascade avec un renforcement des capacités et un accompagnement de 16 associations locales chargées à leur tour de l'encadrement de 498 GSAN responsables quant à eux de mobiliser et orienter les ménages bénéficiaires vers l'adoption de pratiques favorables à la nutrition, l'hygiène et la sécurité alimentaire (via des AGR financées essentiellement par des crédits octroyés par les AVEC).  
**L'approche évaluative a été purement qualitative** et fondée sur la valorisation des voix des participants à l'action auprès des 12 unités d'enquête retenues ainsi que des autres parties prenantes du Projet.
3. Au cours de ces derniers trois ans le projet a pu composer **un dispositif robuste visant une diminution significative des épisodes de dénutrition des enfants** (et de sortie de la pauvreté de leurs familles, étant donné que les deux objectifs sont poursuivis de manière parallèle en raison de leur imbrication) ayant comme bénéficiaires principales les 6.806 ménages avec des enfants dépités malnutris en avril 2023. Ainsi, grâce à l'implication des relais communautaires (et des élus) locaux associées au sein d'un comité façonné par le Projet (le GSAN), des parcours d'accompagnement et de suivi ont été établis et ont permis à ces ménages d'acquérir des nouvelles connaissances, d'adopter des nouvelles pratiques et de développer des nouvelles activités, possiblement susceptibles de générer des ressources dans les mois à venir.<sup>3</sup>
4. La **création des GSAN a été déterminée par le besoin de décentrer à l'échelle collinaire la prise de décision** et de rendre plus efficaces les actions de sécurité alimentaire et nutritionnelle par l'impulsion d'actions synergiques entre les différents acteurs locaux.<sup>4</sup> Ainsi, en stimulant la planification participative, la mise en place des GSAN a permis de **consolider la pyramide sanitaire et donc d'initier des nouveaux modes de gouvernance de la nutrition communautaire** avec une véritable instance de coordination collinaires.<sup>5</sup>

---

<sup>2</sup> En raison du ciblage géographique du Projet, déterminée en 2022, nous continuerons tout au long de ce rapport à faire référence à l'ancien découpage administratif.

<sup>3</sup> Il est possible **d'accoster ce dispositif à l'approche de graduation** (*graduation approach*) généralement employée dans le cadre des **actions de sécurité alimentaire** et qui prévoit un accompagnement des ménages vulnérables par des coaches de vie qui les aident non seulement dans la mise en place et la conduite d'une AGR, mais aussi dans l'adoption de nouveaux modes de vie.

Pour ce qui est des changements des comportements seule une analyse CAP (connaissance, attitudes, pratiques) telle que préconisée par le Projet à la fin de l'Action pourra apporter plus de précisions concernant l'envergure des changements.

<sup>4</sup> Notamment ASC et ML, moniteurs agricoles, ACSA, notables, etc.

<sup>5</sup> Contrairement aux TPS, souvent immobilisés auprès du centre de santé et avec peu de possibilités de coordonner au quotidien le travail des ASC et des ML, le GSAN permet une mobilisation au plus petit échelon administratif des forces vives impliquées, de manière plus au moins directe, dans la lutte contre la malnutrition.

5. Bien que le dispositif se soit avéré pertinent et efficace, **ce qui a probablement manqué a été la possibilité de le faire évoluer afin d'intégrer de manière plus aboutie les nouvelles catégories de bénéficiaires** (notamment ceux avec des enfants malnutris identifiés dans le cadre des dépistages trimestriels suivants celui d'avril 2023). Ainsi le GSAN a accordé une attention prioritaire au changement des pratiques des premiers ménages bénéficiaires sans pour autant élargir ces mêmes mécanismes afin de contrer avec la même intensité les nouvelles manifestations de vulnérabilité.<sup>6</sup>
6. **Durant cette première période de l'Action le GSAN n'a fonctionné qu'en tant qu'émanation des instances de coordination du projet** (et donc comme interlocuteur collinaire des AL). **Pour autant**, par la suite de cette phase de pilotage, **des potentialités semblent se dessiner pour que ces groupes s'éloignent progressivement de la dimension « comité » pour emprunter des trajectoires d'autonomisation** et acquérir ainsi un nouveau statut.

**Certes les enjeux sont nombreux.**

7. En effet, en grand partie, le fonctionnement du GSAN repose sur le travail du facilitateur, intégré, en tant que relais communautaire, dans le personnel des associations locales (et donc timidement indemnisé) ; en revanche les autres membres du GSAN ne participent aux actions que sur des bases volontaires.<sup>7</sup>

Pour autant la détermination des initiatives de l'Aide d'engendrer des dynamiques organisationnelles basés sur travail bénévole rencontre systématiquement des résistances plus au moins manifestes (et manifestées). **Si les facteurs motivationnels** (essentiellement tangibles voire pécuniaires)<sup>8</sup> **se prolongent tout au long d'une action, leur disparition décrète souvent le commencement d'une période de veille opérationnelle des structures.**<sup>9</sup> La solution ne réside pas pour autant dans l'octroi d'une activité économique aux GSAN, les risques d'induire un détournement de mandat (avec une priorisation des objectifs économiques) seraient en effet trop importants. En revanche **un meilleur ancrage institutionnel pourrait permettre à ces groupes de fonder leur mandat sur un socle plus solide de légitimité.**

8. Compte tenu des entraves à l'opérationnalisation des plateformes multidimensionnelles à l'échelle nationale, **il serait probablement trop tôt pour attribuer au GSAN la fonction de terminaison administrative de la chaîne de coordination des actions de sécurité alimentaire et nutritionnelle** (et donc déclinaison collinaire des PPSAN).<sup>10</sup> Plus vraisemblablement, et compatible avec les fonctions (déjà institutionnalisées) des instances décentralisées, le GSAN pourrait constituer une sorte d'émanation (sous-comité ou groupe de travail) du Comité de Développement.

**Seule la reconfiguration des politiques territoriales en cours** (en sachant que la transition pourrait s'avérer longue et critique) **et**, en moindre mesure, **les nouvelles approches relatives à la Santé Communautaire, permettront d'orienter de manière plus concluante les évolutions du GSAN** ; actuellement les solutions visant le

---

<sup>6</sup> Bien entendu d'autres activités de sensibilisation ont été menées à l'intention de toute la population, mais de manière moins intense.

<sup>7</sup> C'est lui ou elle qui convoque les réunions, mets noir sur blanc le plan d'action, accompagne les ASC pour le dépistage, les ML pour le suivi à domicile, les moniteurs pour la mise en place des jardins, etc.

<sup>8</sup> Il est intéressant de noter (et c'est loin d'être une question purement formelle) que le mot « motivation » ne semble exister en kirundi que dans une déclinaison impliquant des formes de compensation (*agashiro kagute*).

<sup>9</sup> Dans l'attente qu'un autre Projet redynamise éventuellement la structure et qu'elle puisse entamer une nouvelle courbe ascendante d'opérationnalité. Bien entendu ces considérations n'ont pas l'ambition d'une prévision à caractère universelle. Certains GSAN pourraient bien survivre et, possiblement, s'inventer des nouveaux modèles de fonctionnement (réunions plus espacées, recours à d'autres appuis extérieurs, etc.).

<sup>10</sup> Par ailleurs dans les politiques nationales aucune place n'est accordée à des éventuelles instances collinaires. Si pour autant la volonté de WW-GVC est celle d'alimenter les politiques publiques, il faudrait mettre en avant la dimension pilote et créer un véritable dispositif de guidance du Projet avec une participation étroite des autorités sectorielles et un volet soutenu de plaidoyer (fondé sur la recherche-action et la concertation entre acteurs).

renforcement de la légitimité et de l'opérationnalité des GSAN ne pourront que revêtir un caractère provisoire.

9. La réussite du Projet (et donc la réduction des taux de malnutrition) dépend aussi en grande partie des AVEC. Le rôle des AVEC était celui de rassembler les femmes des ménages avec des enfants dépistés malnutris en avril 2023 afin de leur permettre d'accéder plus facilement à des crédits (même si parfois afin d'atteindre un numéro suffisant de participants d'autres personnes avaient été cooptés, sur base d'affinité, de parenté, de proximité ou plus simplement de confiance). 498 AVEC ont ainsi été créés et à aujourd'hui semblent fonctionner plus que convenablement.<sup>11</sup>
10. Toutefois ces AVEC présentent des caractéristiques singulières. En premier lieu les membres ne se sont pas choisis. Deuxièmement, elles sont supervisées par une instance locale, le GSAN, et enfin les investissements productifs sont souvent canalisés dans des filières porteuses. On pourrait par ailleurs ajouter qu'à certaines de ces AVEC une activité productive a été confiée dans le cadre des centres d'agrégation. Aucune de ces mesures n'est en soi illégitime ou déraisonnable, (d'ailleurs souvent les AVEC, une fois en place, deviennent un point d'entrée pour le déroulement d'une série d'interventions complémentaires) mais il est important de souligner qu'il s'agit **d'opérations d'ingénierie sociale** qui ont tendance à tordre la mission originale des AVEC (qui est, bien plus simplement, de créer une culture de l'épargne et favoriser l'accès au crédit pour des ménages/individus à qui le secteur formel ne prêterait pas des fonds). Ailleurs les AVEC ont généralement démontré être en mesure de bien les absorber mais il faut que les temps d'assimilation des nouveautés soient respectés.
11. Dans tous les cas **nous pouvons raisonnablement estimer que l'épargne, dans sa fonction première d'auto-assurance, permettra aux ménages à faibles revenus non seulement d'atténuer les effets déstabilisants des chocs liés à des situations d'urgence, mais aussi de préserver leurs moyens d'existence et – à moyen terme - de constituer un capital pour réaliser éventuellement des investissements. C'est notamment ce lien fonctionnel entre les crédits octroyés par les AVEC et le financement d'activités productives qui nécessitera dans le futur d'être mieux étudié.**
12. Aussi, dans les mois à venir, les AVEC seront confrontées non seulement au besoin de s'inscrire dans des trajectoires d'autonomisation, mais aussi à la nécessité de préserver leur fonction fondamentale qui consiste à garantir un élargissement de l'inclusion financière, et ce **en mettant en place des mesures incitatives (et inclusives) plutôt que punitives** afin de favoriser des modes de participation plus actives de la part de tous ses membres.<sup>12</sup>
13. Par ailleurs, à cette fin, le Projet prévoyait également un transfert d'actifs qui devait permettre aux ménages démunis de lancer une activité économique. A travers la subvention d'AGR individuelles et la mise en application d'un mécanisme d'accompagnement, le Projet essayera de faire en sorte que les 1.806 ménages identifiés comme les plus vulnérables<sup>13</sup> puissent disposer des fonds nécessaires pour générer de l'épargne et intégrer donc activement les AVEC.

**Il se pourrait toutefois que la gestion d'une activité entrepreneuriale ne soit pas à la portée de l'intégralité des ménages démunis** (non seulement en termes de capital financier mais surtout de capital humain). Il serait ainsi **essentiel de concevoir des mécanismes de référencement de ces ménages auprès des structures et des dispositifs de protection sociale existants. A défaut, l'intégration dans des activités collectives pourrait aussi représenter une solution provisoire** (à condition que ces

---

<sup>11</sup> Les parts (essentiellement hebdomadaires) sont presque systématiquement de 500 BIF et le montant des crédits est assez variable et va de 5.000 jusqu'à 120.000 BIF.

<sup>12</sup> Ainsi, plutôt que dans des amendes pour les absences et les retards et/ou la non-cotisation (qui est généralement un problème des ménages les plus précaires) il faudrait accorder des facilités (et des priorités) aux membres les plus actifs

<sup>13</sup> Parmi ceux ayant des enfants dépistés malnutris en avril 2023.

dernières soient en mesure de garantir des bénéfices supérieurs à la rémunération de la main d'œuvre agricole).

14. Le dispositif de formation du Projet à l'intention des instances communautaires avait été conçu pour renforcer les capacités (et donc seconder les trajectoires d'autonomisation) des GSAN et des AVEC. Sa forte diversification (ANJE, AVEC, gestion des groupes, mais aussi formations techniques) a toutefois parfois tassé les ambitions de construire une offre plus consistante et en mesure, grâce aussi à l'itération, d'accompagner plus durablement les changements souhaités.<sup>14</sup>

15. Le consortium constitué en partenariat avec les 16 AL a certainement été une tentative d'apporter de la structuration et un meilleur ancrage territorial des actions du Projet **et ce malgré un dispositif d'action probablement trop léger** (avec, au sein des AL, des connections trop ténues entre les différents niveaux hiérarchiques).

Le consortium a certainement pu contribuer à renforcer les compétences et le savoir-faire de ses membres, grâce au travail collaboratif, à l'offre formative, aux dynamiques d'apprentissage mutuel et à la capitalisation et aux échanges d'expériences, de méthodes et d'approches. Cependant **il peut s'avérer délicat de poursuivre à la fois des objectifs de résultat sur un projet et d'accompagner parallèlement son partenaire dans l'acquisition d'une réelle autonomie sur un domaine spécifique**. Ainsi ce n'est pas surprenant que la convergence de vue sur les modalités opératoires (et donc relatives principalement à l'affectation des ressources) n'a pas toujours été trouvée. D'ailleurs, s'agissant d'un projet relativement novateur (tant pour WW-GVC que pour les partenaires), **probablement les conditions n'étaient pas favorables pour légitimer des approches basées sur des logiques de faire-faire**.

16. Une démarche entièrement spontanée et endogène n'est pas forcément fréquente dans l'histoire des organisations de base ; ce n'est pas pour autant que certaines structures n'ont pas su démontrer, à la suite d'une impulsion forte de la part d'un acteur externe, la capacité de s'inscrire dans des logiques d'autonomisation. Toutefois **tout processus d'assemblage organisationnel est une démarche délicate qui réclame un accompagnement assidu afin de comprendre le niveau d'acceptabilité et de motivation de la part des membres des organisations concernées**. Ainsi, tant pour les GSAN que pour les AVEC, le Projet devrait essayer de faire en sorte que les groupes et les individus puissent progressivement orienter leurs activités de manière autonome (même lorsque les trajectoires conduisent à un éloignement de la configuration initialement poursuivie par le Projet).

17. Notons enfin que dans le cadre du Projet la plupart **des actions de soutien aux ménages était fondée sur le don** (d'intrants, d'outils, d'animaux, etc.), ce qui a par ailleurs légitimé des postures tutélaires du Projet vis-à-vis des groupes bénéficiaires.<sup>15</sup> Ce choix - quoi que partiellement contraint et du à l'enracinement profond **de pratiques à matrice foncièrement assistentialiste** au Burundi - paraît préjudiciable, non seulement aux dynamiques d'appropriation et par conséquent à la durabilité des actions (qui risquent de réduire à l'impensabilité toute trajectoire d'autonomisation en dehors d'une assistance externe), mais également à la pertinence des procédures de ciblage (et donc à la possibilité d'une mise à l'écart préventive des initiatives opportunistes). La conception de dispositifs prévoyant des formes contributives - bien que timide en première instance - de la part des bénéficiaires paraît ainsi essentielle dans les phases à venir.

---

<sup>14</sup> Ainsi les formations organisées par le Projet ont généralement été assez courtes, et elles n'ont impliqué que peu de participants ; par ailleurs **les opportunités pour le Projet de suivre la rétention des acquis (et les modalités d'application) ont été réduites**.

<sup>15</sup> Nous faisons ici notamment référence à la volonté du Projet d'orienter les productions et les investissements productifs au sein des AVEC dans les filières identifiées comme porteuses.

# MÉTHODOLOGIE ÉVALUATIVE

## Rappel des objectifs

1. Cette revue évaluative à mi-parcours a été diligenté dans **l'objectif d'analyser les approches de nutrition communautaire employées par le Projet**, et ce selon des critères d'efficacité, de cohérence et de durabilité, **tout en prêtant une attention particulière** à la valeur ajoutée (ainsi qu'aux modes opératoires) rattachée **au choix de conduire l'Action en étroite collaboration avec 16 Associations Locales (AL) partenaires et des structures collinaires de référence (les GSAN)**.
2. Il était par ailleurs attendu que la revue mette en exergue les leçons apprises et qu'elle fournisse **des recommandations en mesure de réorienter certains agissements** de l'Action **afin de garantir la viabilité des acquis**.

## Approche générale

3. La méthodologie mobilisée dans le cadre de cet exercice reflète celle qui avait été esquissée dans les TDR. Elle s'est articulée dans l'enchaînement d'une phase d'analyse documentaire (réalisée entre le 24 avril et le 5 mai), suivie par un temps de collecte de données dans les zones d'intervention du Projet (entre le 7 et le 24 mai) et d'une période de recomposition de l'information sur les pratiques et les apprentissages ; elle est par ailleurs ponctuée par des réunions de restitution avec le personnel de l'organisation commanditaire et de ses partenaires.
4. **L'approche de la revue a été résolument qualitative et inclusive** (fondée donc sur la valorisation des avis et des perceptions des participants au Projet). Elle se proposait notamment d'interroger les liens de causalité entre changements et action ; elle a donc adopté une approche « chemins de changement » afin d'embrasser de manière plus exhaustive les mutations en cours sur le territoire et formuler des hypothèses sur les facteurs de durabilité.

## Méthodes et outils de collecte de l'information

5. Afin de faciliter la démarche analytique, **une grille de questionnement (matrice analytique, en annexe) a été adoptée** ; elle a déterminé le choix des outils et des méthodes de récolte de l'information et elle a guidé l'élaboration des questionnaires semi-structurés (en annexe). La matrice reprenait ainsi les questions clé des TDR en les structurant dans des critères de jugement spécifiques (sous-questions) déclinés dans des indicateurs. Elle précisait par ailleurs les acteurs à qui ces questions devaient être adressées et esquissait les modalités de collecte de l'information. Bien entendu, cette grille n'affichait aucune prétention d'exhaustivité. Il a fallu par ailleurs, en raison de la portée et du temps qui a pu être consacré à l'exercice, se limiter aux indicateurs qui paraissaient les plus pertinentes dans le cadre objectif donné. Il faut également considérer que les critères de jugement et les indicateurs se sont précisés au fur et à mesure des entretiens, en fonction de l'identification progressive des enjeux.<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> Il est important de noter que, en raison du télescopage de certaines questions (et en fonction des informations récoltés au cours de l'exercice), le rapport de la revue ne suit pas la matrice des questionnements. Il a en effet semblé plus pertinent, afin de garantir la lisibilité des conclusions, de regrouper l'analyse selon les axes principaux d'intervention du Projet (AL, GSAN, AVEC, AGR) et d'intégrer d'autres sous-chapitres pour les activités plus transversales.

6. D'ailleurs la matrice ne donne qu'un bref aperçu des méthodes de recueil des données. De manière plus exhaustive les procédés utilisés par la mission de consultance sont ici précisés.

### 1) Méthodes de base et documentaire

- **Analyse des principaux documents de WW-GVC** (politiques, stratégies, approches, accords-cadres et principales actions) **ainsi que du Projet** (proposition complète et avenants, accords de partenariat et avenants, rapports annuels (2), rapports d'études, dispositif de S&E et base de données, évaluations et diagnostics antérieures y compris sur la phase précédente du Projet, modules et rapports de formations et autres documents pertinents) ; <sup>17</sup>
- **Revue bibliographique thématique** et notamment les politiques et stratégies nationales relatives à la sécurité nutritionnelle et alimentaire et plus généralement autour des dispositifs de lutte contre la pauvreté chronique et extrême (dont AGR/AVEC) afin de développer des analyses comparatives permettant par la suite de mieux encadrer la formulation des recommandations ;
- **Analyse des parties prenantes**, ou de l'ensemble des structures gravitantes ou ayant exercé une influence sur les stratégies et les actions du Programme (voir tableau dans les annexes);
- **Entretiens** (semi-structurés principalement, voir guides dans les annexes) avec :
  - i) Les directions et les équipes en charge du Projet auprès de WW-GVC et de ses partenaires d'exécution (notamment les AL) et ce dans les 4 Provinces d'intervention (Bubanza, Cibitoke, Bujumbura Rural et Rumonge);
  - ii) Les référents du Projet auprès du bailleur de fonds (Ambassade des Pays Bas) ;
  - iii) Un échantillon significatif de bénéficiaires ayant intégré le programme ;
  - iv) Les services techniques mettant en œuvre les politiques sectorielles afférentes (sécurité alimentaire et nutritionnelle) ;
  - v) Les autres acteurs et informateurs clé ainsi que les autres partenaires.

### 2) Méthodes d'animation de groupe

- **FGD** avec des groupes cibles identifiés par échantillonnage (et donc principalement parmi les 498 GSAN et AVEC, voir dans les paragraphes suivant l'échantillon).
- **Séance de restitution** relative aux conclusions provisoires de la revue avec les responsables du programme et certains de ses partenaires.

### 3) Méthodes de suivi temporel

- **Analyse chronologique / et des relations causales de l'intervention** (reconstruction de l'avancement des logiques d'intervention et analyse des raisons qui ont justifié l'évolution des choix stratégiques et méthodologiques) et révision thématique sur base historique afin d'intégrer, si pertinent, des analyses comparatives.

## Identification et sélection des parties prenantes consultées

7. L'exercice reposait entièrement sur la valorisation de la voix des participants aux actions du Projet et donc sur des entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes dans les différentes provinces d'intervention. Conformément aux TDR (et aux questions clé), **priorité a voulu être donnée aux structures susceptibles de devenir les relais**

---

<sup>17</sup> Parmi d'autres textes il faut mentionner l'importance de l'évaluation finale du Projet Kura Kibondo II conduite en 2022 ainsi que l'Analyse socio-économique des ménages conduite en 2024. Si le premier texte a été fondamentale pour comprendre la manière dont certaines approches ont été imaginées dans le cadre de la phase actuelle du Projet, le deuxième texte a permis non seulement de mieux comprendre les dynamiques de la pauvreté (et de la malnutrition) mais aussi de confronter certaines suggestions.

collinaires des programmes de nutrition communautaire (les GSAN) ; pour autant nous avons choisi d'impliquer les responsables des AVEC et ce en raison de l'important degré d'imbrication et d'interdépendance des différentes instances communautaires. De la même manière les entretiens individuelles avec les femmes ayant (ou ayant eu) des enfants malnutris ont permis de faire des hypothèses (« attributives ») quant aux effets des actions de nutrition communautaire auprès des ménages (trajectoires de changement). Nous avons également interrogé quelques autres parties prenantes clé (dont les moniteurs agricoles et les agronomes communaux, les BPS, le PRONIANUT, UNICEF, etc.).

8. **12 unités d'enquête** (correspondantes aux collines) **ont été retenues pour l'exercice, en raison de 3 dans chaque Province d'intervention (et dans 3 communes différentes)**. La presque intégralité de ces unités d'enquête sont sous la responsabilité d'une AL différente (et ce afin de s'extraire de l'« effet opérateur » (ou de l'ensemble des facteurs dépendant des modi operandi de l'AL).<sup>18</sup> Le tableau ci-dessous détaille le nombre de personnes impliquées dans les différents lieux ainsi que les modalités adoptées pour les entretiens (individuels ou de groupe (FGD)).

Structure / Catégorie	Lieux				Total personnes interrogées
	Dans chaque UdE (12 collines)	Dans quelques UdE	Chef-lieu Province / commune	A Bujumbura	
GSAN (FGd) <sup>19</sup>	12				<b>36</b>
1 Facilit. AL (membre GSAN)	12				<b>12</b>
FARN (entretiens collectives) <sup>20</sup>		4			<b>8</b>
AVEC (FGd) <sup>21</sup>		7			<b>28</b>
Bénéficiaires individuels <sup>22</sup>		8			<b>8</b>
BPS / CDS			2		<b>2</b>
Agronome communal / BPEAE			2		<b>2</b>
Encadreurs /chefs de Projet AL			7		<b>7</b>
Superviseurs terrain WW GVC			5	2	<b>7</b>
Structure de coordination du Projet <sup>23</sup>				5	<b>5</b>
Responsables AL				6	<b>6</b>
Responsable nutrition comm. auprès du Ministère				1	<b>1</b>
Bailleur de fonds				1	<b>1</b>

9. En prenant en compte le fait qu'un exercice évaluatif doit se donner les moyens de décortiquer les enjeux et saisir les tendances dans les trajectoires d'inclusion, **nous avons opté** pour cette revue, et plus particulièrement pour ce qui concerne les entretiens avec les principaux groupes cible (les GSAN, les ménages avec des enfants malnutris intégrés dans les AVEC, et les AL)

<sup>18</sup> La seule exception étant l'AST à Bubanza avec 2 unités d'enquête et ce à cause d'un retard dans la réponse à nos sollicitations de la part de l'association AJNE.

<sup>19</sup> Comme mentionné auparavant il devrait s'agir de 3/4 personnes (idéalement 1 Chef de colline, 1 moniteur, 1 ML, 1 notable collinaire) ; il est prévu que suite au FGD il y aura des approfondissements en bilatérale (en particulier avec moniteur agricole).

<sup>20</sup> 1 Couple lumière (parents lumière - PL) avec 1 ASC

<sup>21</sup> Avec 5 membres AVEC femmes avec des enfants malnutris (ou avec des enfants ayant été malnutris).

<sup>22</sup> Sélectionnés au sein des participants aux FGD AVEC.

<sup>23</sup> Coordination Programme, Responsable Nutrition, Coordinateur Projet, MEAL

pour le **recours à la méthode « Success Case »**, une approche de recherche qui cherche à isoler les réussites (et en moindre mesure aussi les faillites) les plus flagrantes. Ceci a permis non seulement de faire ressortir les facteurs cruciaux à l'origine des effets mais aussi de faire des hypothèses solides relatives à l'«attribuabilité» des éventuels changements (et aussi d'identifier plus clairement les aires éventuelles d'amélioration).

- 10.** Ainsi, pour le choix des unités d'enquête nous avons procédé à un **tirage au sort par grappes (constituées par communes et par AL)**. Après avoir exclu les collines les plus enclavées (afin de maximiser le temps à disposition), nous avons divisé les collines en fonction des performances des GSAN et des FARN (afin qu'au moins 9 GSAN ayant des bonnes performances soient inclus dans l'échantillon).<sup>24</sup> Nous sommes ainsi parvenus à identifier les unités d'enquête (collines) suivantes :

Provinces	Communes	Collines	AL responsables
Cibitoke	Mugina	Rugendo	HPJ (Happy and Peace in Job center)
	Rugombo	Kahirwa	CA (Compassion et Action)
	Buganda	Mwunguzi	DHA (Dorcas House Association)
Bubanza	Musigati	Mpishi	GASC (Groupement des Agents de Santé communautaire)
	Mpanda	Gatagura	AST (Action Santé pour tous – Magara Yaku)
	Rugazi	Butanuka	AST (Action Santé pour tous – Magara Yaku)
Bujumbura Rural	Isare	Rutegama	HELLO-B (Help the Least of All in Burundi)
	Mugongomanga	Murunga	FMO (Fondations Mains ouvertes)
	Mukike	Mutobo	ALUMA (Actions de lutte contre le Malaria)
Rumonge	Burambi	Rwaniro	UPV (Unissons-nous pour la promotion des vulnérables)
	Rumonge	Muhanda	DUKUZANYE COSA
	Muhuta	Muhuta	SOJPAE (Solidarité de la Jeunesse Chrétienne pour la Paix et l'Enfance)

- 11.** Malheureusement, pour des raisons d'accessibilité et d'organisation, nous avons dû remplacer 2 unités d'enquête. Ainsi, dans la province de Rumonge, la colline Muhuta qui avait été initialement ciblée, a été remplacé par la colline Gitunda. A Bujumbura Rural la colline Murunga a été remplacé par Rwinbaga. Aussi dans la colline de Gitunda nous n'avons pu que rencontrer les membres du GSAN.

## Limites et contraintes

- 12.** Malgré un déroulement globalement conforme à la planification (et aux principes déontologiques), l'exercice évaluatif a dû aussi se confronter à certaines limites et contraintes.
- a) **Plusieurs actions du Projet étaient dans une phase initiale de développement** ; par conséquent, **toutes les considérations relatives** aux liens entre la participation aux AVEC et le développement d'AGR, et, par ricochet, selon la trajectoire de causalité recherchée, **d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, relèvent plutôt du domaine des hypothèses que des conclusions** (et des

<sup>24</sup> Ceci en se basant sur l'autoévaluation des GSAN faite par chacune des AL.

- enseignements). De la même manière il a parfois été difficile de formuler des considérations relatives à leur durabilité puisque les éléments d'analyse n'étaient encore pas réunis.
- b) Il faut également préciser que nous avons été confrontés à **une certaine hétérogénéité quant aux procédures de compréhension et de conduite de l'Action par les AL**. Pour des limites évidentes en termes de temps et de moyens, la mission n'aurait pas pu prétendre à analyser les modes opératoires de l'intégralité des paradigmes d'action des 16 partenaires du Projet. Ainsi il a fallu faire abstraction de certains particularismes afin de ne pas nuire à l'analyse (en la dédoublant). De ce fait nous avons surtout cherché à identifier les dénominateurs communs et à porter une analyse globale sur les stratégies opératoires.
  - c) Dans tout contexte humanitaire les personnes adoptent parfois des modes discrétionnaires propres à l'exercice de la fonction de ... bénéficiaire. Ainsi **des formes de récit codifiées** s'imposent avec une mobilisation de représentations où les parties tentent de se conformer à ce qu'elles estiment être attendues d'elles. Il a donc fallu faire preuve de patience pour aborder les jeux subtils de dissimulations et de dévoilements dont dépendent la bonne marche d'une enquête (et pourtant certains aspects sont restés dans l'ombre)<sup>25</sup>. Bien entendu ces dynamiques nous ont contraint à réduire le nombre de personnes interrogées.
  - d) A l'exception de quelques rares personnes (notamment les superviseurs), **presque toutes les équipes de WW-GVC ont changé au cours de l'exécution du Projet**. Ceci a **réduit la possibilité de recueillir des témoignages avec une certaine profondeur historique** afin d'éclaircir les aspects relatifs à la conception et au démarrage de la mise en œuvre de l'intervention.
  - e) Les élections locales (à venir lors des enquêtes de terrain) ont quelque peu limité la possibilité de s'entretenir avec les instances communales, généralement très occupées dans l'organisation de la campagne électorale.

---

<sup>25</sup> Nous faisons ici référence principalement aux consignes et appartenances multiples (et donc aussi aux bénéficiaires) des différents acteurs et en particulier des membres du GSAN.

# INTRODUCTION

## Eléments de contexte

13. En 2025 la population du Burundi est estimée à 13.604.766 de personnes avec un taux de croissance annuel moyen de 2,3% par an (pour un **indice de fécondité restée supérieure à 7 enfants par femme** jusqu'à la fin des années 1990, et à 6 enfants par femme jusqu'à tout récemment)<sup>26</sup> et une densité aux alentours de 489 habitants/Km<sup>2</sup>.<sup>27</sup> Cette population vit principalement en milieu rural (86 %).<sup>28</sup>
14. **Le taux de pauvreté monétaire, en 2020, s'est établi à 51,4% de la population totale.** En d'autres termes, un peu plus de la moitié de la population résidant au Burundi ne parvient pas à satisfaire quotidiennement ses besoins de base (alimentaires et non-alimentaires, **avec des écarts importants en fonction du genre du chef de ménage, du niveau d'instruction et du secteur d'activité**).<sup>29</sup>  
Le **taux de pauvreté non monétaire**, ou des conditions de vie, est **estimé à 53,1%**.<sup>30</sup>
15. **Le secteur agricole** garantit l'essentiel des aliments et des revenus pour la majorité de la population. Il est caractérisé par un **faible niveau de productivité (dû en partie à la perte de fertilité), une disponibilité limitée de terres arables et la pervasivité des conflits fonciers**. Seulement 9% de la population a accès à l'électricité, et environ 98% utilise exclusivement le bois ou le charbon pour la cuisson.
16. L'état de santé de la population burundaise reste précaire ; si cela est en partie **dû aux déterminants sociaux de la santé** il faut aussi en attribuer la cause **aux faibles performances d'un système sanitaire fragile** qui peine à structurer une offre de soins répondant aux besoins d'une population en constante augmentation ainsi qu'aux principales causes de morbidité et de mortalité (la malnutrition et le paludisme).<sup>31</sup>
17. **La malnutrition chronique est structurelle** au Burundi. Cette situation est la conjugaison de plusieurs facteurs dont, entre autres, les pratiques d'alimentation de la population en

---

<sup>26</sup> Selon plusieurs analystes les changements de mentalité et de comportements en matière de procréation demeurent difficiles à amorcer au Burundi à cause de la pervasivité de la culture pro-nataliste, du manque d'informations correctes sur les méthodes de planifications familiales (et contraceptives) et leurs avantages, des croyances religieuses, ainsi que de la pression sociale et familiales pour garantir une filiation nombreuse.

<sup>27</sup> Projections de l'ISTEEBU (Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi) et du FNUAP (United Nations Population Fund). *Projections démographiques 2010-2050 niveau national et provincial*. Avril 2017. A noter qu'en 2008 la population burundaise était de 8.053.574 d'habitants.

Par ailleurs il faut prendre en compte que **la répartition de la population par grands groupes d'âges indique que 51% de la population est dépendant** (48,0% des Burundais sont des enfants de moins de 15 ans, 29,8% sont âgés de 15 à 34 ans). « La charge sociale des ménages, mesurée par le ratio de dépendance, influe sur leur niveau de vie. Il en résulte que **la probabilité d'être pauvre est d'autant plus grande que le ratio de dépendance augmente** ».

<sup>28</sup> La dynamique démographique actuelle du Burundi ne présente pas des opportunités à court et à moyen termes à l'économie pour tirer profit des dividendes démographiques. Souvent considérée comme une bombe à retardement, la croissance de la population exerce une forte pression sur les ressources naturelles et financières, mais aussi au niveau des infrastructures socio-économiques.

<sup>29</sup> « Le sexe du chef de ménage induit des risques différentiels sur la pauvreté monétaire. **Le risque d'être pauvre diminue significativement de 8,1% pour la dimension monétaire lorsqu'un ménage est dirigé par une femme**. Par contre, la pauvreté en conditions de vie augmente de 3,7% lorsqu'un ménage est dirigé par une femme. Ce résultat pourrait s'expliquer par la tendance des femmes à être plus rationnelles par rapport aux hommes lorsqu'elles sont chefs de ménage ... **Il existe une corrélation négative entre le niveau d'instruction et la probabilité d'être pauvre**... Les résultats montrent que, plus le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, plus la probabilité que ce dernier soit pauvre baisse. Ainsi, la probabilité d'être pauvre baisse de 15,1%, lorsqu'on passe d'un chef de ménage ayant le niveau d'instruction secondaire à celui ayant le niveau supérieur. La probabilité d'être pauvre augmente quand on passe du niveau d'instruction secondaire au niveau primaire ou sans niveau respectivement de 15,5% et 21,6%. Cette tendance est valable aussi pour la dimension non monétaire de la pauvreté .... **Les chefs de ménages opérant dans les activités non agricoles enregistrent de meilleures conditions de vie monétaire** ». République du Burundi. *Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB) de 2019-2020*. Décembre 2021.

<sup>30</sup> Idem. Le seuil de pauvreté monétaire a été déterminé par la méthode du coût des besoins essentiels sur base d'un seuil calorique normatif de 2 250 Kcal par jour et par équivalent adulte, déterminé selon la structure de la population. L'enquête a estimé ce seuil à 576.753 Francs Burundais (BIF) au niveau national par an, soit 1.580 BIF (0,46 euros en mai 2025) par jour et par équivalent adulte.

<sup>31</sup> Pourtant **quelques progrès peuvent être notés dans le domaine de la santé maternelle et infantile**. Selon les EDSB II et III, entre les années 2010 et 2016-2017, le rapport de mortalité maternelle est passé de 500 à 392 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes ; le taux de mortalité néo-natale est passé de 31 à 23 décès pour 1.000 naissances vivantes et le taux de mortalité infanto-juvénile passant de 96 à 78 décès pour 1 000 naissances vivantes.

général et des nourrissons en particulier. Sur le plan national, **la prévalence du retard de croissance est de 52,8%. La MAG a été estimée en 2024 à 8,0%**. Au niveau provincial, deux provinces ont des prévalences supérieures ou égales au seuil d'alerte de 10% à savoir Rumonge (11,8%) et Cibitoke (10,0%). S'agissant de la Malnutrition Aiguë Sévère (MAS), elle a connu aussi une augmentation au niveau national en passant de 1,4% en 2022 à 2,2 en 2024, ce qui est au-dessus du seuil d'urgence de 2%.<sup>32</sup>

18. Par ailleurs, **41,2% des ménages** (soit 5.398.685 personnes) **sont en situation d'insécurité alimentaire** (et cela touche en particulier les ménages ruraux, dirigés par des femmes, ayant peu de terres et de production vivrières<sup>33</sup> ou encore par des personnes sans niveau d'éducation).<sup>34</sup> Il existe par ailleurs une relation invariablement étroite entre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.<sup>35</sup>

## Résumé de l'Action

19. Afin de répondre à ces enjeux, depuis octobre 2022 (pour une durée initialement estimée à 36 mois et par la suite raccommodée à 45 mois), WeWorld-GVC met en œuvre une intervention de prévention de la malnutrition et d'amélioration de la sécurité alimentaire à l'ouest du Burundi (provinces de Bubanza, Bujumbura, Cibitoke et Rumonge) grâce au financement de l'Ambassade des Pays-Bas.<sup>36</sup>
20. Ayant comme but ultime de contribuer de manière durable à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables des quatre Provinces concernées par l'intervention, le Projet vise en particulier à : **i)** renforcer la contribution des acteurs locaux à la conception et la mise en œuvre d'une assistance alimentaire et nutritionnelle efficace, **ii)** à accroître la résilience des ménages avec des enfants dépistés malnutris avec l'amélioration de leur état nutritionnel et de sécurité alimentaire par l'accessibilité/ utilisation des aliments diversifiés et à haute valeur nutritionnelle et la réalisation d'activités génératrices de revenus structurées dans les secteurs de la production, de l'élevage et de la transformation alimentaire, et enfin **iii)** à favoriser la prise de conscience et le changement de comportements des populations en matière de nutrition, production, hygiène, planification familiale et rapports

---

<sup>32</sup> République du Burundi. *Enquête nationale sur la situation nutritionnelle et de mortalité au Burundi (ENSNMB). Rapport provisoire.* 2024 L'évolution au cours de ces dernières années de ce taux est globalement décevante. A titre d'exemple en 2018 la situation nutritionnelle des enfants était « précaire » pour la malnutrition aigüe (4,9%), « sérieuse » pour l'insuffisance pondérale (30,0%) et « critique » pour le retard de croissance (57%) au niveau national (voir enquête SMART 2018). En 2008 les niveaux d'émaciation, de retard de croissance et d'insuffisance pondérale sur la même population étaient respectivement de 8,4 %, 52,7 % et de 26,5 %. Autrement dit **les progrès réalisés dans le cadre de la lutte contre la malnutrition suivent des courbes en dents de scie et s'avèrent systématiquement provisoires.**

<sup>33</sup> **Sans surprises l'insécurité alimentaire est indirectement proportionnelle à la superficie des terres cultivées.** En effet le pourcentage de ménages en situation d'insécurité alimentaire est beaucoup plus élevé (46,8 pour cent) parmi les agriculteurs dont la superficie est inférieure à 0,25 hectare, suivis par les agriculteurs dont la superficie est comprise entre 0,25 et 0,5 hectare (24,1 pour cent), ceux qui ont une superficie allant de 0,5 à 1 hectare (17 pour cent), ceux qui ont une superficie de 1 à 2 hectares (10,8 pour cent) et ceux qui ont une superficie supérieure à 5 hectares (2,5 pour cent).

<sup>34</sup> Parmi eux, 32,3 % (4.229.604 personnes) en insécurité alimentaire modérée et 8,9 % (1.169.081 personnes) en insécurité alimentaire sévère. Au cours de la période entre cette enquête et la précédente (2019) l'amélioration de la situation est peu significative. En 2018, 44,4% des ménages étaient en insécurité alimentaire, dont 9,5% en insécurité alimentaire sévère et 34,9% en insécurité alimentaire modérée (ISTEEBU et al., 2019).

« **L'insécurité alimentaire était plus élevée dans les zones rurales (44%) que dans les zones urbaines (17,8%).** De même, les ménages dirigés par une femme sont plus touchés par l'insécurité alimentaire (50%) que par rapport aux ménages dirigés par un homme (39,1 %). L'AGVSAN 2023, outre le genre, a identifié plusieurs groupes à haut risque d'insécurité alimentaire dans le pays. Les ménages dont le chef de famille est analphabète ont un pourcentage plus élevé d'insécurité alimentaire (43,2%) que pour les maîtres et les doctorants où le pourcentage est respectivement de 30,1% et 25,3% ». *Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition au Burundi (AGVSAN).* Novembre 2023.

<sup>35</sup> « Le groupe en situation d'insécurité alimentaire sévère présente un pourcentage plus élevé de malnutrition aigüe sévère (1,8%) et de malnutrition aigüe modérée (6%) par rapport au groupe en situation d'insécurité alimentaire modérée (0,6% et 4,1%, respectivement). De même, parmi les enfants souffrant de malnutrition chronique, le groupe souffrant d'insécurité alimentaire sévère a un pourcentage plus élevé d'enfants souffrant de malnutrition chronique sévère (35,6%) que le groupe en situation d'insécurité alimentaire modérée (18,2% d'enfants similaires) » AGVSAN 2023.

<sup>36</sup> Le financement étant de 3.179.025 euros. Deux interventions nutritionnelles avaient précédé ce Projet (Kura Kibondo (2012-2016) et Kura Kibondo II (2018-2022)). Si les dispositifs d'appui étaient relativement similaires en termes de prise en charge communautaire de la malnutrition, le Projet Kura Kibondo II avait -entre autres - introduit les AVEC.

de genre par des activités à grande échelles et des activités spécifiques qui visent les écoles, les FEFA et les CdS.

- 21.** La logique de l'intervention est fondée sur un système à cascade de renforcement des capacités des acteurs locaux ; en particulier WW-GVC accompagne 16 organisations burundaises chargées de la mise en œuvre des actions sur le terrain<sup>37</sup> et à leur tour garantissant l'encadrement de 498 GSAN collinaires responsables de mobiliser et orienter les ménages bénéficiaires vers l'adoption de pratiques favorables à la nutrition, à l'hygiène<sup>38</sup> et la sécurité alimentaire (dont les jardins potagers, avec la valorisation de plantes à haute valeur nutritionnelle) mais aussi de soutenir l'organisation des FARN/FAN. Chaque GSAN supervise également les activités d'une AVEC qui offre aux bénéficiaires l'opportunité d'obtenir des crédits afin de financer des AGR susceptibles de contribuer à améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle (et certains d'entre eux aussi les activités des centres d'agrégation communaux).
- 22.** Ainsi les groupes cible ont été avant tout les 6.608 ménages avec des enfants de 6 à 59 mois dépistés malnutris en avril 2023,<sup>39</sup> mais aussi l'ensemble des agents de l'échelon communautaire de la pyramide sanitaire (2.310 ASC et 998 couples lumière)<sup>40</sup> ainsi que les autres agents de l'Etat (et élus) présents au niveau collinaire (ACSA,<sup>41</sup> moniteurs agricole,<sup>42</sup> DPDFS, Chefs de colline, notables pour un total de 2.490 personnes).<sup>43</sup> 3 leaders religieux par colline ont également intégré les GSAN (pour un total de 1.494 personnes). En outre la majorité des femmes mère d'enfants dépistés malnutris ont adhéré aux 498 AVEC créés par le Projet.
- 23.** Aussi le projet a mené des interventions dans 282 écoles primaires et secondaires (avec cantine scolaire) et a mis en œuvre des actions de sensibilisation de masse à l'intention de 118.038 femmes enceintes et allaitantes (via des séances de démonstration culinaire avec fortification alimentaire auprès des CDS, mais aussi des émissions radio, la diffusion de boîtes à image, etc.).
- 24.** Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre des différentes activités, le projet a voulu instaurer des synergies avec différents services techniques déconcentrés du ministère de la Santé (MSPLS), de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (MINEAGRI), de Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre et de l'Administration locale (cabinets des Gouverneurs, les Administrateurs communaux et les chefs collinaires).

---

<sup>37</sup> Bien entendu il s'agit de bénéficiaires directes de l'Action (tout particulièrement les 39 Chefs de projet et encadreurs ayant participé aux formations relatives aux AVEC .... mais aussi des facilitateurs collinaires (498).

<sup>38</sup> Dans ce cadre le Projet a organisé une formation des encadreurs communaux, des facilitateurs et des chefs collinaires (pour un total de 523 personnes) sur la nutrition, l'hygiène, le genre et le planning familial.

<sup>39</sup> Estimés en début de projet à 9.821 ménages.

<sup>40</sup> Aux 998 mamans lumière le Projet a choisi d'associer aussi les papas lumière (généralement issus du même ménage).

<sup>41</sup> Le rôle des ACSA est assez important dans le cadre du Projet, surtout pour l'encadrement des AGR d'élevage.

Au Burundi, le bétail est élevé selon la politique du zéro-pâturage en raison de la disponibilité limitée des terres. La plupart des éleveurs sont des éleveurs de subsistance, dont la capacité à payer les services vétérinaires est limitée. D'autre part, les services techniques vétérinaires sont confrontés à des contraintes de ressources et de transport pour rendre visite aux éleveurs dans les zones rurales. Les ACSA apparaissent donc comme des prestataires de services essentiels pour ces petits éleveurs, mais leur durabilité est confrontée à plusieurs défis, tels qu'une formation très variable (contenu, durée), des liens de supervision faibles avec les techniciens vétérinaires locaux, et une faible disposition à payer pour les services des éleveurs. Voir à ce propos les analyses de VSF.

<sup>42</sup> En particulier les moniteurs agricoles ont bénéficié d'un renforcement des capacités sur l'analyse des chaînes valeur porteuses, l'entrepreneuriat et la mise en réseaux des groupes au sein des séances formatives conduites par les encadreurs communaux (formés auparavant par le Projet et les cadres des BPEAE).

<sup>43</sup> Il faut préciser que ces figures n'avaient pas été comptabilisées au moment de la rédaction du Projet (les moniteurs agricoles sont mentionnés dans la proposition sans pour autant être intégrés dans les tableaux relatifs aux groupes cible). En effet la volonté de constituer des GSAN a émergé dans une phase ultérieure. Nous tenons par ailleurs à souligner que cet écart, entre la proposition et les actions n'a pas donné lieu à un processus d'avenant officiel.

# CONCLUSIONS

## Associations locales

25. La mise en œuvre des activités du Projet au niveau collinaire était en large mesure confiée à **16 associations locales** sélectionnés dans les phases initiales du Projet.<sup>44</sup> Le choix de ce dispositif organisationnel pyramidale-aplati (avec un seul Chef de file coordonnant les activités des 16 AL) dénote **avant tout un besoin en amont d'élargir le périmètre d'impact (et non de promouvoir l'essor des formes associatives locales)**.
26. Par ailleurs le cadre logique reflète parfaitement cette priorisation. En effet, quoique mentionné dans les objectifs spécifiques, aucun indicateur ne décline clairement les résultats liés à l'accompagnement. Autrement dit **les actions de renforcement de capacités de ces organisations** (ponctuelles avec des séances de formation, mais surtout continues avec les exercices de planification et de suivi), travail susceptible de porter des fruits à moyen terme, **ne seront pas formellement reconnues**.
27. A cet égard, dès la signature du contrat de partenariat, un programme intensif de renforcement de capacités avait été mis en place avec des séances dans la gestion des projets (des activités et financières), mais également dans le secteur de la nutrition (ANJE) et de la sécurité alimentaire (notamment pour ce qui est des AGR et des AVEC).<sup>45</sup>
28. Globalement l'établissement de ces partenariats a permis aux organisations locales d'intégrer un projet majeur ; il a aussi constitué une opportunité de faire vivre sur un terrain complexe, au sein des équipes opérationnelles, une plus-value liée aux synergies permises par l'appartenance au consortium. Pour autant **les dynamiques gestionnaires se sont révélées excessivement horizontales** et l'harmonisation des méthodes de travail a parfois demandé un travail peu compatible avec les temps imposés à l'exécution. Il faudrait également souligner que, pertinemment en ligne avec la volonté de préparer en amont une éventuelle stratégie de sortie, il était prévu que ces organisations soient locales, autrement dit solidement implantées sur le territoire. **Le terme local peut toutefois prêter à ambiguïté**. Et par ailleurs le Projet a été confronté à la nécessité de sélectionner des organisations avec une certaine expérience sectorielle. Nous constatons pour autant que **les partenariats ne peuvent en aucun cas être considérés des outils de développement des territoires**<sup>46</sup> et que par ailleurs les sièges communaux ou provinciaux de ces associations (lorsqu'existantes) n'auraient pas pu devenir des points d'écoute et conseil pour les bénéficiaires, tel que préconisé initialement par le Projet (n'étant occupés que de manière sporadique par un encadreur (lui-même souvent un prestataire de l'organisation et donc très précaire -d'où le turn-over qui semble assez important).<sup>47</sup>
29. Par conséquent, en s'extrayant des cas particuliers, il nous semble possible d'affirmer que **les relations partenariales aient souvent été entravées par des divergences de vue**

---

<sup>44</sup> Par suite d'un appel à propositions lancé en 2023 (auquel 35 organisations avaient répondu) et à l'analyse des dossiers de candidatures, des notes ont été attribuées (sur la base d'une liste de critères relatifs à la structuration, les performances et l'expérience mais aussi des visites de la structure et des réalisations), et une sélection définitive a été opérée. Cependant 8 de 16 organisations retenues avaient déjà collaboré avec WW-GVC dans le cadre du Projet Kura Kibondo II.

<sup>45</sup> Une première séance de renforcement des capacités a été organisée du 12 au 20 septembre 2023 à l'intention des chargés des finances et des gestionnaires des projets de chaque association sur les procédures administratives et financières internes de WW-GVC. Aussi, du 1er au 2 février 2024, les associations ont également bénéficié d'un renforcement des capacités sur la planification des activités basée sur les résultats, la gestion du cycle de projet, et sur les approches de mises en œuvre du projet Kura Kibondo (activité FARN/FAN, mobilisation communautaire basée sur les GSAN, CEP, AVEC et l'intégration des aspects genre.

<sup>46</sup> Parmi les facteurs qui réduisent les possibilités des AL de devenir un repère pour les groupes bénéficiaires, il faudra aussi prendre en compte le turn-over, une pathologie qui affecte non seulement les ONG mais aussi (voir surtout) les organisations locales (et en moindre mesure également les instances locales).

<sup>47</sup> La plupart de ces associations (12) sont d'ailleurs basées à Bujumbura (ou auprès du Chef-lieu de Province comme Dukuzanye Cosa et AJNE). Seules exceptions le GASC basé à Musigati et SOSODE (Kabezi).

relatives à la gestion de l'enveloppe financière (et notamment pour ce qui concerne les déplacements sur le terrain des Chefs de projet et des encadreurs).<sup>48</sup>

- 30.** Par ailleurs, en mettant en relation l'architecture du Projet avec les (multiples) domaines d'intervention et les catégories de bénéficiaires, **il est légitime d'avancer la supposition que les activités soient conduites avec un dispositif trop léger en termes de ressources humaines** (et cela surtout auprès des AL). En particulier - et même si pour la seconde phase du Projet des encadreurs additionnels avaient été recrutés - le cœur du Projet (l'appui aux GSAN) est resté invariablement ancré sur la supervision de plusieurs « plateformes collinaires » par une seule personne (l'encadreur), un agencement interne peu compatible avec la diversité et la complexité des parcours d'accompagnement vers l'autonomisation. Cette hypothèse est par ailleurs supportée par les avis recueillis auprès des bénéficiaires pour qui le temps des échanges avec le personnel du Projet a toujours irrémédiablement manqué. Autrement dit, **la surcharge opérationnelle et la faible mobilité des encadreurs a déterminé des modes de conduite centrés sur la réalisation des activités**<sup>49</sup> **ce qui a foncièrement impacté la possibilité d'adopter des démarches réellement participatives** (et donc d'investir sur des approches orientées changement).<sup>50</sup>

## GSAN

- 31.** Le Groupe de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (GSAN) est une structure communautaire implantée au niveau collinaire et créée par le Projet Kura Kibondo III en 2023.<sup>51</sup> Il est composé par 12 personnalités locales<sup>52</sup> et sa mission principale consiste à sensibiliser, mobiliser et accompagner les ménages résidents dans l'adoption de pratiques favorables à la nutrition et à la sécurité alimentaire (et donc aussi relatives à l'hygiène, à la planification familiale, etc.).<sup>53</sup>

---

<sup>48</sup> D'ailleurs le Projet a pertinemment révisé les allocations accordées aux AL pour les déplacements, puisqu'en raison de l'inflation qu'a connu le pays en 2023 et 2024, elles ne permettaient plus qu'un seul déplacement par semaine et par encadreur. Désormais 3 déplacements par encadreurs devraient être couverts.

Par ailleurs cet enjeu est intimement lié à celui des distances, ce qui nous porte à croire que, **vraisemblablement, les groupes les plus éloignées des centres (communes) aient bénéficié de modalités plus impalpables d'accompagnement** (d'ailleurs certains encadreurs nous ont fait part des difficultés à mobiliser les facilitateurs et les membres des GSAN des collines les plus éloignées (et ce principalement en raison des coûts de déplacement).

<sup>49</sup> Voir monopolisés par l'exigence de réaliser les activités.

<sup>50</sup> Il faut par ailleurs noter que l'encadreur a souvent organisé des rencontres formatives pour les facilitateurs auprès des zones administratives afin de limiter ses déplacements. D'ailleurs il est facile d'imaginer que ces confrontations étaient brèves et peu propices à traiter les difficultés rencontrées et à identifier des pistes pour les solutions. Ainsi il nous semble que - malgré l'hétérogénéité des situations - le facilitateur a souvent rempli un rôle qui allait bien au-delà de ses responsabilités et qu'il a pu - par sa « motivation » - compenser les failles dans les procédures d'encadrement.

<sup>51</sup> Appelé dans le cadre du projet PADANE Groupe de Soutien aux Activités de Nutrition.

<sup>52</sup> Le GSAN est composé de 12 membres : Le Chef de colline (Président), le facilitateur collinaire de l'association partenaire (Secrétaire), un notable collinaire, le Moniteur agricole (MA), l'Agent de santé communautaire (ASC), l'Agent communautaire de santé animale (ACSA), deux parents lumière (PL), trois représentants des leaders religieux, le relais collinaire du Centre de développement familial et communautaire (CDFC). Ne pouvant pas intégrer tous les ASC (dont il en existe 1 par sous-colline, et donc parfois jusqu'à 10 par colline), le Projet en a choisi qu'un seul (généralement celui habitant sur la colline du Chef). En raison du fait que le Projet est porteur d'avantages (primes, formations, etc.) cela a parfois généré des **mécontentements et des jalousies auprès des autres ASC** et donc possiblement des manifestations d'opposition ayant engendré des troubles dans les dynamiques de répartition du travail auprès des différentes sous-collines. En particulier il se peut que les bénéficiaires du Projet, indépendamment de leur sous-colline de résidence, aient du être parfois suivis par un seul ASC (bien étendu ce problème est moins flagrant en présence de plusieurs projets ...).

Pour autant il serait difficile de trouver une solution définitive à cet enjeu que ne soit pas radicale et possiblement trop coûteuse (séances formatives et rencontres avec tous les ASC, présence des ASC à tour de rôle dans les réunions du GSAN, ...). Bien entendu un tel élargissement devrait impliquer aussi la deuxième ML de la colline.

<sup>53</sup> Plus précisément le cahier des charges du GSAN est de : former les bénéficiaires du Projet sur la nutrition, les pratiques agricoles, l'hygiène et la mobilisation communautaire ; mettre en œuvre des actions collinaires (dépistage et référencement, FARN, jardins potagers, AGR, sensibilisation) ; suivre et accompagner les ménages avec enfants dépistés malnutris, en lien avec les structures communautaires et sanitaires ; récolter

- 32.** L'une des grandes réussites des GSAN a été celle de **créer une synergie au niveau collinaire** parmi tous les acteurs impliqués par mandat - et de manière plus ou moins directe - dans le domaine de la nutrition. En particulier il est possible d'affirmer que par la mise en place du GSAN le Projet a permis de **réinventer les modes de gouvernance de l'échelon communautaire** de la pyramide sanitaire (pour ce qui est des actions de nutrition) en déplaçant le vecteur de coordination des agents communautaires (dont les ASC et les ML en premier lieu) à partir du CDS (et des TPS en particulier) vers les instances de gouvernance collinaire (le Chef de colline notamment et son conseil).<sup>54</sup>
- 33.** Ainsi, dans le cadre du Projet Kura Kibondo III, **le GSAN a été le pivot de la plupart des interventions communautaires**. En particulier il a été porteur d'un paquet d'actions de proximité au bénéfice principalement des ménages ayant eu des enfants dépistés malnutris en avril 2023.
- Les actions du GSAN étaient généralement orientées par un plan d'action (basé sur une évaluation des causes locales de la malnutrition conduite préalablement) dont la rédaction (tout comme le suivi de son opérationnalisation) dépendaient en large mesure du facilitateur. **Il ne faudrait en effet pas sous-estimer que la plupart des membres des GSAN ont un cahier de charges assez rempli.** C'est notamment le cas des Chefs de colline, des ASC<sup>55</sup> mais aussi des moniteurs agricoles et des auxiliaires vétérinaires.<sup>56</sup> Ainsi la présence du facilitateur, légèrement « motivé » par l'AL, <sup>57</sup> a permis de garantir les fonctions de coordination de la structure et un recueil régulier de données.
- 34.** En plus du rôle du facilitateur, nous croyons que **la motivation des membres, la compatibilité et l'articulation avec les autres instances collinaires, ainsi que l'ancrage institutionnel constituent les enjeux principaux pour la continuité des GSAN.**

#### Les « motivations »

- 35.** **La question du bénévolat des membres du GSAN est au cœur de la durabilité de la structure.** La régularité et la ténacité avec laquelle les participants revendiquent des meilleures « conditions de travail » laisse craindre quant à la possibilité que le GSAN puisse continuer à exister une fois le Projet terminé (sans un meilleur ancrage institutionnel d'au moins).<sup>58</sup> En effet aujourd'hui l'adhésion et l'engagement des membres auprès des GSAN semblent principalement déterminés par l'offre formative du Projet (et il faudrait entendre le

---

/ collecter régulièrement des données et donner trimestriellement la situation alimentaire et nutritionnelle sur la colline. On notera aisément que **parmi ces quatre tâches, deux (la première et la quatrième) sont directement liées au Projet.**

<sup>54</sup> Ainsi le **GSAN pourrait être interprété comme le bras armé du Chef de colline dans la lutte contre la malnutrition.**

Il faut en effet mettre en exergue la faiblesse du lien entre les TPS (ne disposant que rarement de moyens de transport et/ou d'indemnités) et les agents communautaires. Ainsi, généralement, les ASC ne se rendent qu'une fois par mois auprès du CDS. Cependant, bien entendu, ce lien continue à exister et sa légitimité n'est pas remise en cause par la présence des GSAN.

<sup>55</sup> Selon le dernier manuel de santé communautaire (Protocole national de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë (PCIMA)) l'ASC doit : inciter la population à l'utilisation des services de santé y compris des services nutritionnels ; sensibiliser la population à des changements de comportement en relation avec la nutrition ; mener des actions concrètes comme la supervision des comités de distributions des intrants nutritionnels ; Préparer le programme d'activités mensuel sous la supervision du TPS ; Assurer le Paquet Minimum d'Activités (PMA) relatifs aux services de santé comprenant : Identifier, récupérer et relancer les cas d'abandons et les conseiller à reprendre le traitement et Faire le suivi de la croissance des enfants de 0 à 5 ans/dépistage et référence des cas de malnutrition vers les structures de prise en charge ; Identifier les cas de décès à domicile ; Accompagner les cas d'urgence au CDS ; Orienter pour le dépistage et informer la population sur les services nutritionnels disponibles dans la localité.

<sup>56</sup> Par ailleurs nous constatons que **la participation des leaders religieux a été très irrégulière.** Il se peut que cela soit due à des pratiques de ciblage révisables, mais plus généralement nous croyons que ces derniers ne trouvent pas vraiment une place au sein des GSAN et qu'ils pourraient aussi sensibiliser leurs communautés de fidèles sans faire partie de la plateforme collinaire.

<sup>57</sup> En raison de 30.000 à 40.000 BIF par mois.

<sup>58</sup> En plus d'une rémunération (mais il serait plus précis de parler de « remerciement »), de manière presque systématique les membres des GSAN mentionnent la nécessité de recevoir des bottes, des imperméables et des t-shirts (le logo du Projet/WW-GVC devrait y être bel et bien présent selon les personnes interrogées) ainsi que des badges (là aussi avec le logo). Si les requêtes relatives aux vêtements désignent certes un besoin réel mais aussi la persistance d'un paradigme de dépendance du Projet, **le besoin de badges dénote en filigrane les difficultés de certains membres à être accueillis/écoutés auprès des ménages ciblés** (et donc une volonté d'acquiescer plus de légitimité). Par ailleurs l'idée selon laquelle le logo du Projet (voir de WW-GVC) y soit intégré témoigne du fait que **le GSAN demeure - aux yeux de ses membres - une émanation du Projet** (voir de WW-GVC).

mot « offre » dans toute l'ampleur de son champ lexical)<sup>59</sup> ; dans le cadre des autres initiatives de l'Aide des dynamiques en tout et pour tout similaires s'affirment.

**36.** Il nous semble d'ailleurs qu'**au sein des instances communautaires des trajectoires d'engagement à géométrie variable se dessinent.**<sup>60</sup> Autrement dit, en tant qu'observateurs empressés du jeu vicieux (et inavouable) de surenchère qui semble s'être installé au pays autour des « intéressements », les acteurs locaux restreignent la qualité et la quantité de leurs efforts **en fonction la largesse des compensations que leur sont accordées par les différents projets.**

**37.** Pour autant WW-GVC devait continuer à analyser les facteurs qui incitent les responsables communautaires à choisir leurs fonctions (qu'il s'agisse d'un investissement en capital social, d'une recherche d'une côte de prestige, l'expression de valeurs religieuses ou politiques, la possibilité de recevoir des contreparties, etc.)<sup>61</sup> et leurs attentes en termes de bénéfices. Ceci contribuerait à une meilleure compréhension de la manière dont les intéressés perçoivent la valeur ajoutée de leur rôle et donc à mettre éventuellement en place des mesures qui pourraient alimenter leur « motivation ».<sup>62</sup>

### Des comités au pluriel

**38.** Malgré le fait qu'au Burundi le nombre d'interventions sur le territoire soit en baisse depuis plusieurs années, **la foison de comités de gestion auprès des collines reste tout autant souvent ahurissante.**<sup>63</sup> Cela traduit non seulement **une « communautarisation » systématique des approches**<sup>64</sup> mais également **une très forte sectorialisation des**

---

<sup>59</sup> En effet une séance de formation (ou une réunion) est l'occasion pour acquérir des connaissances mais aussi pour bénéficier d'une prise en charge (déplacement, hôtel, repas, perdiem, etc.).

<sup>60</sup> C'est notamment le cas de tous les agents d'Etat, presque systématiquement intégrés dans les comités mis en place par les différents projets.

<sup>61</sup> Tant internes (par les ménages qui reçoivent des services) qu'externes (telles que, comme mentionné auparavant, les formations offertes par les différents projets). En particulier ce dernier aspect semble être porteur pour ce qui est de la « motivation » des membres du GSAN. Que la répétition nous soit permise, une session de formation ne permet pas seulement de se rendre dans les centres urbains (chefs-lieux, capitale) grâce aux indemnités de déplacement mais offre en général aussi des perdiem et des repas gratuits.

<sup>62</sup> Comme mentionné auparavant, et ce n'est pas un fait sémiotique pas si anodin que cela, en kirundi, le mot motivation n'existe que lorsqu'une forme récompense physique est impliquée (monétaire ou autre, (*agashiro kagute*) et non en termes, par exemple d'acquisition de capital social). Notons également qu'un nombre significatif des membres des GSAN sont déjà rémunérés mais en fonction de barèmes considérés obsolètes par les intéressés.

<sup>63</sup> Dans le but d'élucider les appartenances multiples des acteurs collinaires, nous fournissons ici une liste certainement peu exhaustive des conseils et des comités locaux.

**En premier lieu il faudra noter les Comités de développement** en charge de l'identification des enjeux de développement et des mesures à prendre dans la planification communale. Nous parlerons plus longuement par la suite de ces comités qui sont directement intégrés dans le dispositif de planification décentralisée.

**Le conseil des notables collinaires** instituée par la loi No 1/03 du 23 janvier 2021, est chargée de résoudre pacifiquement les conflits qui surviennent dans la communauté. Ces notables n'ont pas pour mission de trancher des litiges mais jouent plutôt le rôle de conseillers. Cela permet ainsi de réduire les dossiers traités par les tribunaux de résidence (pour autant, la méconnaissance de la loi est l'un des défis majeurs de ce comité et plus généralement du secteur de la justice).

Les **Comités mixtes de sécurité humaine** (CMSH) mis en place en 2004 et institutionnalisés en 2014 s'inscrivent dans la volonté de promouvoir une police de proximité au niveau de chaque colline. La mission principale desdits Comités est de constituer un cadre d'alerte et de prévention (pour autant la diversité des missions qui leur sont dévolues – 42 ! - pourrait être à l'origine de certaines dérives autoritaires).

Les **Comités de Santé (COSA)** (ou encore les Associations de Santé Communautaire - ASACO) **ont été constitués auprès de chaque CDS** dans le but de lier davantage les structures de soin à ses usagers potentiels (la communauté). Il faut néanmoins noter que par manque de moyens et en raison d'un cahier de charges ambigu ils sont souvent dysfonctionnels.

Les **Comités de jeunes** sont encadrés directement par les conseillers collinaires dans une volonté de l'Etat de mieux encadrer les énergies vitales du pays. Le **Comité des femmes leaders** est une émanation collinaire de l'Office de la Première Dame pour le Développement au Burundi (OPDD-Burundi) et s'implique directement dans les questions sur la santé maternelle et infantile.

Les **Comités des Points d'Eau** assurent l'entretien des infrastructures et organisent le bon fonctionnement des services d'approvisionnement.

Quoiqu'informelles, les **Unités Collinaires** présentes dans quasiment toutes les collines burundaises (2.910) et créées par la Croix Rouge regroupent des volontaires ayant pour objectif de soutenir les personnes vulnérables. Par ailleurs la Croix-Rouge met également en place des Comités collinaires de santé et nutrition (CCNS) ainsi que des comités collinaires de réduction des risques de catastrophes (CCRRC) en collaboration avec l'OIM.

Il faut en plus compter tous les comités mis en place par les différents projets (dont, entre autres, **les COPIL de Nkuriza** à Cibitoke et Buzanza, **en tout et pour tout similaires aux GSAN**).

<sup>64</sup> Nous employons ici le terme pour désigner le fait de s'asseoir ensemble pour affronter des problèmes communs (et non pour identifier un groupe d'individus possédant comme dénominateur commun le trait religieux, culturel, ethnique, idéologique ... ce qui d'ailleurs servirait comme « opérateur d'illégitimation »). Pour autant nous récusons ici le terme « communauté » qui tend à occulter les divisions qui traversent les territoires urbains comme ruraux (il est par ailleurs intéressant de noter que le terme **est traduisible en kirundi généralement comme voisinage** (*Ikibano*,

**modes de gouvernance** (engendrée généralement par des projets d'aide). Non seulement donc la plupart des projets cherche à se créer une interface collinaire *ex novo*, mais

39. Certains de ces comités jouissent d'une légitimation institutionnelle (qui n'est pas pour autant gage de durabilité), d'autres au contraire ont été constitués (par des modes invariablement descendants) afin de répondre à des besoins ponctuels et sont en général « à terme ». **Il ne faudrait pas croire pour autant que ces comités expriment un élargissement des démarches collectives dans la prise de décision et donc l'essor d'une gouvernance horizontale du bien commun.** Au contraire pour la plupart ils sont constitués par les mêmes individus (et de manière presque systématique par le chef de colline et ses conseillers) et révèlent la persévérance des modes de gestion verticaux (bien que locaux).
40. Pour autant **cette dimension hiérarchique est souvent fonctionnelle à la dimension de coordination** (et permet donc de réduire la tendance à une sectorialisation à outrance) et s'inscrit par ailleurs de manière parfaite avec les orientations de la décentralisation qui confère aux représentants des collectivités une compétence générale pour la gestion des affaires locales.<sup>65</sup> Il serait donc possible d'affirmer que l'utilité de **ces comités est directement proportionnelle aux compétences de ces membres, mais aussi que les enjeux sectoriels pourraient également être traités autour d'autres tables si la présence des mêmes participants** est garantie.

#### Ancrage institutionnel

41. L'une des contraintes principales pour la mise à échelle des interventions de nutrition au Burundi était **la faiblesse des dispositifs de coordination institutionnelle des acteurs dans la mise en œuvre des interventions sectorielles.**<sup>66</sup> En statuant sur la **création d'une Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PMSAN)** logée auprès de la Deuxième Vice-Présidence de la République, le décret n. 100/068 du 13 avril 2019 certifiait la volonté du Gouvernement de répondre à cette enjeu.<sup>67</sup> Dans les intentions le rôle principal de cette plateforme était de coordonner toutes les initiatives de renforcement et promotion de la nutrition et la sécurité alimentaire (dans le cadre de la mise en œuvre du PSMSAN).<sup>68</sup>

---

ou à la limite *abanya gihugu*, « les habitants ») qui a des contours sémantiques bien différents de « communauté » **et ne laisse entendre la présence d'aucun dénominateur commun à part celui de la proximité géographique.**

Des critiques très fortes ont été formulées à cet égard. Nous reportons ici celle de Tarik Dahou, probablement trop sévère mais qui élucide la persistance de ce besoin de simplification des faits sociaux. « Les organisations suscitées par le monde du développement ont été nombreuses et répondent à un principe de miniaturisation de l'action, qui prétend ainsi contrôler les variables « déterminantes » de la réalité sociale. La notion de communauté peut être considérée comme un moyen de légitimer cette ingénierie sociale qui tend à introduire des schèmes de regroupement permettant de s'affranchir de la complexité du monde, en le façonnant par la définition des variables stratégiques des actions auxquelles doivent « participer » les populations ». Tarik Dahou. *Les modes passent, la communauté reste.* Cahiers d'études africaines 202-203 | 2011.

<sup>65</sup> En effet, en confiant des tâches aux autorités locales, l'État se réserve le droit de leur donner des directives sur la marche à suivre, et, en même temps, de les surveiller. Ainsi l'utilisation des collectivités locales comme unités de base de l'administration publique dispense en grande partie l'État de mettre en place des organismes locaux qui le représenteraient directement et légitime en quelque sorte le fait que l'État se retire progressivement d'un certain nombre de domaines.

<sup>66</sup> Et notamment des trois Ministères impliqués : le MSPLS, le MDPHASG et le MINEAGRIE.

<sup>67</sup> Ce décret donnait suite au décret n°100/ 31 du 18 février 2014 « portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Pilotage de la Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et Nutrition (PMSAN) au Burundi.

Le Comité de pilotage de la PMSAN, formé par neuf ministres stratégiques œuvrant dans la sécurité alimentaire et la nutrition et présidé par un secrétariat exécutif ainsi que par le Premier ministre, est avant tout un cadre politique permanent de facilitation et d'accélération des progrès en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Par ailleurs la **création de cette plateforme est successive à l'adhésion du pays en juillet 2012 à l'initiative SUN-REACH qui appelle au développement de l'approche multisectorielle dans la lutte contre la malnutrition.**

<sup>68</sup> « Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et de Nutrition ». A noter que le rôle du secrétariat exécutif (SEP/PNSAN) était, entre autres, « de susciter l'intégration des indicateurs de Nutrition et de la sécurité alimentaire dans les Plans Stratégiques Sectoriels, et dans les Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC) ».

Le Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et de Nutrition 2019-2023 (PSMSAN II) s'aligne au Plan National de Développement du Burundi (PND 2018 -2027). C'est donc aussi le Cadre de Suivi-Evaluation du PSMSAN qui devrait permettre une bonne harmonisation et une coordination efficace de la réponse nationale aux questions de sécurité alimentaire et de nutrition.

Par ailleurs cette plateforme avait voulu trouver **une déclinaison étalonnée au processus de décentralisation en cours**. Ainsi, grâce à un second décret en 2021,<sup>69</sup> le rôle de la PMSAN<sup>70</sup> avait été déconcentrée au moyen de la création de structures de coordination provinciales (PPSAN) (et possiblement communales, PCSAN), avec des effets jusqu'au niveau opérationnel.<sup>71</sup>

42. Aujourd'hui force est de constater que **la mise en place des PPSAN et PCSAN a accusé un certain retard** (vraisemblablement en raison de contraintes liés à la disponibilité des fonds)<sup>72</sup> et que **ces plateformes sont peu opérationnelles**, avec un cadre d'intervention toujours confus et un degré de légitimité dans l'orientation des actions de sécurité alimentaire et de nutrition peu effectif. Sans un véritable dispositif opérationnel d'accompagnement (généralement fourni par des partenaires au développement) il se peut en somme que ces institutions resteront évanescentes.
43. Ainsi, **l'institutionnalisation d'une terminaison ultérieure de ces plateformes au dernier échelon administratif** (la colline), bien que théoriquement alignée aux orientations politiques du secteur,<sup>73</sup> **nous semble pour l'instant accessoire** (puisque déconnectée d'un dispositif institutionnel fonctionnel et dans tous les cas avec des liens hiérarchiques qui seraient à revisiter dans le cadre du nouveau découpage administratif). Plus vraisemblablement **une fixation pourrait être recherchée auprès du Comité de Développement**, responsable des orientations au niveau de la colline.
44. En effet avec l'adoption de la Loi communale en 2005, le gouvernement du Burundi s'est engagé dans le processus de décentralisation et dans le transfert des compétences et des ressources vers les collectivités locales. Cette orientation avait porté à l'institution de 129 conseils communaux (CC) et à une subdivision en 2.910 collines. Les communes sont tenues de prendre en main leur destin et doivent élaborer et mettre en œuvre leurs plans communaux de développement communautaire (PCDC) qui doivent servir de cadre de référence unique et global pour les acteurs de la planification communale et renforcer considérablement la nouvelle approche de planification participative (ce qui permettra possiblement aux autorités et à leurs partenaires de prendre en compte les véritables besoins des populations lors de la détermination des investissements). La première génération des PCDC s'est inspirée de la politique gouvernementale, du CSLP et des OMD, mais l'élaboration du CSLP II a tenu compte des PCDC pour les consultations communautaires en raison de la place importante que les instruments de planification adoptés par le gouvernement central réservent à la décentralisation et au développement communautaire.

---

<sup>69</sup> Le décret 100/143 du 11 mai 2021 mentionne la déconcentration de la Plateforme « Des structures déconcentrées et décentralisées de la Plateforme sont respectivement les Plateformes Provinciales de la Sécurité Alimentaire et Nutrition (PPSAN) en sigle, organisées par un arrêté du Premier Ministre et, les Plateformes Communales de la Sécurité Alimentaire et Nutrition (PCSAN en sigle), organisées par ordonnance ministérielle ». Il s'agit là notamment de l'ordonnance 530 du 15 octobre 2021 qui institutionnalise aussi les plateformes communales comme émanation locale des PMSAN et prévoit des réunions trimestrielles (sans pour autant mentionner des éventuelles disposition budgétaires) ainsi que de l'arrêté 015/121/PM du 5 octobre 2021 relatif à la création des PPSAN.

<sup>70</sup> Ce décret apporte en effet aussi un changement de nom ; il est à nouveau question de la Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PMSAN).

<sup>71</sup> « L'instauration des Plateformes Provinciales et Communales s'étend sur tout le territoire national, du plus haut niveau jusqu'au niveau communal, qui est l'entité de base de mise en œuvre des politiques de développement au Burundi. Ainsi, les représentants des ministères aux niveaux provincial et communal constituent un comité de pilotage pour chaque PPSAN ou PCSAN. Le rôle de ce comité est d'encadrer les activités des plateformes. À ce jour, l'ensemble des provinces et des communes présentent une plateforme déconcentrée et décentralisée. »

<sup>72</sup> Voir à ce propos : SUN, *Déconcentrer et Décentraliser la Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PMSAN) au Burundi*, 2023.

<sup>73</sup> En particulier dans le Plan Stratégique de Nutrition (2019-2023) du PRONIANUT est dit « Mieux assurer la coordination des actions depuis le niveau central jusqu'au niveau le plus déconcentré (Faciliter la mise en place depuis le niveau central jusqu'à la colline) ; renforcer la présence du PRONIANUT dans la communauté (vulgariser les normes et standards en matière d'alimentation de la femme enceinte, de la femme allaitante, du nourrisson et du jeune enfant, et des autres cibles auprès des prestataires de soins) ; renforcer les capacités de tous les intervenants en matière de nutrition ; Intensifier les interventions pour le changement de la perception de la malnutrition au sein des communautés rurales ; Mieux intégrer et renforcer la mobilisation communautaire sur la question de la malnutrition ; Réussir à établir un processus régulier de dépistage de malnutrition au sein de la communauté) ; ... » (pages 46,47)

Ainsi, **les compétences des GSAN pourraient certainement être mises à la disposition des Comités de Développement** et susciter ainsi l'intégration des indicateurs et des actions de nutrition et de sécurité alimentaire dans les plans stratégiques locaux.<sup>74</sup>

- 45. Ces orientations doivent toutefois être interprétées comme précaires.** En effet le **contexte institutionnel au Burundi demeure assez mouvant** (pour ne pas dire incertain) et le nouveau découpage administratif engendrera pour sûr des reconfigurations des différentes instances (dont en premier lieu les PPSAN). Il serait donc probablement approprié de miser sur une poursuite du travail des GSAN dans leur configuration actuelle afin de garantir les actions de proximité au niveau collinaire.

## FARN

- 46.** Les FARN (Foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle) sont un espace d'apprentissage et de formation, où les mamans lumières (éventuellement secondées par les papas lumière) procèdent à des démonstrations culinaires (avec des repas équilibrés et nutritifs composés de 3 groupes d'aliments et possiblement à base de ce qui est disponibles localement) à l'intention des femmes ayant des enfants malnutris (modérés) afin de garantir leur réhabilitation nutritionnelle (et ce durant 12 jours)<sup>75</sup> et deuxièmement à des actions de sensibilisation autour de l'hygiène, de l'ANJE et de la planification familiale (en collaboration avec les ASC).

L'approche FARN semble être actuellement l'une de méthodes les plus appropriées et efficaces pour garantir l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants dans un programme communautaire de nutrition.<sup>76</sup>

- 47.** En début de Projet 996 mamans lumières (en raison de 2 par colline dans les 498 collines qui font partie de la zone d'intervention du Projet) avaient participé à une formation sur les approches ANJE, l'alimentation équilibrée et basée sur les produits locaux, les FAN/ FARN ainsi que sur les thèmes transversaux (hygiène, VIH, santé de la reproduction et santé mères-enfants).<sup>77</sup> Aussi, 2.310 ASC avaient été formés sur la prise de mesures anthropométriques en vue de l'évaluation nutritionnelle.<sup>78</sup> Par la suite, en 2024, 374 ASC avaient été formés aussi

---

<sup>74</sup> Pour employer le cahier des charges des Plateformes Communales il s'agirait d'impulser « une planification communale (PCDC) sensible à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ».

<sup>75</sup> Chaque séance FARN peut durer jusqu'à quatre heures (à part le premier et dernier jour qui englobent aussi le temps de la pesée) en sachant qu'en deuxième partie la dernière heure est réservée à la diffusion de messages IEC (FAN).

<sup>76</sup> L'approche de la Déviance Positive est le résultat d'une série d'études réalisées tout au long des années 60, 70 et 80. Pour leur part, les ateliers communautaires sont nés dans les années 60 à Haïti, avec la création des Centres de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle (CREN) permettant aux enfants sévèrement malnutris de se rétablir. Progressivement des ajustements ont été apportés à ce premier modèle pour que les CREN, devenus entretemps FARN, n'accueillent que des enfants modérément malnutris et sur des périodes plus courtes (2 semaines, puis 12 jours). **Au Burundi les premières FARN ont été mis en place dès 2003**, par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida avec l'appui d'UNICEF, qui avait introduit un Programme de Nutrition à Assise Communautaire (PNAC) à travers un projet pilote dans la commune de Mutaho (Gitega). L'évaluation de ce projet pilote réalisée fin 2008, avait certifié la pertinence de la stratégie basée sur la Déviance Positive. Après cette évaluation, il avait été recommandé par le ministère aux autres partenaires d'appuyer l'extension de cette approche dans tout le pays. Ainsi, des ONG internationales (en l'occurrence IMC dans les provinces de Kirundo et de Kayanza, Pathfinder à Muyinga et Kayanza, WVI à Muramvya et Karusi, Concern à Cibitoke et GVC à Bujumbura rural, Agro Action Allemande à Kirundo, GTZ à Rutana) avaient commencé à mettre en œuvre des projets similaires.

En 2013, le Ministère de la Santé et le PRONIANUT avaient rédigé un « Guide de Gestion et de fonctionnement des FARNs au Burundi », avec l'appui de l'UNICEF et de l'OMS. Ce guide reprenait les principales recommandations pour la mise en œuvre des FARN et sert depuis de document de référence au niveau du pays.

<sup>77</sup> Il serait pourtant plus approprié de parler de recyclage pour la plupart d'entre elles, puisque les formations des ML se poursuivent sur le territoire national depuis plus de 20 ans. A titre d'exemple (bien entendu sans que cela ait une quelconque valeur statistique) certains mamans lumière ont affirmés avoir participé, au cours de leurs années de pratique, à plus de 20 séances de formations, menées par au moins 4 acteurs différents. Il faut par ailleurs noter que le Projet précédent avait quant à lui aussi formé 996 mamans lumières sur la méthodologie FARN/FAN.

<sup>78</sup> Bien que pour certains ASC il s'agissait d'un recyclage puisque 1.254 avaient déjà été formés sur ces mêmes thèmes dans le cadre du Projet précédent sur la prise de mesures anthropométriques, la surveillance nutritionnelle, et sur les concepts clés sur la nutrition ainsi que sur l'approche FARN/ANJE.

sur des concepts clés de la nutrition ainsi que sur l'hygiène, le genre et la planification familiale.<sup>79</sup>

48. Le Projet a opéré en bonne synergie avec le Projet Nkuriza qui structure et accompagne les FARN dans les provinces de Cibitoke et de Bubanza. Ainsi il n'a fourni des kits (casseroles, bassines, bâches, balances, etc.) que pour une partie des 276 collines des Provinces de Bujumbura Rural et Rumonge (103 pour la précision).<sup>80</sup>

L'approche choisie a été de ne pas assister les FARN avec des vivres mais de laisser que les habitants de la colline s'organisent par eux-mêmes (sous l'égide du GSAN).

49. Toutefois **l'organisation des FARN constitue un enjeu de taille pour les GSAN**.<sup>81</sup>

En effet, le protocole national précise que pour les séances des FARN les vivres doivent être amenés par les parents des enfants bénéficiaires.<sup>82</sup> Pour autant les parents sont rarement en mesure d'apporter plus que de la farine. Les GSAN essaie de combler ces manques à travers des sensibilisations porte à porte. Cependant ces travaux ont un taux de réussite assez inégal ; **globalement les vivres sont difficilement collectés auprès des ménages (et lorsqu'ils le sont, la diversité des aliments n'est pas garantie)** et cela n'est guère surprenant (qu'il s'agisse de raisons dictées par la priorité accordée aux besoins familiaux ou par la conviction que la responsabilité de la prise en charge des enfants malades relève avant tout des autorités sanitaires ou à la limite des partenaires au développement).

50. Cette difficulté est loin d'être une exclusivité du Projet et concerne la plupart des interventions de nutrition communautaire. Par conséquent au niveau national d'autres options sont actuellement poursuivies par les autorités sectorielles dont **la mise en place d'un grenier communautaire collinaire**.<sup>83</sup> Ce stock agirait comme une réserve stratégique, permettant de mettre de côté des récoltes excédentaires issues des périodes de production agricole abondante. Pour autant les modalités de gestion et d'approvisionnement de ce grenier restent à être définies (tout comme les éventuelles formes de compensation).<sup>84</sup> Notons par ailleurs que ce modèle n'est guère nouveau et il a été largement expérimenté dans plusieurs pays africains comme solution pour rendre autonome l'approvisionnement des FARN.<sup>85</sup>

51. Plus globalement **ces difficultés questionnent les fondements des approches communautaires** (et donc, essentiellement, dans notre cas de figure, la pertinence du désengagement des acteurs étatiques et des partenaires dans l'approvisionnement des FARN).

---

<sup>79</sup> La formation n'a duré qu'un jour dans chaque binôme de provinces. 183 présidents des GASC (groupement des agents de santé communautaire) ainsi que les ASC membres des GSAN des provinces de Bubanza et Cibitoke (pour un total de 191 ASC) ont été formés sur la nutrition, hygiène, genre et planning familial. Ces ASC ont dû à leur tour renforcer les autres 1936 ASC lors des séances FAN. Nous reviendrons dans la suite du rapport sur les risques (mais aussi les bénéfices) de ce système de formation à cascade. A noter qu'après la formation, 183 présidents des GASC ont reçu des parapluies afin de faciliter leurs activités de suivi à domicile (post FARN) et suivi des enfants malnutris réhabilités à domicile.

<sup>80</sup> Ce choix a été imposé par un budget insuffisant.

Les kits ont tendance à se dégrader assez rapidement. Il est légitime de croire que son utilisation ne soit pas limitée aux séances de démonstration culinaire. D'ailleurs, selon les personnes interrogées, **ces kits deviennent propriété de la maman lumière**.

<sup>81</sup> Cet enjeu nous semble avoir été sous-estimé en phase d'élaboration de la proposition (« Les besoins en aliments pour les FARN ainsi que les éventuels frais de déplacements des acteurs ou d'autres coûts seront à la charge de la communauté, qui pourront les gérer grâce, par exemple, aux fonds de solidarité collinaires »). Ou, en utilisant un prisme de lecture renversé, on pourrait aussi dire que les dynamiques « communautaires », et donc les logiques d'entraide et de solidarité envers les plus vulnérables, ont été surestimées.

<sup>82</sup> Il faut noter que par le passé WW-GVC apportait directement les vivres pour les FARN. Si cela garantissait un approvisionnement régulier, les ML avaient fait noter que souvent les menus s'éloignaient des pratiques alimentaires locales. Par ailleurs les FARN n'avaient plus lieu après la fin du Projet (« ... les leçons apprises pendant les phases précédentes de Kura Kibondo ont montré **qu'une des causes de la non-réplication des FARN**, une fois terminé le projet, **est la difficulté à rassembler des aliments nécessaires au déroulement de l'activité et à faire face aux dépenses engendrées par l'activité** (déplacements des acteurs, renouvellement des kits, etc.) »).

<sup>83</sup> Il s'agit là d'un projet pilote à Mwaro pour tester les orientations du nouveau manuel de prise en charge communautaire.

<sup>84</sup> **Pourquoi** pour autant **ne pas imaginer un grenier virtuel** ? Selon cette option, lors des exercices budgétaires des communes, une enveloppe serait systématiquement allouée aux collines (et donc éventuellement aux GSAN) pour l'achat des vivres. Une option probablement chimérique mais qui pourtant demeure tout à fait pertinente et qui permettrait de préserver des dynamiques robustes de redevabilité (elles seraient en effet inévitablement moindres avec des organisations internationales).

<sup>85</sup> Parmi d'autres modèles, les « **Greniers des Enfants** » au Sénégal (Enda Santé, Vision du monde, etc.). A partir des stocks constitués grâce aux dons des ménages plus aisés, les ML préparent des farines enrichies et nutritives. Ces farines sont composées notamment de mil, de maïs, d'arachide, de niébé, et sont cuisinées sous forme de bouillies. Lorsqu'un enfant est dépisté malnutri, sa mère reçoit ces farines nutritives pour qu'elle nourrisse son enfant de bouillies pendant 2 à 3 semaines, jusqu'à son rétablissement.

La question est loin d'être inopportune (et pourtant elle est rarement posée de manière directe) : **est-il congruent que ce soit la « communauté » qui prenne en charge par elle-même (voire à elle seule) un problème de santé publique ?** Et par ailleurs, comment faire en sorte que ceux qui s'engagent au bénéfice des plus vulnérables (les membres des différents comités notamment, et ceux qui ne sont pas autrement rémunérés) sur leur territoire puissent aussi en tirer un bénéfice qui puisse alimenter leur motivation ?

**52.** Il se peut qu'une esquisse de solution réside dans la **promotion d'entreprises d'utilité publique** (qui œuvrent donc aussi dans l'intérêt général sans perdre pour autant l'objectif de générer des gains pour ces membres).<sup>86</sup>

Le Projet a initié des centres d'agrégation à qui l'option de contribuer – via leurs récoltes - à l'approvisionnement des FARN (mais aussi des réhabilitations à domicile) avait été présentée. Si l'approche générale est probablement pertinente, il faudrait pour autant que ces accords soient mieux encadrés et que donc l'éventuelle contribution aux séances de démonstration culinaires et de réhabilitation nutritionnelle fasse l'objet d'une véritable convention avec les exploitants (avec des modes de définition de ces contrats réellement participatifs).<sup>87</sup> Aussi **des avantages à caractère continu devrait être configurés** afin de préserver l'intérêt envers le dispositif.<sup>88</sup>

**53.** Il faudra aussi prendre en compte le fait que **les politiques nationales sont actuellement dans une phase de révision** et que les mesures du nouveau manuel relatif à la santé communautaire sont en train d'être testées dans le cadre d'une intervention pilotes à Mwaro.<sup>89</sup> Les prévisions indiquent que ces approches ne seront validées qu'en début d'année 2026. Sans que cela contraigne à des modes attentistes, et afin de conjuguer le besoin que la prise en charge de la malnutrition puisse se poursuivre et que les GSAN puissent continuer à remplir leur rôle de coordination, prudemment, nous nous sentirions de conseiller la mise en application d'une stratégie provisoire qui prévoit **d'accorder une petite enveloppe budgétaire aux GSAN** (en attendant donc que des accords avec les nouveaux centres d'agrégation soit conclus).<sup>90</sup>

**54.** Par ailleurs – puisqu'un FARN n'est constitué qu'avec un nombre d'enfants dépistés malnutris compris entre 8 et 12 - **ce sont surtout les séances de démonstration et d'accompagnement à domicile qu'il faudrait seconder et suivre de plus près.** En effet dans ce cadre les ML sont presque systématiquement confrontées à un manque d'aliments (voir de diversité) et les taux de récupération sont plausiblement bien plus bas que dans les FARN.<sup>91</sup>

## Jardins familiaux

**55.** Une agriculture sensible à la nutrition s'efforce de maximiser la contribution de l'agriculture à des meilleures pratiques nutritionnelles et offre des promesses d'amélioration de la diversité

---

<sup>86</sup> En France on parle d'Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale ; cependant, au-delà des grands principes, aucun rapprochement organisationnel est à rechercher.

<sup>87</sup> Bien entendu il sera plus difficile de faire accepter ces accords dans les centres déjà créés ; nous croyons que cela pourra pourtant se faire dans la deuxième phase de développement des centres. Il est aussi important de noter que **l'éventuel changement d'objet social de ces centres entraînerait également des évolutions dans les modes de production (et de transformation et conservation) afin de garantir une disponibilité continue.**

<sup>88</sup> En effet lorsque l'agrément « utilité publique » est accordée en France, il permet souvent aux entreprises labellisées de bénéficier durablement d'importants avantages fiscaux (qui constituent des facteurs de motivation et de durabilité). Bien entendu au Burundi, il faudrait imaginer d'autres formes de reconnaissance qui aillent au-delà de la fiscalité.

<sup>89</sup> Notons parmi d'autres **la volonté de rémunérer tous les ASC et d'intégrer parmi ces derniers les mamans lumière** (ou d'au moins celles qui remplissent les critères d'éligibilité).

<sup>90</sup> Bien entendu **cette enveloppe devra idéalement (à terme) être remplacée par une allocation budgétaire de la Commune.**

<sup>91</sup> Nombreuses mamans lumière disent être obligées d'acheter des vivres afin de les apporter auprès des ménages lors de séances de démonstration culinaire.

alimentaire. L'implication du gouvernement burundais et des donateurs envers le mouvement de renforcement de la nutrition (Scaling Up Nutrition, SUN) a incité la conception, à l'échelle nationale, de stratégies visant à atteindre une bonne nutrition par le biais de l'agriculture.<sup>92</sup>

- 56.** Ainsi, afin de changer les pratiques alimentaires auprès des ménages avec des enfants dépistés malnutris en avril 2023 le Projet a misé - entre autres - sur la diffusion de jardins potagers au sein des enclos familiaux (*akarima k'igikoni*). Au cours des sessions FARN ayant suivi le dépistage, les moniteurs agricoles avaient donc sensibilisé les mères avec des enfants malnutris sur la pertinence de la mise en place d'une petite superficie affectée à la production maraichère de proximité afin de favoriser une plus ample utilisation de légumes dans les repas.<sup>93</sup> Des sites de démonstration avaient été mis en place chez les parents lumière et des semences (amarante, chou, carotte, poireaux, oignon, courge) avaient été distribuées aux ménages.
- 57.** Le constat est que **la plupart des ménages semble avoir suivi les conseils des moniteurs**.<sup>94</sup> Cependant, si la présence d'un lopin de terre - quoique maigre - cultivé à l'amarante et au chou<sup>95</sup> aura vraisemblablement le mérite de contribuer à l'émergence d'une culture de diversification des régimes alimentaires, il ne faudrait pas pour autant alimenter l'illusion qu'une production marginale de légumes au sein de l'enclos familial puisse à elle seule prévenir la re/in-surgence de la malnutrition.<sup>96</sup> Par ailleurs, à en croire les témoignages, **la production - comme pour toute culture maraichère en champs - est souvent entravée par le manque d'intrants** (notamment pour la fertilisation et le traitement), **de moyens de production** (dont l'eau) **et de connaissances**.
- 58.** Aussi il faut noter qu'un certain nombre de ménages ne possèdent pas d'espaces autour de leur logement.<sup>97</sup> Ainsi, pour ceux qui souhaiteraient s'engager dans la voie productive, l'adoption **d'approches semi-collectivistes**,<sup>98</sup> **avec une mise à disposition d'une terrain par les**

---

<sup>92</sup> Il est intéressant de noter comme des actions axées sur l'agriculture ont émergées au sein des pratiques des acteurs. En effet, traditionnellement, « les interventions nutritionnelles sont considérées comme des interventions spécifiques à la nutrition (*direct nutrition interventions*), c'est-à-dire qu'elles ciblent directement les causes de la malnutrition: un apport énergétique inadéquat et/ou une mauvaise santé, notamment à travers trois interventions principales que sont le traitement de la malnutrition aiguë, l'augmentation de l'apport en micronutriments, et la promotion de l'allaitement maternel exclusif (SUN, 2010). Les impacts de ces interventions sont démontrés et prouvés de longue date, et leur efficacité comme traitements médicaux ne fait pas de doute ... » par contre « l'émergence d'un modèle de politique agricole sensible à la nutrition a donc été analysée ici comme l'œuvre d'un entrepreneur de politique principal, à savoir David Nabarro, et notamment à travers la structure inclusive et générale que constitue le mouvement SUN... . L'étude du transfert et de l'appropriation d'un modèle agricole sensible à la nutrition au niveau des pays nous force également à émettre un deuxième constat : il semble exister une très faible appropriation institutionnelle de la structure transférée ». Valentin Brochard. *Enjeux et dynamiques de la circulation internationale d'un modèle agricole sensible à la nutrition : compréhension par les études de transfert politique*. Science politique. 2013. Nous en conseillons fortement la lecture.

<sup>93</sup> Cette activité avait déjà été promue dans le cadre du projet précédent. Ainsi, 57,4% des enquêtés lors de l'évaluation finale du Projet Kura Kibondo II possédaient des jardins potagers familiaux et, de manière encore plus significative, **98,0% pratiquaient la maraichage** (jardins et hors jardins).

<sup>94</sup> En raison de la très forte présence humanitaire dans le pays, il est par ailleurs assez probable que ces mêmes ménages aient été sensibilisés auparavant par d'autres projets sur la nécessité de mettre en place des jardins.

Nous tenons par ailleurs à souligner **que les moniteurs agricoles et les agronomes communaux ne jouissent pas toujours d'une bonne image auprès de la paysannerie burundaise**. « ... il faudra accepter une remise en cause radicale et sans complaisance des principaux « acquis » en matière de politique agricole : rapports de domination Etat/paysans qui, à travers le système politique clientéliste et la pyramide de la vulgarisation agricole, ont si profondément détérioré l'image que les paysans ont de l'Etat ... ». Voir à ce propos : Hubert Cochet. *Le secteur agricole au Burundi : enjeu majeur des politiques de développement. Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994), 1995*, hal-02536734.

<sup>95</sup> Généralement il s'agit d'un jardin rond bâti en étages d'un diamètre d'environ 2 mètres. Pour autant ce modèle, difficile à mettre en œuvre par des non-initiés et relativement coûteux (petits bois, sable, travail, etc.) est généralement remplacé par une (voir plus exceptionnellement) platebande de 2 mètres de long sur 1,2 mètre de large.

Le modèle promu à partir des années 2000 (keyhole garden ou jardin en trou de serrure construit en cercle – 3 mètres idéalement - autour d'une colonne de compostage) semble être en voie d'abandon à cause des coûts de construction (briques/bois).

<sup>96</sup> Il faut en effet noter que depuis des décennies les jardins potagers familiaux sont promus par les ONG comme une solution efficace pour lutter contre la malnutrition. Avec une certaine profondeur historique, force est de constater que le prodige est un leurre et que la croyance assume des contours d'ordre idéologique vue la correspondance plutôt tenue avec la réalité.

<sup>97</sup> Il s'agit en particulier des ménages avec des logements en location et principalement dans les centres urbains/communaux. Cet enjeu avait par ailleurs déjà été soulevé dans le cadre de l'analyse socio-économique commanditée par le Projet : « **28% des ménages dont les enfants souffrent de la malnutrition n'ont aucune production agricole** ; **39% des ménages très vulnérables** ; **25% des ménages vulnérables et 17% des ménages modérément vulnérables ont des moyens d'existence qui dépendent des activités hors sol ; principalement de la main d'œuvre agricole** qui est malheureusement saisonnière ». Il faut par ailleurs noter comme ces données pourraient avoir peu de cohérence si comparées à celle de l'évaluation finale de Kura Kibondo II (« 98% des ménages bénéficiaires pratiquent le maraichage »).

<sup>98</sup> Il est intéressant de noter qu'**en France (comme en Angleterre)**, les jardins familiaux, ou **jardins ouvriers (allotements)**, apparus à la fin du XIXe siècle, sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants par les municipalités. Ces parcelles, affectées le plus souvent

**autorités collinaires** (éventuellement moyennant une petite redevance symbolique afin de favoriser des logiques d'investissement personnelles), pourrait se révéler pertinente.<sup>99</sup> Par ailleurs cela cadrerait parfaitement avec la volonté d'investir sur l'agriculture.<sup>100</sup>

- 59.** Pour autant, comme dans le cas des centres d'agrégation et des AGR, **des interrogations persistent concernant les postures relationnelles des encadreurs et des moniteurs.** L'un des facteurs clé de la réussite des porteurs de projets accompagnés relève de la faculté d'écoute et d'empathie des conseillers. Ainsi l'efficacité du parcours d'accompagnement repose sur une relation interpersonnelle et doit recourir principalement au dialogue, en général ouvert et non directif.<sup>101</sup>
- 60.** Notons enfin que les conseils prescrits par les moniteurs agricoles sont parfois teints d'ambiguïtés. **Soumis à des injonctions contradictoires**<sup>102</sup> et à la nécessité de conjuguer - sans nécessairement les accorder - les consignes émanant non seulement de leur ministère (selon leur ligne hiérarchique et donc via les encadreurs communaux) mais aussi des projets, **les moniteurs se retrouvent souvent à adapter le message en fonction de l'« appartenance » des bénéficiaires** (à tel ou tel projet).

## AGR collectives et individuelles

- 61. Les Centres d'agrégation** sont des fermes implantées sur des superficies (pour l'instant relativement réduites et de l'ordre d'un quart/demi hectare) accordées par l'administration communale aux membres des AVEC (généralement une seule dans chaque commune, exceptionnellement deux) et cultivées de manière collective avec des spéculations à haute valeur nutritionnelle (soja, patate douce à chair orange, haricot bio fortifié, maïs, etc.). Le Projet a fourni l'intégralité des intrants et du matériel pour ces fermes (semences, engrais, produits phytosanitaires, plantoirs, arrosoirs, etc.) ainsi que des animaux. La supervision des exploitants est garantie par l'encadreur communal, le moniteur agricole et le facilitateur et par WW-GVC.<sup>103</sup>
- 62.** Bien qu'il ne soit pas possible de porter un jugement accompli sur l'efficacité de ces fermes qui ont à peine démarré leurs travaux agricoles (la première campagne se conclura au cours de ce

---

à la culture potagère, avaient été initialement destinées à améliorer les conditions de vie des ouvriers en leur procurant un équilibre social (et donc pour favoriser aussi un éloignement des cabarets !) et en vue de subvenir en partie aux besoins alimentaires de leur foyer.

Bien entendu si la gestion du terrain est collective (clôture, points d'eau, etc.), chaque parcelle est cultivée individuellement.

<sup>99</sup> Les centres d'agrégation mises en place par le projet constituent un exemple de champ collectif mais qui ne bénéficie pas spécifiquement aux ménages sans terre. Aussi le projet NKURIZA adopte une approche similaire en province Bubanza en aménageant des jardins communautaires sur des terres octroyées par l'administration communale et exploitée par un groupe de bénéficiaires avec des enfants ayant été dépistés malnutris qui y cultivent ensemble des légumes destinés à l'autoconsommation mais aussi aux FARN.

<sup>100</sup> Il est important de noter que « pour expliquer l'évolution de l'agriculture burundaise, c'est le schéma malthusien qui est le plus souvent avancé. L'explication est alors fort simple: l'« explosion démographique », en provoquant un accroissement considérable de la « pression foncière » aurait entraîné une extension des surfaces cultivées au détriment des pâturages et des terres laissées en jachère, une régression consécutive de l'élevage, la diminution de la surface moyenne des exploitations agricoles, la mise en culture de terrains à forte pente et l'aggravation des phénomènes d'érosion, une baisse généralisée de la fertilité et une chute des rendements, la généralisation du sous-emploi à la campagne ». Hubert Cochet. *Le secteur agricole au Burundi : enjeu majeur des politiques de développement. Les crises politiques au Burundi et au Rwanda (1993-1994), 1995*, hal-02536734.

<sup>101</sup> Nous renvoyons ici vers le texte de Deogratias Niyonkuru (agronome burundais) « Pour la dignité paysanne » publié par le GRIP en 2017. « Même si tout le monde s'en défend, les méthodes de vulgarisation utilisées restent largement dominées par une approche top down techniciste et simpliste, qui vise le transfert de paquets technologiques privilégiant les cultures pures, le semis en ligne, l'utilisation de semences améliorées, de fertilisants et de pesticides. Les paysans africains se sont farouchement opposés à ces technologies car celles-ci vont à l'encontre de leur expérience millénaire – qui repose sur l'association des cultures, le seul modèle à même d'assurer une alimentation équilibrée et, surtout, de maintenir sur le long terme la fertilité des sols ferrallitiques très fragiles ... ». Nous ajouterions, en mesure de garantir une diversification des ressources et donc moins de dépendance aux soubresauts des marchés.

<sup>102</sup> Pertinemment en ligne avec la note précédente nous pouvons - parmi tant d'autres - prendre l'exemple des produits phytosanitaires dont l'utilisation est proscrite dans des approches fondées sur l'agroécologie généralement promues par les ONG internationales.

<sup>103</sup> Cette activité était encore mal définie dans le cadre de la proposition de Projet (« une fois le mécanisme de renforcements des VSLAs mise en place ... les membres seront accompagnés à la réalisation d'AGR collectives, orientées sur l'agriculture sensible à la nutrition, l'élevage, la transformation alimentaire ... ». Une fois cette réalité bien consolidée, le projet prévoit d'accompagner les VSLAs dans un parcours qui les amènera à se structurer en réseaux, à s'orienter vers des AGR structurées dans les chaînes de valeur porteuses et à haute impact nutritionnelle...).

trimestre), **les activités nous semblent pourtant tout à fait pertinentes et devraient vraisemblablement permettre à un certain nombre de membres des AVEC de s'engager dans la gestion d'une entreprise agricole.** Néanmoins il faudra attendre de voir comment les groupes sauront s'appropriier ces centres et les développer en rectifiant éventuellement aussi les modes de gestion.

- 63.** En effet l'approche du tout collectif (avec des travaux conduits en commun et des revenus redistribués auprès des membres de manière équitable) ne semble pas toujours appropriée et devient parfois une source de friction entre associés. **La dynamique collective, bien que fonctionnelle à la structuration des groupes et donc à l'essor d'éventuelles nouvelles initiatives collatérales, limite les bénéfices individuels** (alors que la rémunération - et la prévisibilité des revenus - demeure pour les membres interrogés l'indicateur principal pour déterminer la satisfaction à l'égard de l'emploi). Par ailleurs l'éloignement éventuel du Projet dès la deuxième campagne obligera les exploitants à une prise en charge intégrale de tous les frais de mise en culture, ce qui constitue un enjeu de taille pour une organisation si peu expérimentée (dans la gestion des processus organisationnels avant tout).
- 64.** Cependant **les activités collectives** ont aussi des prérogatives fonctionnelles aux objectifs du Projet. En effet elles pourraient représenter **une solution pour les ménages n'ayant pas les capacités de mener à bien des AGR individuelles.** Ces derniers **profiteraient ainsi d'un encadrement de proximité susceptible d'accroître les chances de réussite.** Dans tous les cas, et à l'occasion de la mise en place éventuelle de nouveaux centres,<sup>104</sup> il pourrait être opportun que les membres des AVEC puissent concevoir leurs propres modes de participation et de gestion des parcelles (et donc l'éventuelle évolution vers la coopérative agricole).<sup>105</sup>
- 65.** En outre, **la dimension démonstrative de ces centres** (non seulement dans le cadre de la vulgarisation des techniques culturales modernes<sup>106</sup> sur des spéculations à haute valeur nutritionnelle mais aussi, possiblement, mise à disposition de vivres pour les enfants malnutris) **mériterait d'être promue** avec l'organisation d'échanges horizontaux entre AVEC d'une même commune (ou de communes limitrophes).<sup>107</sup>
- 66.** Il faut enfin mentionner que le Projet a réalisé la distribution d'un certain nombre de chèvres et de lapins auprès de ces centres d'agrégation. Au-delà de la pertinence de l'activité, **il serait essentiel non seulement d'assurer des modes d'attribution individuels mais aussi de clarifier le dispositif de passation des animaux** (généralement dénommé, avec une certaine désinvolture, « chaîne de solidarité »)<sup>108</sup> auprès de l'ensemble des bénéficiaires et d'élargir le mécanisme redistributif à tous des membres avec des engagements formels de la part des premiers bénéficiaires afin que la logique de la transmission soit garantie (en particulier, lorsque l'échange n'a pas lieu, des mécanismes compensatifs sont à mobiliser).
- 67.** Le Projet a également sensibilisé les membres des AVEC pour que les crédits puissent financer des activités ancrées aux chaînes de valeurs à haute valeur nutritionnelle.<sup>109</sup> Aussi il a voulu

---

<sup>104</sup> Nous sommes convaincus qu'afin de favoriser l'appropriation par les bénéficiaires, l'apport du Projet dans des éventuels nouveaux centres devrait se réduire progressivement. Il pourrait donc se limiter au plaidoyer pour l'attribution d'un champ et à un éventuel petit lot de semences et de produits phytosanitaires (en plus de l'encadrement technique bien entendu). Dans ce cas de figure la mise en place des centres ne se ferait qu'après la mobilisation par les bénéficiaires de leur contribution (dont l'envergure reste à être définie mais pourrait se concrétiser par le désherbage de la parcelle, la collecte du fumier, le traçage des courbes, etc.).

<sup>105</sup> Nous insistons sur le fait que les membres des AVEC ne se sont pas choisis. Il ne faudrait donc pas que le Projet fasse une promotion trop verticale des éventuelles évolutions organisationnelles.

<sup>106</sup> Notamment le semis en ligne, l'agroforesterie, le traçage des courbes de niveau et leur végétalisation, le paillage, l'utilisation de la fumure organique complémentée par la fumure minérale, les techniques de compostage, l'association des cultures en intercalaire, l'irrigation collinaire, etc.

<sup>107</sup> Bien entendu les voyages d'échange impliqueraient l'allocation de petites enveloppes (limités par exemple aux frais de transport et aux repas pour les participants).

<sup>108</sup> Nous tenons à souligner une fois de plus la nécessité d'appréhender les territoires ruraux, non seulement en fonction des caractères communs qui le distinguent, mais aussi en fonction des conflits et des antagonismes qui les traversent. Ainsi une utilisation excessive du terme « communauté » risque d'induire des biais cognitifs.

<sup>109</sup> Ce sont en particulier les moniteurs agricoles qu'accompagnent les membres des AVEC dans le choix des AGR, dans l'orientation et l'encadrement des différents acteurs des chaînes de valeur et dans l'éventuelle élaboration de plans d'affaire.

de promouvoir l'adhésion des ménages les plus vulnérables, préalablement identifiés comme tels, aux AVEC.

### **« Les plus vulnérables » ?**

- 68.** Dans le but d'ajuster ses interventions aux besoins spécifiques des ménages, en octobre 2023 le Projet avait organisé un dépistage afin de déterminer leur grade de vulnérabilité. Ainsi les ménages avaient été répartis en trois catégories dont les ménages très vulnérables (soit 1.857 ménages, correspondant à 27,3% du total), vulnérables (4.743 soit 69,7%) et modérément vulnérables (207, soit 3%).<sup>110</sup> Afin de faire en sorte que les ménages très vulnérables puissent participer activement aux AVEC en achetant des parts,<sup>111</sup> le projet avait prévu une enveloppe spécifique (128.000 BIF) pour chacun de ces ménages afin de soutenir le lancement d'une AGR familiale/individuelle qui - à termes - devraient leur permettre de sécuriser un épargne régulier.<sup>112</sup>
- 69.** Bien qu'il soit trop tôt pour analyser les effets de cette action (les distributions de cash n'ont eu lieu qu'en mai 2025), il est possible de faire quelques considérations d'ordre général. En effet **cette approche questionne non seulement le fait qu'il soit envisageable (et faisable) de définir précisément les contours de la pauvreté mais aussi la pertinence de confier une AGR aux ménages les plus démunis** afin de les sortir durablement de leur détresse.
- 70.** Qui sont donc les plus vulnérables (ou, selon la terminologie employée jusqu'en 2010 les indigents) ? Au Burundi comme ailleurs cette question est souvent au centre des agissements des acteurs de l'aide.<sup>113</sup> En effet la diffusion de l'approche HEA<sup>114</sup> dans le cadre de l'action humanitaire a permis de raffermir une représentation des contextes (tout particulièrement ruraux) selon laquelle les ménages habitant une zone d'économie alimentaire particulière sont très rarement homogènes en termes d'accès à la nourriture et aux revenus. Il est en effet indéniable que les facteurs structurels élargissent le fossé séparant les ménages les plus démunis des ménages les plus aisés. Toutefois **les différenciations, en termes d'actifs,**

---

<sup>110</sup> La catégorisation des ménages souffrant de la malnutrition a été réalisée en employant la méthode du Participatory Wealth Ranking (PWR) qui prévoit une triangulation entre les données récoltées auprès des ménages par la « communauté » (principalement les membres du GSAN) et celles des enquêteurs recrutés par le Projet sur la base d'un questionnaire interrogeant le statut familial, l'accès aux aliments, les conditions d'hygiène et de santé, les revenus et la possession d'actifs productifs ou non productifs.

<sup>111</sup> En effet l'une des premières préoccupations du Projet a été de **ne pas tomber dans les écueils du projet précédent dans le cadre duquel la volonté d'intégrer les ménages les plus démunis au sein des AVEC avait dû se confronter à leur difficulté à garantir une épargne constante**. Le rapport d'évaluation finale mettait ainsi en exergue le fait qu'il fallait « favoriser l'inclusion des ménages pauvres dans les VSLA pour l'amélioration de leur sécurité alimentaire et l'accès à une nutrition adéquate avec des actions spécifiques et par l'engagement de la population ».

<sup>112</sup> Il faut noter que **cette somme, en raison de la forte inflation au Burundi (18,8% en 2022, 27,1% en 2023, 40,9% en mars 2025), assume désormais une valeur peu significative**. En plus il faudrait déduire de ce montant les frais (11.000 BIF) pour l'ouverture d'un compte (sur lequel ce montant sera versé par le Projet) et les frais de déplacement (parfois allant jusqu'à 40.000 BIF par trajet pour les ménages les plus éloignés des centres communaux) afin de garantir l'émargement des fiches du Projet le jour de la distribution.

<sup>113</sup> « Au seuil de 0,35 (seuil proche du seuil international), les résultats de la dernière enquête sur la pauvreté montrent que 56,7% des ménages en milieu rural sont pauvres en conditions de vie et que 43,7% des ménages sont pauvres monétairement. Par ailleurs la proportion de personnes sans aucune couverture d'assurance maladie est de 82,4%, la proportion des ménages ayant le score de consommation pauvre ou limite est de 32,1%. 82,8% des ménages ont un pavement en terre ou de sable et 90,6% ne sont pas connectés à l'électricité. 43,2% des ménages ne possèdent aucun bien de communication ou de transport... ». En dehors de Bujumbura Mairie les pourcentages relatifs à la privation sont encore plus significatifs : en moyenne 65,6% des ménages bénéficiaires n'ont aucun équipement de communication et seulement 5,9% des ménages bénéficiaires dispose d'équipement de déplacement (principalement un vélo). Kura Kibondo, *Etude socio-économique*, Mai 2024.

Pour voir l'évolution au cours de ces dernières années, selon la Banque mondiale, **la population vivant avec moins de 1,90 \$ par jour est passée de 65,10% en 2013 à 62,10% en 2020**. Cette évolution s'est accompagnée d'une légère réduction des inégalités, le coefficient de Gini passant de 0,386 à 0,375 sur la même période

<sup>114</sup> Développé à la fin des années '90, l'Household Economic Approach (Analyse de l'économie des ménages) avait été conçue pour avoir une image détaillée des moyens d'existence par groupe socio-économique et par zone, pendant une année de référence, pour connaître les stratégies mises en place par ces ménages pour accéder à leur alimentation et à leur revenu, pour comprendre les relations entre les ménages de la communauté et les interactions avec l'économie régionale ou nationale et pour mieux prévoir les changements à court terme d'accès à la nourriture (qualitativement et quantitativement). Il est depuis plus de 20 ans largement mobilisé dans le ciblage des bénéficiaires des programmes d'aide en engendrant des dynamiques parfois destructives du tissu social.

qui peuvent exister au sein des habitants pauvres d'une même unité géographique (commune / colline) **sont des catégories opérationnelles dont la pertinence est à nuancer**, et ce surtout dans les territoires ruraux.<sup>115</sup> Autrement dit **la distance entre les différentes couches vulnérables n'est pas forcément si profonde et marquée (parfois elle revête même un caractère purement anecdotique)** pour justifier la détermination de seuils d'inclusion dans un programme d'élargissement des opportunités économiques ciblant les plus vulnérables, voire de filets sociaux.<sup>116</sup>

71. Par ailleurs, dans une économie du travail dominée par l'informel et la précarité, tout processus de catégorisation n'aurait qu'une validité provisoire. Cependant la **pesanteur des procédés d'enquête risque non seulement de cristalliser les périmètres des groupes** mais aussi de légitimer l'absence de prise en compte des trajectoires de la pauvreté (qui sont au contraire intrinsèquement incertaines)<sup>117</sup> **et favoriser ainsi des approches, contradictoires dans les termes, d'« urgence statique ».**<sup>118</sup>
72. Il faudrait par ailleurs concéder que **la conduite d'une AGR n'est pas une tâche aisée pour les catégories habituellement peu productives** (personnes très âgées, intellectuellement déficientes ou malades, etc.).<sup>119</sup> L'alternative, comme mentionné auparavant, serait donc de **proposer des AGR collectives** avec une supervision externe (en sachant toutefois que ces dernières devraient offrir un avantage comparatif significatif – en termes de bénéfices avant tout - par rapport à la main d'œuvre agricole). Mais ce sont aussi des dispositifs à caractère plus « assistentialiste » qui devraient être promus.
73. De ce fait, renforcer les programmes des filets sociaux pour essayer de relever les ménages constitue souvent la voie la plus appropriée pour améliorer les conditions de vie des couches de population les plus démunies. Même si les dispositifs de protection sociale ne sont pas toujours prévisibles,<sup>120</sup> et que la faiblesse du système réside non seulement dans sa couverture sur le territoire (partielle, de manière euphémistique) mais aussi dans son manque de flexibilité, ils restent cependant essentiels. Par ailleurs des expériences récentes montrent bien **que les transferts monétaires inconditionnels ont un impact direct et significatif sur la baisse de la prévalence tant de la malnutrition aigüe que de la malnutrition chronique.**<sup>121</sup>
74. Par conséquent, la conception, dans le cadre des opérations de ciblage, d'un mécanisme de référencement des ménages non éligibles auprès des structures de protection sociale habilitées,<sup>122</sup> nous semblerait tout simplement indispensable (et parfaitement en ligne avec la

---

<sup>115</sup> « La pauvreté est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain quelle que soit sa dimension, monétaire ou en conditions de vie. Sous la dimension monétaire, on dénombre, en milieu rural, 3,6 fois plus de pauvres qu'en milieu urbain, (55,7% contre 15,5%). Sous la dimension non monétaire, il y a 2,5 fois plus de pauvres en milieu rural qu'en milieu urbain (56,7% contre 22,5%). » Rapport de l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi (*EICVMB 2019-2020*), 2021.

<sup>116</sup> « Les revenus moyens par ménages sont différents d'une catégorie à l'autre avec une différence non significative entre les catégories des ménages vulnérables, modérément vulnérables et des témoins. ... **Toutes les catégories des ménages bénéficiaires du projet Kura Kibondo ont des revenus moyens de loin inférieurs au seuil de pauvreté avec des déficits de -75% pour les ménages très vulnérables, de - 58 % pour les ménages vulnérables et de - 50% pour les ménages moins vulnérables** ... » Kura Kibondo, *Etude socio-économique*, Mai 2024.

<sup>117</sup> A titre d'exemple, même pour un ménage moins vulnérable, le remboursement d'une opération chirurgicale auprès de l'hôpital (par exemple une césarienne) pourrait être à l'origine d'un processus de forte décapitalisation qui engendrerait un changement soudain et inattendu de statut.

<sup>118</sup> Cela est tout autant valable pour le ciblage géographique dont la pertinence est toujours très incertaine (et qui, par ailleurs, induit des phénomènes de saupoudrage qui nuisent à l'efficacité des actions et réduisent les opportunités d'apporter des véritables changements).

<sup>119</sup> Par ailleurs ce sont souvent aussi des personnes ayant souffert régulièrement de malnutrition et donc intellectuellement atteints.

<sup>120</sup> Comme dans la plupart des pays africains, la mise en place d'un système de protection sociale pour les catégories de population les plus démunies (la vulnérabilité étant moins évoquée) se déclinent dans le cadre de dispositifs provisoires qui piétinent dans une phase prolongée de gestation avec des financements irréguliers et incertains (ce qui empêche les ménages de réaliser des planifications à moyen terme). D'ailleurs, parmi les mesures prises, la mise en place de registres sociaux (des systèmes d'information abritant une base de données nationale sur les bénéficiaires des actions de protection sociale ou des filets sociaux) demeure capitale et pourtant inefficace si des mesures de mise à jour régulières ne sont pas prises.

<sup>121</sup> Ces résultats sont toutefois à relier à deux facteurs essentiels, premièrement le montant des transferts et leur prévisibilité, et en deuxième lieu la présence d'interventions complémentaires de sensibilisation autour des pratiques nutritionnelles.

<sup>122</sup> C'est ainsi que le projet « Merankabandi » a été mis en place pour la période de 2017-2022 au Burundi. Il avait pour but de contribuer à lutter contre la vulnérabilité structurelle des ménages en vue de leur permettre de faire face à un contexte d'urgence humanitaire dans les quatre provinces ciblées (Gitega, Ruyigi, Karuzi et Kirundo). Il reposait sur un système de transfert monétaire (TM) régulier aux ménages les plus pauvres

volonté affichée dans le narratif du Projet d'atteindre une meilleure intégration avec le secteur de la protection sociale).<sup>123</sup> En fin de compte **il s'agirait donc d'élargir le périmètre d'action sur la vulnérabilité non seulement en amont (parmi les « trop aptes ») mais aussi en aval (parmi les « inaptes »)**. Autrement dit faire en sorte que les ménages potentiellement moins vulnérables puissent accéder à des opportunités mais aussi élargir les dispositifs d'aide pour les catégories les plus vulnérables.

## AVEC

- 75.** Les AVEC (VSLA en anglais)<sup>124</sup> représentent une évolution du système des tontines, pratiquées depuis des siècles sur le continent africain.<sup>125</sup> Le principe de base des AVEC est de permettre à un groupe de personnes qui se sont choisies elles-mêmes de former un groupe ayant pour objectif d'épargner de l'argent, qui devient un capital et qui pourra être emprunté par les membres. L'objectif principal d'une AVEC est donc d'offrir des facilités d'épargne et de prêt (et collatéralement d'assistance mutuelle) aux membres qui n'ont généralement pas accès aux services financiers du secteur formel.
- 76.** A chaque réunion (hebdomadaire, bi-hebdomadaire ou mensuelle), les membres d'une AVEC ont l'opportunité d'épargner dans un fonds commun ou de contracter un prêt. Le montant qu'un membre peut emprunter est souvent limité à deux fois l'étendue de son épargne (même si chaque AVEC est libre de décider d'adopter des approches différentes). Par ailleurs à chaque réunion les membres cotisent pour alimenter une caisse de solidarité (en général 10% d'une part par membre et par réunion) qui sert à répondre à des besoins sociaux collectifs ou individuels (et pas nécessairement liés à la nutrition).<sup>126</sup> A la fin du cycle (6, 9 ou 12 mois) les

---

dans quatre provinces couplées à des activités complémentaires (AC) de communication de changement de comportement pour la promotion des investissements dans le capital humain des ménages, en particulier chez les femmes et les enfants.

« Un suivi longitudinal des enfants issus de deux groupes différents (un groupe expérimental et un groupe de contrôle) montre des évidences des impacts des TM sur la santé nutritionnelle des enfants bénéficiaires. « La prévalence de la malnutrition aiguë sous toutes ses formes (globale, modérée et sévère) est plus importante dans la population non bénéficiaire que dans la population bénéficiaire. Ce qui indique que les résultats obtenus dans la population bénéficiaire peuvent être attribuables à la mise en œuvre du programme Cash+. Plus que les AC c'est le transfert monétaire octroyé aux ménages bénéficiaires qui a eu un impact sur la malnutrition des enfants ». Kodjopatapa Messan Amégee, *Transferts monétaires et malnutrition des enfants de moins de 5 ans au Burundi : Une étude de cohorte*. Collection Recherche et regards d'Afrique, vol.3 N.8, Avril 2024.

**Le Projet Merakabandi II**, qui est encore loin d'être un véritable dispositif de protection sociale, mais qui devrait garantir une certaine prévisibilité dans l'octroi des allocations, notamment 40.000 tous les 2 mois X15 fois et avec des modules complémentaires centrés sur la graduation).

<sup>123</sup> « G3. Les ménages d'enfants malnutris sans moyens d'existence substantiels sont d'extrême vulnérabilité ... Le renforcement de la résilience de ces ménages à besoins d'une synergie d'autres acteurs qui travaillent sur les filets sociaux ou la protection sociale ». Narratif du Projet, page 13.

<sup>124</sup> C'est en général ce terme qui est mobilisé par le personnel du Projet. Nous pensons que l'utilisation de l'acronyme français, dans un pays francophone, serait bien plus appropriée, surtout au bénéfice des membres des associations.

Il faut aussi noter que souvent les organisations essaient d'apporter des modifications aux premiers modèles des associations d'épargne et de crédit. Ainsi nous avons les CECI (SILC en anglais), les VICOBA, les groupes de solidarités (et ce dans le cadre des actions d'UNICEF au Burundi), etc.

<sup>125</sup> Les tontines constituent une forme de solidarité sociale entre les membres d'un même groupe qui jouissent de confiance mutuelle. Le système de tontine consiste à ramasser la cotisation monétaire de chaque membre, pour une période donnée (une semaine, un mois ou plus) et à remettre cette somme à l'un des membres, à tour de rôle. Contrairement à la plupart des tontines, les AVEC n'ont pas un fonctionnement rotatif.

<sup>126</sup> Nous voulons ici insister sur **une trajectoire d'imbrication potentielle**. En effet, parmi les multiples déclinaisons des groupes communautaires de solidarité nous tenons ici à mettre en avant **les Mutuelles Communautaires de Nutrition (MCN)**, particulièrement développées au Bénin, dont le rôle principal est de faire en sorte **qu'une action de prévoyance d'entraide et de solidarité dans le domaine de risques sociaux (liés à la sécurité nutritionnelle des ménages) soit organisée**. Ces groupes représentent une déclinaison des mutuelles de santé dont le développement est largement promu par les états africains (dont le Rwanda qui a réalisé des progrès importants vers la CSU, principalement en fournissant **une assurance maladie aux pauvres du secteur informel** par le biais de mutuelles de santé communautaires et qu'a voulu améliorer l'adhésion aussi **par le biais de mécanismes de financement innovants tels que les associations d'épargne pour payer les cotisations** ; nous passerons sur le ressentiment que la verticalité de cette politique a pu créer auprès des populations). Nous tenons toutefois également à souligner les défis qui présentent ces mutuelles. « ... malgré l'élan observé dans le développement des systèmes mutualistes, il y a près de trois décennies, de nombreuses études ont mis en évidence les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre effective de la participation des usagers et usagères, notamment la faible capacité contributive des populations, se traduisant par un faible taux d'adhésion et un montant de primes très limité; la prise en compte très inégale des besoins des bénéficiaires (variabilité de l'offre de soins couverts, qualité insuffisante des soins, tensions entre les régimes mutualistes et les prestataires de services de santé); des prestations limitées pour les plus pauvres, qui ne sont pas impliqués-e-s; le caractère volontaire de l'adhésion et l'amateurisme de la gestion... ». *Les défis des mutuelles communautaires en Afrique de l'Ouest*. Dans : sous la direction de Valéry Ridde. *Vers une couverture sanitaire universelle en 2030 ? Réformes en Afrique subsaharienne*. ESBC, 2021.

fonds sont liquidés est répartis équitablement parmi les membres (ils existent toutefois aussi des modèles qui suggèrent de répartir exclusivement les bénéficiaires et non l'intégralité des fonds afin de préserver le capital et donc la possibilité d'octroyer des prêts plus importants).

- 77. Le Projet a pu constituer 340 AVEC et poursuivre de l'accompagnement des 158 AVEC mises en place dans le cadre de l'action précédente** (pour un total d'environ **13.000 participants**).<sup>127</sup> Le dispositif lié à cette activité se fonde sur un travail d'encadrement de la part de WW-GVC et des 16 encadreurs des AL, ainsi que des 498 facilitateurs et membres des GSAN (et en particulier les moniteurs agricoles) formés par le Projet. Contrairement aux préconisations initiales aucun fonds de roulement a été mis à disposition des AVEC.<sup>128</sup>
- 78. Les AVEC semblent avoir rencontré la satisfaction de la grande majorité de ses membres.** Le besoin de recourir à des crédits pour financer des petites activités (ou couvrir des besoins primaires) est incontestable, surtout en raison de l'absence ou de l'inaccessibilité de services financiers de proximité. Aussi les AVEC favorisent l'émergence d'une culture de l'épargne et deviennent des **instruments d'entraide et donc de cohésion sociale**.<sup>129</sup>
- 79. Il est en revanche plus difficile de déterminer si les crédits ont permis de démarrer des véritables AGR. Généralement les prêts paraissent de minimes à maigres (entre 5.000 et 120.000 BIF) et suffisant principalement à couvrir des besoins** (consommation, santé, éducation, etc.) **ou, à la limite, à réaliser des petites opérations spéculatives/commerciales, plus rarement pour des véritables investissements productifs.** En effet les fonds dont disposent les groupes d'épargne sont souvent modestes.<sup>130</sup>
- 80. De la même manière il est décidément trop tôt pour avancer des considérations trop fermes sur les effets dans les relations de genre** (en sachant que certains AVEC n'ont même pas atteint une année de vie). Il est toutefois possible d'avancer l'hypothèse que **la possibilité d'accéder à des crédits ait permis aux femmes d'acquérir plus d'indépendance financière au sein du ménage (et que cela, par ricochet, ait possiblement déterminé des réallocations dans les dépenses alimentaires au bénéfice des enfants)**. Néanmoins ces progrès mériteraient d'être investigués dans le cadre d'études longitudinales en mesure d'offrir une interprétation fiable de l'étendu du changement.<sup>131</sup>
- 81. Il est aussi pertinent de s'interroger par rapport à la capacité des AVEC d'intégrer les ménages les plus vulnérables.** Sans pouvoir évaluer les contours du phénomène, nous avons constaté qu'il y a des abandons au sein des certains AVEC, dus principalement à l'incapacité à « suivre le rythme ». Ces ménages sont souvent considérés par les autres membres comme les plus vulnérables. Certaines mesures correctives ont déjà été prises par le Projet (notamment les aides pour lancer des AGR). Il faudrait également **réduire les mesures contraignantes** relatives à la régularité des cotisations et **faire en sorte que des démarches incitatives** (montant et priorisation pour l'octroi des crédits par exemple)

---

<sup>127</sup> Bien que le nombre de membres soit difficile à calculer de manière précise (étant la fiche de suivi des AVEC peu exploitable), il semble s'attester autour de 25 par AVEC. Il faut souligner que dans les évaluations récentes des AVEC il a souvent été constaté qu'un nombre plus bas de membres (20/25) semble tout à fait pertinent en zone rurale. En effet l'expérience a démontré que quand les groupes comptent plus de 30 membres, ils sont moins solidaires, les réunions prennent trop de temps et le travail du comité de gestion est plus complexe. Par contre, l'intermédiation financière offerte aux membres est plus limitée quand les groupes sont petits et les coûts de mise en œuvre des programmes peuvent être plus élevés.

<sup>128</sup> Afin de nourrir la caisse des AVEC (et donc vraisemblablement d'accroître le montant des prêts) le Projet avait initialement envisagé le décaissement d'une somme d'argent froid (450.000 BIF). Quoiqu'attendu par toutes les AVEC, ce fonds ne sera finalement pas décaissé. Ce choix, bien qu'indiscutablement pertinent dans un contexte où l'on devrait s'affranchir des approches fondées sur les dons à long terme, nuira pour autant à la réputation du Projet.

<sup>129</sup> Dans certains lieux les membres avaient constitué une deuxième caisse de solidarité. Cela témoigne non seulement de **l'émergence de nouvelles formes endogènes d'entraide mais aussi du fait que la réponse aux besoins sociaux est souvent l'enjeu prioritaire pour les ménages.**

<sup>130</sup> Avec des parts mensuelles à 500 BIF et un nombre de membres parfois limité, et en présence d'une demande importante de crédits, **il résulte difficile pour la plupart des groupes d'épargne d'octroyer à chaque membre des crédits importants.** Pour autant dans des rares cas les parts peuvent monter jusqu'à 2.500/3.000 BIF.

<sup>131</sup> Nous constatons toutefois que dans certains contextes les maris préfèrent intégrer les AVEC par manque de confiance envers les femmes.

**priment sur les interventions punitives** (amendes pour absences ou pour manque de cotisation).

82. Aussi, en raison de leur jeune âge, il est difficile de faire des hypothèses tant quant à leur impact qu'à leur durabilité (et évolution). Néanmoins **nous pouvons raisonnablement estimer que l'épargne, dans sa fonction première d'auto-assurance, permettra aux ménages à faibles revenus non seulement d'atténuer les effets déstabilisants des chocs** liés à des situations d'urgence, **mais aussi de préserver leurs moyens de subsistance et – à moyen terme - de constituer un capital pour réaliser éventuellement des investissements**. C'est notamment ce lien fonctionnel entre les crédits octroyés par les AVEC et le financement d'activités productives qui nécessitera dans le futur d'être étudiée de manière approfondie.
83. Certaines AVEC fonctionnent selon des paradigmes prescriptifs, d'autres au contraire ont adopté un fonctionnement plus similaire à celui des VICOBA, d'autres encore (notamment celles gérant un centre d'agrégation) semblent vouloir évoluer vers un modèle de coopérative agricole. **Cette diversification est porteuse de richesse. Ainsi il faudrait préserver la modularité des approches** afin de garantir les dynamiques d'appropriation (et, comme produit dérivé, la comparabilité dans le cadre d'études à venir).
84. D'ailleurs si **certains membres souhaiteraient voir émerger des structures résolument orientées vers le financement d'activités à visées commerciales** (et donc capables d'octroyer des prêts plus conséquents en mesure de financer des petites activités entrepreneuriales), **d'autres membres semblent plus intéressés aux mécanismes de soutien aux besoins sociaux** (scolarité des enfants, cérémonies, couverture des frais médicaux, etc. et donc des structures avec **les fonctions d'une société de secours mutuel**). Dans les deux cas **l'enjeu principal pour les membres demeure celui d'entretenir en interne les facteurs de durabilité et de se dédouaner des logiques exogènes liées à leur origine**.

## Suivi & Évaluation

85. Le Projet Kura Kibondo III s'articule autour de 3 objectifs principaux (le renforcement de la contribution des acteurs locaux à la conception et à la mise en œuvre d'une assistance alimentaire et nutritionnelle, l'affermissement de la résilience des ménages avec des enfants dépistés malnutris et la promotion du changement de comportements de la population en matière de nutrition, hygiène, planification familiale et rapport de genre).<sup>132</sup>

Dans le cadre logique les cohérences verticale et horizontale sont généralement respectées.

Néanmoins certaines faiblesses peuvent être décelées surtout au niveau des objectifs spécifiques. En particulier il existe **une très forte déconnection entre le premier objectif**<sup>133</sup> **et sa déclinaison dans les indicateurs**. Nous constatons en effet que le dispositif de renforcement des capacités sectorielles des acteurs locaux (AL en particulier mais aussi membres des GSAN), véritable colonne vertébrale du Projet (et possiblement principale valeur

---

<sup>132</sup> Il s'agit dans ces paragraphes d'essayer de répondre à la troisième question des termes de référence (Comment le suivi et l'évaluation des associations et des GSAN sont-ils intégrés dans le projet ? Les méthodes de collecte de données sont-elles adaptées et fiables ?).

<sup>133</sup> Précisons par ailleurs que le terme « assistance » mobilisé dans le cadre de cet objectif ne semble que partiellement approprié, la volonté du projet étant en effet avant tout de mettre en place des structures opérant bien entendu sur la réhabilitation nutritionnelle mais aussi sur la sensibilisation des publics cible et sur des mesures d'accompagnement (AVEC, AGR, jardins, etc.).

ajoutée), est entièrement occulté par les visées relatives à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.<sup>134</sup>

- 86.** Le cadre logique contient par ailleurs un nombre relativement important d'indicateurs. Indépendamment des considérations relatives à l'exhaustivité des mesures au sein de l'architecture (savoir limiter le choix aux indicateurs les plus utiles est une garantie d'efficacité et de durabilité des systèmes de suivi), il faut néanmoins souligner qu'**il s'agit fréquemment d'indicateurs d'activité (et non de résultats)**.<sup>135</sup> Aussi au sein des indicateurs relatifs aux objectifs et aux résultats tant le niveau de référence que la cible recherchée sont inexplicablement absents.<sup>136</sup>

Par ailleurs la théorie de changement du Projet semble relativement indépendante du cadre logique et un travail plus abouti d'identification des indicateurs nécessaires pour analyser les mutations dans les différentes classifications des causes de la malnutrition (immédiates, sous-jacentes ou fondamentales) ne semble pas avoir eu lieu. Pour autant, indépendamment des faiblesses structurelles, le Projet a su encadrer des études en mesure de fournir des informations précieuses sur la vulnérabilité des ménages dans sa zone d'intervention qui pourraient constituer une base de départ pour toute nouvelle intervention.<sup>137</sup>

- 87.** Notons enfin qu'en raison de la taille de la zone d'intervention, le dispositif de suivi repose en ample mesure sur le travail des facilitateurs auprès des collines. Ainsi le système de collecte de données demeure à notre sens fragile et possiblement source d'incohérences ; non seulement en raison des faibles compétences des organisations de base (GSAN) dans les opérations de collecte et de traitement,<sup>138</sup> mais aussi en raison des **multiples paliers de recomposition de l'information**.<sup>139</sup>

- 88.** Par ailleurs nous croyons que **les procédures de suivi se doivent - d'au moins en partie - d'être séparées des encadreurs de terrain (et des facilitateurs)**.<sup>140</sup> Cela demanderait bien entendu de prévoir des ressources nécessaires aux exercices de suivi (et possiblement la rédaction d'un manuel spécifique en début de Projet).

---

<sup>134</sup> Autrement dit **un lien logique est ici rompu**. L'intervention visant l'accroissement des capacités des acteurs aurait dû être accompagnée par des indicateurs spécifiques (en particulier pour ce qui concerne les AL). Par ailleurs, dans le cadre de cet objectif, 2 indicateurs sur 3 sont relatifs aux relations de genre (et seulement le deuxième mesure potentiellement les trajectoires de changement). Le premier indicateur ne mesure que le nombre (et le respect des normes) des FARN. Paradoxalement la mise en place d'un nombre plus important de FARN pourrait indiquer une aggravation du taux de malnutrition. Par conséquent cet indicateur ne pourrait apparaître que tout en bas de la hiérarchie (niveau activités).

<sup>135</sup> A titre d'exemple dans le premier résultat (PE 1.1) les indicateurs n'arrivent pas à préciser le périmètre du changement attendu en termes de capacités (en effet l'élaboration d'une planification ne peut en aucun cas être considérée un changement ; aussi les indicateurs de formation pourraient faire laisser entendre qu'aucune compétence des relais communautaires (notamment les agronomes) préexiste le Projet. D'ailleurs **autonomie et fonctionnalité** (PE 1.3) **ce sont des critères ambigus qui mériteraient d'être mieux précisés** (par exemple « # de GSAN respectant dans l'intégralité leur plan d'action », etc.). Ce même terme (« fonctionnel ») est employé à l'égard des AGR dans le cadre du P.2.2 (à la place, en mesurant les gains issus de l'activité, les nouveaux investissements et le taux de satisfaction des participants, on aurait pu mieux cerner la pertinence et les facteurs de durabilité des éventuelles activités entrepreneuriales).

Aussi dans l'élaboration des indicateurs pour les AVEC (PE 2.3 « # d'AVEC fonctionnels après 1 année ») **l'intégration de mesures relatives à l'évolution au nombre et au montants des prêts** (ainsi qu'à l'évolution du nombre d'AVEC sur le territoire) aurait permis de comprendre les trajectoires d'autonomisation et de croissance.

Enfin l'indicateur 2.3 au niveau de l'objectif 2 (« % de femmes des ménages MAM entrées dans le VSLA ») n'indique pas un changement dans le renforcement de leur résilience.

Notons enfin que le Projet n'a voulu que mesurer ses impacts en fonction de l'évolution de la malnutrition chronique. Afin de disposer d'une lecture plus globale des enjeux, il aurait été possible d'intégrer les mesures relatives à l'insuffisance pondérale, à la maigreur et au retard de croissance (et ce de manière désagrégée en isolant les données relatives aux enfants de moins de deux ans et à la naissance).

<sup>136</sup> En effet même s'il a été impossible pour l'évaluation finale du projet précédent de mesurer la contribution de l'intervention à la rééducation du taux de malnutrition (en sachant par ailleurs que cet exercice est plus approprié dans le cadre d'une enquête que d'une évaluation). Pour autant l'intégration des données, désagrégées par Provinces, du ENSNMB et relative à l'année 2022 aurait été tout à fait pertinente. Il est d'ailleurs **possible de trouver des séries chronologiques afin de lire (et éventuellement d'interpréter) les tendances**.

<sup>137</sup> A cet égard nous pourrions presque affirmer que les documents contractuels du Projet (cela vaut aussi pour le narratif) n'ont donné que le ton initial ; l'action s'est progressivement libérée de certaines contraintes pour opérer dans un régime moins périmétré et défini par des considérations de pertinence (d'action et financière).

<sup>138</sup> Fondées par ailleurs, en large partie, sur les déclarations des agents de terrain (ML, ASC, moniteurs agricoles, ACSA, etc.)

<sup>139</sup> Le facilitateur transmet son rapport à l'encadreur, qui agrège les données de toutes les collines sous sa responsabilité et transmet à son tour au Chef de Projet de l'AL, qui, en collaboration avec sa hiérarchie, rassemble les informations de toute la zone d'intervention et les fait parvenir au Chef de projet de WW-GVC. Seulement par la suite ces mêmes données sont transférées au service de S&E.

<sup>140</sup> Ainsi, toutes les données de santé (dépistage) pourraient être récoltées auprès des instances sanitaires et les autres données (d'au moins une partie d'entre eux) par le personnel des cellules de S&E (tant au niveau de WW-GVC que des partenaires).

89. Enfin remarquons que de manière globale le système de suivi est fortement centré sur des données quantitatives superficielles dont l'intérêt est partiel. Ainsi pour toute intervention future il serait nécessaire de **concevoir (et mesurer) des véritables indicateurs de résultat. Une attention particulière devra être accordée au taux de réhabilitation des enfants dépistés malnutris dans le cadre des séances d'accompagnement** réalisées par les mamans lumière en dehors des FARN (à domicile).

Aussi, **lors des formations, les acquis devraient être mesurés à chaud (juste après la formation) et à froid (à 2/3 mois de distance) afin de pouvoir décliner les contenus des séances de recyclage.**

90. Enfin il faudra **multiplier les évaluations itératives de l'effet brut**,<sup>141</sup> et des exercices à caractère qualitatif (pour mieux saisir les trajectoires de changement auprès des ménages) devront accompagner les analyses quantitatives (possiblement avec des échantillons plus réduits afin de pouvoir les réitérer dans le temps).<sup>142</sup>

---

<sup>141</sup> Puisque les approches évaluatives de type expérimentale sont complexes et coûteuses, « de fait, dans la plupart des cas on se contentera d'une évaluation de l'effet brut, qui permette de juger de l'adéquation du programme aux objectifs, ce qui peut être considéré comme suffisant par les responsables. On pourra rechercher les éléments qui permettent de formuler une hypothèse vraisemblable de causalité de cet effet, mais sans en rechercher la preuve absolue, là encore un jugement de plausibilité de l'efficacité du programme pouvant apparaître suffisant. De ce point de vue, une évaluation reposant sur des mesures répétées aura plus de poids qu'une évaluation avant/après reposant sur deux seules mesures assez éloignées ...

<sup>142</sup> Deux tendances s'affrontent inévitablement lors de la mise en place d'un protocole d'enquête : les enquêtes qui privilégient la représentativité et la taille de l'échantillon, et donc la précision et la puissance des conclusions (au sens statistique), au détriment de la diversité ou d'une plus grande validité de l'information, et les enquêtes qui sacrifient au contraire les grands échantillons au profit d'un contrôle plus étroit de la qualité ou de la variété des données. A notre sens **il ne faudrait pas sanctifier la représentativité au détriment de la qualité des données.**

## RECOMMANDATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

**91.** La volonté est de reprendre ici, et de manière succincte, les principales indications (transversales) déjà formulées dans le cadre des chapitres précédents (en laissant donc de côté celles d'ordre technique spécifiques à chaque groupe d'activités).<sup>143</sup> Bien entendu certaines de ces recommandations ne pourraient trouver d'application que **dans le cadre d'une nouvelle intervention** (dont les contours restent à être définis).<sup>144</sup>

**92.** La pertinence d'une structure locale (à l'échelle collinaire) garantissant la planification des actions visant la réduction de l'insécurité nutritionnelle et alimentaire (et en étroite coordination avec le système sanitaire) a été nettement prouvée.

Pour autant **il faudrait que les GSAN élargissent leur périmètre d'action, en intégrant parmi leurs groupes cibles** (et ce à chaque nouveau dépistage trimestrielle), **les ménages avec des enfants malnutris** (en mettant donc à jour à cette occasion leurs plans d'action).

Aussi des solutions devront être trouvées afin de leur permettre d'organiser convenablement des FARN (tout comme les démonstrations culinaires auprès des domiciles des ménages lorsque les critères ne permettent pas la mise en place d'une FARN). A notre sens il pourrait être envisageable de **leur accorder une petite enveloppe monétaire afin de réaliser les achats des vivres**, et ce **en attendant que des accords puissent être établis avec les centres d'agrégation**.<sup>145</sup>

**93.** Les AVEC suscitent un enthousiasme presque unanime auprès des bénéficiaires et ne semblent pas actuellement faire face à des enjeux de durabilité. Pour autant, en raison de leur jeunesse, elles n'arrivent pour l'instant que rarement à octroyer à ses membres des crédits d'une certaine envergure (permettant des investissements productifs).

Ainsi à la fin du deuxième cycle (entre fin 2025 et début 2026) **l'organisation d'études** (dont le caractère se devra de devenir **longitudinale**) permettrait de **comprendre** non seulement **l'éventuel développement de véritables initiatives entrepreneuriales** (et au sein de quels groupes) **mais aussi les effets réels engendrés sur la cohésion sociale et le rôle de la femme auprès du ménage** (en particulier l'analyse de ce dernier aspect serait relativement importante afin de certifier une éventuelle réallocation des sommes accordées à l'alimentation des enfants).

Lorsque le besoin est ressenti (et exprimé) il est aussi conseillé de **soutenir l'essor des nouvelles associations d'épargne et de crédit, en mobilisant toutefois des formes d'accompagnement plus légères**.<sup>146</sup>

---

<sup>143</sup> Ces considérations sont formulées à partir du constat général qu'au lieu d'adjoindre des activités il faudrait plutôt consolider ce qui a été initié.

<sup>144</sup> A cet égard nous estimons qu'une durée de trois ans devrait suffire pour accompagner les trajectoires d'autonomisation des GSAN et des AVEC (anciennes et nouvelles) et pour mettre en place un dispositif de plaidoyer consistant (voire considérations à suivre). Pour autant, afin d'accroître l'efficacité et l'efficience, **il faudrait réduire la zone d'intervention en prenant surtout en compte la couverture sur le territoire offertes par d'autres acteurs (en particulier le Projet Nkuriza)**. Aussi, si la volonté de continuer à collaborer avec des organisations locales se confirme, nous estimons qu'il faudrait réduire drastiquement le nombre de partenaires (possiblement un seul par Province) et idéalement imaginer une gestion conjointe des bureaux provinciaux avec une utilisation commune des services (et notamment des moyens de déplacement).

Nous laisserons évidemment à WWGVC la tâche d'élaborer une véritable stratégie de développement (ou de désengagement à la limite) à partir de ces considérations.

<sup>145</sup> Pour l'instant nous ne sommes pas en mesure d'estimer la capacité de ces centres de répondre aux besoins. Par ailleurs cette contrepartie devrait être définie depuis le début du support et faire l'objet d'une véritable convention. Bien entendu il sera essentiel de préserver pleinement les objectifs lucratifs des centres. A terme, ces contributions locales devraient être remplacées par une allocation budgétaire communale.

<sup>146</sup> Par ailleurs ces mêmes AVEC pourraient constituer une sorte de terme de comparaison (ou groupe témoin) pour voir les impacts qu'une orientation plus affirmée imposée par l'extérieur (membres non choisis, canalisation vers les filières porteuses, etc.) est en mesure de générer.

94. Au-delà des modalités d'ancrage institutionnel (dont les orientations devraient se décider dans ces prochaines années en fonction de la réorganisation de l'administration territoriale), les GSAN auront besoin de plusieurs années pour assoir leur légitimité et consolider leurs modes de fonctionnement. Ainsi il faudrait **accorder la juste valeur au temps que demande le changement** (surtout en milieu rural) et **préparer les transformations par l'adhésion en favorisant surtout des pratiques authentiquement horizontales** (diagnostic participatifs, évaluation par les pairs, etc.)<sup>147</sup> par rapport aux verticales (sensibilisations, formations, etc.).<sup>148</sup>

De la même manière les AVEC constituent un premier pas vers l'inclusion financière des groupes marginaux (ou vulnérables à l'insécurité nutritionnelle et possiblement alimentaire). Elles pourraient certes progresser vers des formes plus abouties et finir par constituer, à terme, l'intermédiaire pour des produits financiers à l'intention des membres promus par des institutions de microcrédit (ou sinon des coopératives agricoles). Néanmoins ce passage n'est en rien anodin ; il est raisonnable d'estimer que ces groupes, n'auront acquis une certaine maturité (et donc la lucidité nécessaire à définir et s'approprier ses propres trajectoires évolutives) qu'au bout de 3 cycles de financement complets.

95. Dans un contexte fortement mouvant, avec, parmi les ménages, des disparités en termes de vulnérabilité parfois négligeables, il nous semble **pertinent d'inscrire les actions économiques à venir dans une logique plus compréhensive, avec la mise en œuvre d'un dispositif d'appui à la mise en place des AGR non catégoriel** (pour des individus réunis ou pas dans des entreprises collectives et toujours dans une visée de sécurité alimentaire et nutritionnelle ou plus généralement d'intégration économique).<sup>149</sup> Cette action permettrait non seulement de réduire des éventuelles crispations locales dictées par le statut et les modalités d'orientation de l'aide, mais aussi **d'opérer sur des dynamiques de développement territorial** avec des mesures incitatives ouvertes à tous en fonction des intérêts et de la motivation.

Par ailleurs, dans le cadre de toutes nouvelles interventions, et indépendamment des pratiques au sein de la communauté humanitaire, il est recommandé de **ne pas confier les opérations de dépistage de la vulnérabilité (et donc, in fine, de ciblage) aux membres des GSAN et ce dans une logique de préservation des équilibres sociaux**.<sup>150</sup>

96. Au niveau national WW-GVC est souvent confronté à la difficulté à construire des relations partenariales solides avec des organisations nationales qui pourraient partager ses valeurs et ses principes d'intervention ; ainsi il se conforme plutôt à la nécessité de mettre en œuvre des actions avec (ou par le biais) d'organisations prestataires. Pour autant (et malgré le fait que le choix soit parfois limité) compte tenu des ornières opérationnelles, nous croyons qu'**il serait nécessaire de décliner des stratégies d'alliance** (et donc de complémentarité technique et géographique) **sur des temporalités plus longues, allant donc au-delà des projets spécifiques** (et ce dans une logique de réciprocité et d'efficacité).<sup>151</sup>

---

<sup>147</sup> En particulier **ce deuxième outil pourrait se révéler puissant dans l'optique d'impulser une dynamique territoriale**.

<sup>148</sup> A titre d'exemple les exercices très pertinents réalisés en début d'activité (analyses des causes locales de la malnutrition) pourraient être répétés à intervalles réguliers avec un expert en accompagnement. Voir aussi note suivante.

<sup>149</sup> D'ailleurs en fonction des objectifs les modalités des supports changeraient de manière significative.

<sup>150</sup> Pour autant tout travail participatif visant à **définir les représentations de la pauvreté et des inégalités sociales** serait très utile et permettrait à WW-GVC de mieux orienter ses interventions futures.

Pour une analyse des conséquences sociales des opérations de ciblage communautaire, nous renvoyons aux analyses de Jean Pierre Olivier de Sardan et du LASDEL, que, bien que relatives au Niger, conservent toutes leurs pertinences aussi dans un contexte burundais.

<sup>151</sup> Il est probablement superflu de préciser que les partenariats sont souvent prescriptifs dans le cadre de la plupart des appels à propositions (et que d'ailleurs un processus de sélection des partenaires peut s'avérer une tâche assez chronophage). Aussi le Gouvernement burundais paraît particulièrement attentif à la promotion (et la montée en compétences) des organisations locales via des partenariats stratégiques avec les ONG internationales.

Mais il s'agirait également de **ne pas dissiper les investissements faits dans les parcours de renforcement des capacités des organisations** ayant partagé la mise en œuvre d'une action. Néanmoins, comme mentionné auparavant, le nombre de partenaires devrait être limité pour que les actions d'accompagnement préservent leur efficacité.

97. Dans le cadre de toute action future il sera nécessaire **d'accorder plus d'importance à la mise en place d'un système de suivi évaluation plus robuste**. En particulier les indicateurs se devront d'être mesurables et mesurés et ce en début et en fin d'action. Par ailleurs **les fonctions de suivi (et d'évaluation) se devraient d'être détachés** – autant que possible – **des opérateurs de terrain** afin d'assurer l'exclusion d'éventuels récits épurés. Il serait également nécessaire de continuer à **valoriser les dispositifs d'évaluation internes** fondées sur la construction d'espaces collectifs de réflexion (et non de coordination) avec toutes les parties prenantes et les structures bénéficiaires.

98. Comme mentionné auparavant, **le dispositif de formation des AL et des membres des GSAN mériterait probablement d'être renforcé** en prévoyant des parcours de formation moins frontales,<sup>152</sup> pour plus de personnes, avec des occasions régulières de recyclage et un véritable mécanisme (d'accompagnement et de contrôle) permettant la restitution des contenus aux membres n'ayant pas pris part aux séances. En effet le Projet a montré la volonté d'accompagner **l'émergence d'un système de formation de proximité** (en mettant en place des formations au champ, en valorisant les moniteurs agricoles et les encadreurs communaux, les agents de terrain et les auxiliaires vétérinaires mais aussi en soutenant la pertinence de restituer les formations à l'ensembles des membres des GSAN), mais il l'a fait probablement de manière encore trop timide (en raison aussi de l'étendue de la zone d'intervention). Autrement dit, la volonté **d'initier un mécanisme formatif à ancrage local** fondé sur des formateurs endogènes **demeure tout à fait pertinente mais nécessiterait d'une véritable conversion d'échelle et d'un meilleur suivi des modes de transmission (et des acquis) aussi auprès des ménages.**<sup>153</sup>

Le renforcement du dispositif passera également par une plus large diffusion des supports d'apprentissage <sup>154</sup> ainsi que par **des actions ponctuelles (mais systématiques) de suivi formatif et de réactivation des connaissances** des bénéficiaires (déterminées par les résultats des pratiques (à froid) d'évaluation des acquis).

99. En fin des comptes nous tenons à relever que, au niveau national, le taux de malnutrition chronique n'a quasiment pas évolué depuis plus de 30 ans. Cela interroge forcément les modes opératoires (et notamment la capacité de créer et transmettre des contenus en mesure de changer durablement les comportements mais aussi de réduire la vulnérabilité des couches défavorisées) des acteurs opérant dans le secteur. Une nouvelle étude d'envergure nationale sur les déterminants socio-anthropologiques de la malnutrition sera réalisée au courant des prochains mois.<sup>155</sup> Possiblement elle sera à l'origine de quelques dispositions opérationnelles inédites, pourtant aucune surprise majeure n'est attendue ; la malnutrition demeure à la croisée des chemins, déclenchée par l'interaction de plusieurs facteurs qui agissent à différents niveaux (individuel, familial, social) et seules des approches multisectorielles seront en mesure d'en limiter l'impact. Que ce soit donc par **un élargissement des temporalités d'accompagnement des ménages** que des ébauches de solutions se dissimulent ?

---

<sup>152</sup> Nous faisons ici référence à la nécessité de **laisser plus de temps aux échanges et donc à la définition des solutions aux difficultés que rencontrent les acteurs**. Bien entendu, n'ayant pas pris part aux formations organisées par le Projet, nous ne pouvons ici que livrer une impression relative aux modes de gestion souvent employées à l'échelle nationale.

<sup>153</sup> Il en va de même pour les CEP auprès des centres d'agrégation. L'offre formative devra se fonder sur la construction des besoins – ce qui garantit l'élaboration de produits plus adaptés aux exigences et aux attentes des exploitants et ainsi une plus forte adhésion aux systèmes d'innovation (tel que à titre d'exemple des mesures agroécologiques).

<sup>154</sup> Cette mesure a souvent été prise par le Projet, mais pas de manière systématique.

<sup>155</sup> Commanditée par le Ministère de la Santé en collaboration avec UNICEF et avec un financement de l'Ambassade des Pays Bas.

# ANNEXES

## Matrice évaluative

	Question	Critères de jugement	Indicateurs	Sources / mesures
<b>EFFICACITE</b>	<b>1. Les activités du projet sont-elles mises en œuvre comme prévu par les associations locales (AL) ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des termes des contrats entre WW et AL (dont calendrier et échéances)</li> <li>- Taux de réalisations (selon contrat et CL)</li> <li>- Conformité des actions avec les approches préconisées et avec les standards des pratiques participatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mandats des AL sont clairement explicités dans les accords contractuels et correctement interprétés</li> <li>- Les catégories et le nombre de groupes initialement ciblés par le Projet sont en ligne avec les préconisations du début.</li> <li>- Les réalisations des AL sont clairement observables et les dynamiques d'appropriation présentes</li> <li>- Des effets/changements auprès des structures et des ménages bénéficiaires sont déjà perceptibles</li> </ul>	<p>Métanalyse (notamment contrats et documents annexes)</p> <p>Entretiens avec staff des AL, responsables WWGVC, groupes bénéficiaires et autres parties prenantes</p>
	<b>2. Quelles difficultés en rapport avec le travail avec les associations locales et les GSAN ont été rencontrées et comment elles ont été surmontées ?<sup>156</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appropriation des logiques et des approches du Projet de la part des AL et des GSAN</li> <li>- Adhérence cahiers de charge et motivation des GSAN</li> <li>- Superposition des structures et des comités</li> <li>- Compétences du personnel des AL</li> <li>- Mesures correctives aux enjeux gestionnaires et organisationnels et de réorientations stratégiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres des GSAN connaissent et interprètent correctement leur rôle et il n'y a pas des superpositions excessives avec d'autres structures (comités de développement collinaires, comités de paix, AVEC, etc.)</li> <li>- Le personnel des AL déployé sur le Projet dispose des compétences nécessaires à la conduite des activités (auto-évaluation). Les formations octroyées par le Projet ont permis au personnel de gagner en confiance dans la conduite des opérations.</li> <li>- Des mesures correctives sont régulièrement prises afin de pallier les faiblesses / difficultés. Les réorientations plus globales opérées par le Projet ont contribué à mettre le Projet sur la bonne voie vers l'atteinte des objectifs.</li> </ul>	<p>Entretiens avec staff des AL, responsables WWGVC, groupes bénéficiaires et autres parties prenantes</p>
	<b>3. Comment le suivi et l'évaluation des AL et des GSAN sont-ils intégrés dans le projet ? Les méthodes de collecte de données sont-elles adaptées et fiables ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logique horizontale et verticale du CL et indicateurs</li> <li>- Structuration, approche et outils de S&amp;E déployés pour la mesure</li> <li>- Complétude de la mesure et respect des échéanciers.</li> <li>- Pratiques participatives dans les démarches d'analyse et de capitalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les indicateurs du CL relatifs aux GSAN et aux actions à base communautaire sont pertinents et reflètent les objectifs et les résultats de l'Action (qui sont à leur tour organisés dans une chaîne de causalité justifiée).</li> <li>- Les indicateurs spécifiques et les méthodes de collecte de données permettent de suivre, de point de vue quantitatif et qualitatif, les activités (et plus généralement les aspects d'efficacité et de durabilité) des GSAN.</li> <li>- Un dispositif d'analyse des performances des AL est présent et reflète les besoins des WW</li> <li>- Les mesures sont réalisées de manière complète et conformément au calendrier établi.</li> <li>- Il existe un dispositif de réflexion par rapport aux effets/impacts et aux changements et des exercices réguliers pour les déterminer.</li> <li>- Le staff, les AL et les GSAN s'approprient régulièrement les résultats des pratiques de suivi (et de l'évaluation).</li> </ul>	<p>Meta-analyse (analyse du système de S&amp;E et des rapports de capitalisation / évaluation / étude).</p> <p>Entretiens avec staff Projet et AL</p> <p>Entretiens avec GSAN</p> <p>Entretiens avec autres parties prenantes</p>

<sup>156</sup> Nous estimons dans le cadre de cette question qu'il faudrait surtout se concentrer sur les aspects de pertinence et de fonctionnement des structures plutôt que sur les performances de mise en œuvre des AL.

<b>COHERENCE</b>	<p><b>4. Quelles sont les améliorations observées en matière de nutrition et de sécurité alimentaire grâce au travail des GSAN et des AL de mise en œuvre ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'atteinte des indicateurs des objectifs et des résultats</li> <li>- Appréciation des AL, des GSAN, des autorités sanitaires (SA/nut) et des groupes bénéficiaires (voire aussi question suivante)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les résultats issus de la confrontation entre baseline et ligne à mi-parcours (rapport 2024) (avec une déclinaison qualitative basés sur les résultats des analyses de terrain) confirment l'amorce des changements.</li> <li>- Dans les différentes zones d'intervention du Projet les résultats peuvent être considérés comme suffisamment homogènes (éventuelles zones sorties du périmètre de S&amp;E).</li> </ul>	<p>Meta-analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens auprès de l'ensemble des bénéficiaires</li> <li>- Meta-analyse des résultats consolidés</li> <li>- Entretiens avec staff Projet et partenaires directs</li> </ul>
	<p><b>5. Comment les bénéficiaires perçoivent-ils les changements ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyses et appréciations des bénéficiaires par rapport au lien entre initiatives promues par le Projet et changements au sein du ménage (possiblement en fonction de la catégorisation et de la déclinaison des aides)</li> <li>- Equilibre entre initiatives endogènes et impulsions exogènes et degré d'acceptation de l'innovation.</li> <li>- Appréciation des approches et pistes opérationnelles alternatives (notamment entrepreneuriat individuel/initiative collective)</li> <li>- Pratiques participatives, de ciblage et d'accompagnement des bénéficiaires et mécanismes de redevabilité. Prise en compte des dynamiques sociales et des enjeux locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bénéficiaires principaux (ménages, ASC, ML/PL, etc.) considèrent les approches adoptées par le Projet pertinentes et la démarche participative</li> <li>- Les femmes bénéficiaires constatent des premiers changements au sein de leur ménage en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle (amorces de changement d'habitudes / introduction de nouvelles pratiques)</li> <li>- Les actions d'ingénierie sociale du Projet sont fondées sur des dynamiques déjà présentes sur le territoire et ayant fait leur preuve et/ou sur des besoins exprimés autour d'enjeux reconnus</li> <li>- L'individualisation des aides (notamment pour les ménages G3) est pertinente et porteuses d'avantages en termes d'autonomisation</li> <li>- Les AGR fonctionnent convenablement et sont déjà porteuses de bénéfices.</li> <li>- Les GSAN sont impliquées dans la promotion des aliments à haute valeur nutritionnelle. Le dispositif de production/consommation/vente est efficace.</li> </ul>	<p>Entretiens avec ménages, M/PL, ASC, moniteurs, leaders, etc.</p> <p>Entretiens avec AL</p> <p>Entretiens avec WW</p>
	<p><b>6. Le dispositif de mise en œuvre via des associations locales est-il adapté ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valeur ajoutée des approches de structuration et de mise en œuvre via des organisations nationales (notamment en termes de proximité avec bénéficiaires finaux)</li> <li>- Appréciation du partenariat de la part des responsables de WWGVC et des AL</li> <li>- Degré d'endogénéité des dynamiques associatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La participation des AL aux différentes phases de l'action (conception, gestion, rapportage, appels d'offres, évaluations, etc.) est porteuse d'une valeur ajoutée (notamment en termes de stratégie et d'approches mais aussi de capacitation des organisation locales)</li> <li>- La proximité avec les bénéficiaires finaux est garantie aussi à travers les bureaux communaux (et permanences) des AL sur le territoire sont des centres de diffusion de pratiques et des points d'écoute.</li> <li>- Les bénéficiaires ont un accès facilité aux structures de coordination du Projet.</li> <li>- Les deux partenaires identifient des bénéfices à moyen-long terme grâce à la relation partenariale</li> </ul>	<p>Meta-analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretiens avec bailleur, staff Projet, staff AL et responsables</li> </ul>
<p><b>7. Les parties prenantes sont-elles suffisamment impliquées dans le projet ?<sup>157</sup></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau et nature de participation des instances et organisations sectorielles au dispositif d'action du Projet</li> <li>- Complémentarités /synergies/articulations avec les services existant (étatiques, communautaires, autres initiatives ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les acteurs locaux impliqués dans la nutrition et la sécurité alimentaire connaissent le Projet et participent aux ateliers de concertation et aux instances de coordination (COFIL)</li> <li>- Des efforts d'alignement dans les stratégies et les approches nationales (politique sectorielle) sont produits</li> <li>- L'approche GSAN est convenablement pilotée et les apprentissages valorisés (en termes de diffusion et de promotion)</li> </ul>	<p>Meta-analyse</p> <p>Entretien avec parties prenantes (non bénéficiaires directes)</p>	

<sup>157</sup> Nous considérons cette question comme faisant référence à toutes les parties prenantes qui ne sont pas des bénéficiaires directes du Projet.

	<p><b>8. En particulier, le processus de mobilisation communautaire via les GSAN est-il fonctionnel ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle des GSAN et moyens mis à disposition pour l'accomplir</li> <li>- Capacité des GSAN à mobiliser les habitants (et les bénéficiaires de l'Action)</li> <li>- Sens d'appropriation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les GSAN sont en mesure de mobiliser les habitants de la colline lors des différentes initiatives à base communautaire (dépistage malnutrition, mise en place des FARN/FAN, sensibilisation, AVEC et AGR, etc.).</li> <li>- Le fond de solidarité collinaire est régulièrement approvisionné tout comme les FARN (intrants)</li> <li>- Les groupes ont pris le contrôle de leurs « associations », en définissent les objectifs et les stratégies ainsi que les modalités de fonctionnement.</li> </ul>	<p>Meta-analyse Entretien avec bénéficiaires (GSAN, FARN, ménages, etc.) Entretien avec coordination du Projet (WWGVC et AL)</p>
<p><b>DURABILITE</b></p>	<p><b>9. Quelles mesures ont été prises pour assurer la durabilité des résultats ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement et performances des GSAN (et des FARN)</li> <li>- Plan de vision collinaire (PVC) et dynamiques d'appropriation.</li> <li>- Connaissance et prise en compte des dynamiques sociales et des politiques</li> <li>- Imbrication de l'action avec les dispositifs de protection sociale existants.</li> <li>- Efficacité (extrapolation sur les connaissances des populations)</li> <li>- Performances des AGR</li> <li>- Diffusion des jardins et des pratiques d'agriculture sensible à la nutrition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grâce aux formations (et à l'accompagnement formatif) les GSAN sont en mesure de garantir le paquet prévu des actions de lutte contre la malnutrition au niveau de leur territoire.</li> <li>- Les plans collinaires ont été préparés par un travail d'analyse, ont été le fruit d'une collaboration horizontales des acteurs, disposent de moyens pour la mise en œuvre et ont un dispositif de suivi opérationnel. Le PVC sont parfaitement solubles dans les PCDC / PFIN. Il existe une transcription possible dans les Plan Annuels d'Investissement (PAI).</li> <li>- Les ménages connaissent causes et remèdes à la malnutrition (extrapolation sur la base des documents MEAL)</li> <li>- Les ménages les plus démunies sont intégrées dans les dispositifs de protection sociale existant.</li> <li>- Les AGR fonctionnent correctement et sont déjà en mesure de générer des gains</li> <li>- Les jardins intégrant des plantes à HVN se diffusent grâce aux actions de sensibilisation du Projet</li> </ul>	<p>Meta-analyse Entretien avec coordination du Projet (WWGVC et AL) Entretien avec bénéficiaires</p>
	<p><b>10. Y a-t-il un plan pour l'après-projet ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence et pertinence de la stratégie de sortie (ou de transition)</li> <li>- Intégration/collaboration avec d'autres projets FSL/nut</li> <li>- Ancrage institutionnel de l'Action (y compris opportunités futures)</li> <li>- Intérêt des bailleurs de la nutrition envers les approches promues par WWGVC (autoévaluation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une stratégie de sortie existe et des instances/organisations ont été identifiées (et pertinence renforcées) pour prendre la relève des actions du Projet.</li> <li>- D'autres initiatives/projets sur le territoire sont en mesure d'accompagner les structures communautaires.</li> <li>- Il existe une opportunité politique pour que l'Action puisse être interprétée comme pilote et la flexibilité des politiques publiques permet une éventuelle intégration des GSAN dans le dispositif institutionnel.</li> <li>- Des bailleurs de fonds sont prêts à investir sur les approches de nutrition communautaire et en particulier sur les dispositifs GSAN</li> </ul>	<p>Meta-analyse Entretien avec coordination du Projet (et Ambassade Pays Bas au Burundi) Entretien avec ministère de la Santé (PRONIANUT)</p>

## Tableau des parties prenantes

Niveau	Catégories	Nom	Fonction et lien avec le Projet
MACRO	Ministères (et cellules de projets auprès de), Secrétariats et Instituts	Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida (MSPLS)	Dans la pyramide du dispositif sanitaire, le niveau central est responsable de la formulation des politiques publiques, de la planification stratégique et de la coordination des partenaires internationaux. Il assure également la régulation et le suivi des programmes de santé publique. Direction de Promotion de la Santé, de la Demande de soins, de la Santé Communautaire et Environnementale (DPS-DSCE). <b>Fonction tutélaire pour le Projet.</b>
		PRONIANUT	Le PRONIANUT est le Programme National intégré d'Alimentation et de Nutrition. Il se propose entre autres de vulgariser les normes et standards en matière d'alimentation des FEFA, du nourrisson et du jeune enfant, et des autres cibles auprès des prestataires de soins ; de renforcer les capacités de tous les intervenants en matière de nutrition ; d'intensifier les interventions pour le changement de la perception de la malnutrition au sein des communautés rurales ; de mieux intégrer et renforcer la mobilisation communautaire sur la question de la malnutrition ; d'établir un processus régulier de dépistage de malnutrition au sein de la communauté, etc.). En 2013, Ministère de la Santé et le PRONIANUT ont rédigé un « Guide de Gestion et de fonctionnement des FARN au Burundi », avec l'appui de l'UNICEF et de l'OMS. Ce guide reprend les principales recommandations pour la mise en œuvre des FARN et sert de document de référence au niveau du pays. <b>Collabore dans l'identification des plantes à haute valeur nutritionnelle. Participe aux ateliers de coordination du Projet</b>
		SEP/PMSAN	Le Secrétariat Exécutif Permanent de la Plateforme Multisectorielle de la Sécurité Alimentaire et de Nutrition (SEP/PMSAN) est le bras technique de la PMSAN. Entre autres il a pour missions de susciter l'intégration des indicateurs de nutrition et de la sécurité alimentaire dans les plans stratégiques sectoriels, et dans les Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC). Aussi, il doit promouvoir la synergie, la coordination intersectorielle et l'échange d'informations, ainsi que la recherche en matière de nutrition et de sécurité alimentaire et cartographier les interventions en matière de nutrition et de sécurité alimentaire.
		Ministère de la Solidarité Nationale	Le ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la personne Humaine et du Genre a la charge de toutes les politiques relevant de la Protection Sociale et de l'Enfance, de la promotion de l'égalité des genres, de l'assistance aux groupes vulnérables (notamment aux réfugiés et déplacés) et sinistrés, etc.
		MINEAGRIE	Le ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage doit principalement concevoir, planifier, coordonner et exécuter la politique nationale en matière d'agriculture et d'élevage et réguler et suivre le fonctionnement des filières agro-alimentaires.
		ISABU	L'institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) est une Institution nationale sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de l'agriculture et de l'Élevage mandatée pour faire de la recherche agricole afin de fournir aux agriculteurs burundais un matériel animal et végétal performant ainsi que des technologies accompagnatrices appropriées. <b>Possiblement impliqué dans l'identification et dans la promotion des plantes à HVN (avec l'ONCCS - office National de contrôle et de certification des semences ?)</b>
	Organisations internationales	PAM	Le PAM fournit une assistance alimentaire et nutritionnelle aux réfugiés et aux ménages avec des enfants malnutris (MAM). En outre il soutient des cantines scolaires pour plus de 600.000 élèves. <b>Partenaire de WW dans le cadre d'un projet de 2019 visant à développer le développement des cantines scolaires et la formation sur les questions d'hygiène et de nutrition.</b>
FAO		Les activités de la FAO au Burundi s'articulent autour de quatre axes principaux découlant du mandat de l'organisation qui est essentiellement de fournir de l'assistance technique aux pays membres dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage, des forêts, de la pêche, de l'environnement, notamment : • Par l'élaboration des politiques et stratégies nécessaires au relèvement communautaire	

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par la mise en œuvre des projets</li> <li>• Par la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information sur le secteur rural</li> <li>• Par une assistance agricole d'urgence aux populations vulnérables.</li> </ul> <p>A noter, parmi d'autres actions, le Projet d'« appui au renforcement de la résilience des communautés aux chocs climatiques à travers la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature » et le Projet « Réponse aux besoins urgents et persistant en sécurité alimentaire » dans les provinces de Bujumbura, Cibitoke et Rumonge en collaboration avec le PAM (cash-based initiatives).</p> <p><b>Collaboration dans le cadre de la coordination humanitaire ?</b></p>
		<b>UNICEF</b>	<p>En plus que dans l'éducation, le WASH, et la protection de l'enfance, UNICEF mets en place des programmes de santé maternelle et infantile et de nutrition. Notamment, il met en œuvre, en collaboration avec la FAO et le PAM, des projets de lutte contre la malnutrition (partenaire d'exécution CARITAS et Fondation STAMM) avec des approches communautaires en tout et pour tout similaires à ceux employés par WW (FARN, plantes HVN et CEP, ML, AVEC, etc.) dont certains (« No time to waste ») grâce à des financements hollandais (mais plutôt dans d'autres Provinces telles Cankuzo, Makamba, Mwaro, Kayanza, Muramvya et Rutana).</p> <p>Il pilote avec le gouvernement le nouveau manuel de santé communautaire.</p> <p><b>Collaboration dans le cadre des actions de plaidoyer et dans la coordination humanitaire ?</b></p>
		<b>CORDAID, SNV, etc.</b>	<p><b>ONG financées par l'Ambassade des Pays Bas.</b></p> <p><b>CORDAID partenaire dans la définition des contenus pour les émissions radio sur la nutrition, le genre, la planification familiale, l'hygiène ...</b></p> <p>A identifier ceux qui emploient l'approche GSAN (SNV par exemple ?)</p>
		<b>WV, FHI360, PATH, CRS, Croix Rouge, ADRA, AVSI, Pathfinder, etc.</b>	<p>Autres ONG engagées dans le planning familiale, l'ANJE et dans la prévention et prise en charge de la malnutrition dans les 4 Provinces d'intervention du Projet.</p> <p><b>Echanges d'information et coordination auprès des tables de coordination.</b></p> <p><b>Quelques collaborations directes sur le terrain.</b></p>
		<b>UE, BM, DDC, Pays Bas, USAID, BMZ, Canda, etc.</b>	<p>Bailleurs de fonds sectoriels (nutrition et sécurité alimentaire).</p> <p>En particulier la BM finance le <b>Projet NKURIZA</b> (projet nutritionnel en tout et pour tout similaire à Kura Kibondo III) <b>et Merakabandi I et II</b> (filets sociaux / protection sociale).</p>
<b>MESO</b>	<b>Associations locales</b>	<b>Associations Locales (16)</b>	<p><b>Elles ont bénéficié de formations dans le cadre de la gestion de Projet, de la conduite des activités du Projet (prise en charge nutritionnelle, planning familiale, valorisation de produits à haute valeur nutritionnelle, microcrédit, etc.). Ont la charge de conduire toutes les activités dans les collines.</b></p> <p><b>Elles s'occupent notamment de la réactivation des FARN. Sont en charge des sites de démonstration des plantes à haute valeur nutritionnelle mais aussi des démonstrations porte à porte des pratiques de fortification alimentaire (accompagnées par ailleurs de sensibilisations à l'égard de l'ANJE, du planning familial, etc.). Ont facilité la mise en place des GSAN et les accompagnent.</b></p> <p><b>Leurs bureaux de terrain devraient être également des points d'écoute.</b></p> <p><b>Le facilitateur collinaire de l'association partenaire est aussi membre des GSAN.</b></p>
		<b>CPAJ</b>	<p>Né en 1995, le(s) Collectif(s) pour la Promotion des Associations des Jeunes (CPAJ/S) opère actuellement sur plusieurs volets, notamment la lutte contre la pauvreté dans les communautés, la consolidation de la paix et la sécurité, la non-violence active, le renforcement des capacités, le leadership des jeunes, la confrontation avec les changements climatiques, l'égalité de genre, etc.</p> <p>Le CPAJ compte actuellement plus de 30 associations, et couvre tout le pays.</p> <p><b>Interlocuteur du Projet.</b></p>
	<b>Structures gouvernementales décentralisées</b>	<b>Bureaux Provinciaux de la Santé (BPS)</b>	<p>Structures intermédiaires du ministère de la Santé, ils ont la charge de la coordination de toutes les activités sanitaires de la province, de l'appui aux districts sanitaires et s'assurent de la bonne collaboration intersectorielle.</p> <p>Le BPS est chargé de la coordination des activités de santé communautaire mais aussi du renforcement des compétences des BDS. Le BPS dispose dans son équipe cadre d'un CPPS dont la mission principale est l'encadrement des actions de santé communautaire de la province sanitaire.</p> <p><b>Participent aux ateliers de coordination du Projet. Suivent les activités.</b></p>
		<b>Bureaux des Districts Sanitaires (BDS)</b>	<p>Le district de santé constitue l'unité opérationnelle du système de soins. Il regroupe le niveau communautaire, les centres de santé (CDS) et l'hôpital de district qui est l'hôpital de première référence. Le BDS est l'unité opérationnelle de mise en œuvre des activités de santé communautaire. Il est chargé de la formation et de l'encadrement des CDS de son ressort. La</p>

			<p>coordination sera assurée par le Médecin Chef du District Sanitaire. Le BDS dispose dans son équipe cadre d'un coordonnateur de promotion de la santé chargé du suivi et l'encadrement des TPS des CDS.</p> <p><b>Participent aux ateliers de coordination du Projet, suivent les activités.</b></p>
		<b>BPEAE</b>	<p>Structure provinciale du MINEAGRI.</p> <p><b>En charge de la formation des agronomes communaux (filiales porteuses, entrepreneuriat agricole, etc.). Identification et mappage des plantes à hautes valeurs nutritionnelles et leur vulgarisation au sein de la communauté. Analyses des chaînes valeur porteuses et formation sur leurs fiches techniques. Participent aux ateliers de coordination.</b></p>
		<b>Administrateur communal</b>	<p>L'administrateur communal « est le représentant légal de la commune et de la population de son ressort. (...) Il prend toutes les mesures nécessaires à l'exécution des décisions du conseil communal ». (art. 25). Il est aussi le représentant de l'État dans la commune et dépend du Gouverneur (provincial). Il coordonne la rédaction et le suivi des Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC).</p>
		<b>Agronomes communaux (25)</b>	<p>Par le passé responsables des pépinières.</p> <p>Encadrent les moniteurs agricoles et <b>ont bénéficié du même paquet de formation que ces derniers</b> (à noter les antagonismes importants entre Etat et paysannerie). <b>En particulier ils sont passeurs de certains formations reçues par le Projet auprès des moniteurs.</b></p> <p>Ils dépendent du Bureau Provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE)</p>
	<b>Structures du Projet</b>	<b>Comité de Pilotage du Projet</b>	<p><b>Orienté, planifié, suit le Projet (il est composé du staff de Projet avec les structures de Santé, les administrations locales, les leaders et les relais communautaires, ....</b></p> <p><b>Peu actif.</b></p>
<b>MICRO</b>	<b>Autorités / instances / organisations collinaires et bénéficiaires directs</b>	<b>Conseil de colline / Chef de colline</b>	<p>Le chef de colline ou de quartier est « l'animateur de la paix sociale et du développement dans sa circonscription ». (art. 38)</p> <p>Le conseil a pour compétences : « de fixer, en concertation avec le conseil communal, les mesures et conditions de réalisation des actions de développement et de sauvegarde de la paix sociale sur la colline dans le quartier ; d'assurer, sur la colline ou dans le quartier, avec les Bashingantahe de l'entité, l'arbitrage, la médiation, la conciliation ainsi que le règlement des conflits de voisinage ; de donner son avis sur toutes les questions concernant la colline ou le quartier ; de suivre, au nom de la population, la gestion des affaires de la colline ou du quartier » (art. 37).</p> <p><b>Président du GSAN.</b></p>
		<b>Centres de Santé (CDS)</b>	<p>Le centre de santé est la porte d'entrée du système de soins. Ils fournissent des soins de santé de base, des vaccinations et des services curatifs et préventifs. Ils ont à leur tête un titulaire. Dans la réussite de sa mission il collabore étroitement avec les relais communautaires tels que les COSA, les ASC, les ASLO, les AT et les tradi-praticiens. Le CDS a dans son staff un TPS dont la mission est la formation, l'encadrement des relais communautaires et la collecte des données au niveau communautaire.</p> <p>Chaque Centre de Santé doit offrir un paquet minimum d'activités (PMA) comprenant les services de consultations curatives et préventives, de laboratoire, de pharmacie, de promotion de la santé et d'éducation pour la santé ainsi que l'observation dans les services d'hospitalisation.</p> <p>Un centre de santé est dit « nutritionnel » s'il délivre un paquet complet de services de prise en charge de la malnutrition aiguë, c'est-à-dire un service de supplémentation nutritionnelle (SSN) et un service de thérapeutique ambulatoire (STA).</p> <p><b>Avec l'appui du Projet, ils organisent des séances de démonstrations culinaires au bénéfice des FEFA qui consultent les CDS pour les services de CPN et Vaccination et accompagnants des enfants bénéficiaires du service STA.</b></p>
		<b>Agents de Santé Communautaires (2.310 bénéficiaires)</b>	<p>C'est une personne choisie par les membres de sa « communauté » (de soin), selon des critères précis pour s'occuper des problèmes de santé des individus et de la collectivité sous la supervision des services de santé (TPS). Il est chargé de sensibiliser la population sur les questions de santé et d'effectuer certaines prestations au niveau communautaire (activités de promotion, de prévention et/ou de dépistage d'une série de maladies (comme les activités de lutte contre le paludisme, la lutte contre les verminoses intestinales et la prestation de services de soins, etc.) Ils sont normalement réunis en association – le Groupements d'Agents de Santé Communautaire (GASC).</p> <p>A noter que depuis 2014, et dans le cadre du FBP, les agents de santé communautaires (et les "mamans lumières") reçoivent des bonus pour (1) le dépistage et la référence vers les centres de santé nutritionnels pour les cas</p>

		<p>de malnutrition aigüe, (2) l'organisation de séances de sensibilisation pour la promotion de régimes alimentaires sains et de bons comportements nutritionnels, et (3) l'organisation de cours de cuisine.</p> <p>Le Projet les a formés (module FARN/FAN/ANJE et dépistage). Ils sont membres de GSAN.</p>
	<b>GSAN (498)</b>	<p>Un GSAN (Groupe de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle), également appelé Groupe de Soutien aux Activités de Nutrition, est une structure communautaire au niveau collinaire. Elle regroupe des acteurs clés désignés par la communauté pour sensibiliser, mobiliser et accompagner les ménages dans les actions de prévention de la malnutrition et de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Leur mission est de sensibiliser, mobiliser et accompagner les ménages dans l'adoption de pratiques favorables à la nutrition, l'hygiène et la sécurité alimentaire. Ils agissent comme catalyseurs de changement de comportement. Le GSAN s'appuie sur les structures existantes pour renforcer la coordination, la pérennisation et l'impact des interventions nutritionnelles au niveau local.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les bénéficiaires du Projet sur la nutrition, les pratiques agricoles, l'hygiène et la mobilisation communautaire</li> <li>- Mettre en œuvre des actions collinaires : dépistage et référencement, FARN, jardins potagers, AGR, sensibilisation</li> <li>- Suivre et accompagner les ménages avec enfants dépistés malnutris, en lien avec les structures communautaires et sanitaires</li> <li>- Récolter / collecter régulièrement des données et donner trimestriellement la situation alimentaire et nutritionnelle sur la colline</li> </ul>
	<b>Moniteurs agricoles (498)</b>	<p>Déjà intégrés dans la hiérarchie coloniale (centré sur la production de café) ils sont responsables de l'encadrement des activités agricoles au niveau collinaire. Font la promotion des politiques sectorielles, recensent le bétail, sensibilisent les agriculteurs à utiliser des semences sélectionnées et des engrais minéraux (et à tracer les courbes de niveaux dans leurs champs), impose les itinéraires techniques, etc. Souvent au centre des conflits Etat/paysannerie dans les décennies passées.</p> <p>Liaison fondamentale entre les AL et les bénéficiaires de l'Action, ils encadrent les activités des AVEC (et ont bénéficié de formations pour le faire). Ils font la promotion des jardins potager auprès des ménages avec des enfants dépistés malnutris en avril 2023. Ils ont aussi été formés aux approches marché/filières porteuses/chaines de valeur et aux cultures à haute valeur nutritionnelle (agriculture sensible à la nutrition).</p> <p>Ils sont membres des GSAN.</p>
	<b>Agents communautaires de santé animale (ACSA) 498</b>	<p>Promus par VSF, les ACSA sont des personnes issues des zones rurales et ayant été formées pour fournir des soins de santé de base aux animaux. Ils agissent souvent comme le premier point de contact pour les soins vétérinaires dans les régions où les vétérinaires professionnels sont peu nombreux ou absents. Grâce à leur formation, ils effectuent des vaccinations, des traitements antiparasitaires ou des premiers secours et prodiguent des conseils en matière de nutrition et de reproduction animale. Ils sont membres des GSAN.</p>
	<b>CDFC / DPDFS</b>	<p>Les centres de Développement Familiale et Communautaire (CDFC) sont des entités déconcentrées du Ministère de la Solidarité Nationale. Créés en 1982 comme des centres de développement féminin, ils ont été restructurés en 2012 pour que leurs missions incluent tous les aspects de la famille. Leur cahier de charges est particulièrement dense (protection de l'enfance, identification et assistance des personnes vulnérables (ainsi que des déplacés, des retournés et des réfugiés), promotion de l'égalité de genre et du planning familial, etc.) pour autant au niveau communal leur personnel se limite à deux Assistants Sociaux Communaux. Les DPDFS (Direction Provinciale de Développement Familial et Social) remplacement depuis 2021 les CDFC.</p> <p>Membres des GSAN.</p>
	<b>AVEC (498)</b>	<p>De récente constitution elles sont censées favoriser l'accès à des petit crédits et à développer une culture de l'épargne. Elles devraient également constituer un instrument de cohésion sociale. Chacune compte une vingtaine de membres issus en large mesure des femmes ayant des enfants dépistés malnutris. Doivent être enregistrées et leurs activités sont supervisées par la Banque de la République du Burundi (BRB).</p> <p>Elles ont bénéficié d'une formation sur les modalités de gestion et sont encadrées par les facilitateurs collinaires (et les encadrateurs). Elles sont sensibilisées sur la nécessité de mener des activités agricoles sensibles à la nutrition collective. Les plus performants devraient évoluer en réseaux. Ceci devrait permettre aux AGR de prendre de l'ampleur.</p>

			A noter que certaines AVEC avaient mises en place dans le cadre de l'Action précédente (158).
		<b>Leaders communautaires et religieux (2.510)</b>	Régulièrement ciblés dans le cadre des programmes de développement, en tant que moteur de changement (incluent des prêtres et des pasteurs des différentes églises, des imans, des membres des conseils collinaires, etc.). Parfois ils sont constitués en association. <b>Ils ont bénéficié d'un programme de renforcement de capacités via des ateliers d'échange et des tables de travail. Certains d'entre eux sont membres des GSAN.</b>
		<b>Parents lumière (1.004 couples)</b>	Les « Mamans lumière » sont identifiées comme « déviants positifs » et reconnues par leur communauté en tant que tels. Elles ont des pratiques favorables à la santé de leurs enfants et sont un exemple au sein du village. A noter que l'approche de la Déviance Positive existe au Burundi depuis environs 30 ans. Le Projet a voulu que les Mamans Lumières soient accompagnées par des Papas Lumière dans les activités de prise en charge et prévention de la malnutrition et de sensibilisation, en vue de renforcer la composante de prise en compte de l'aspect genre. Les Papas Lumière ont été identifiés principalement dans les ménages des Mamans Lumière et s'engagent à coté de leurs femmes dans la gestion du ménage. Ils deviennent un exemple concret et apportent leur expérience vis –à vis des autres hommes, en particulier envers ceux qui sont plutôt réfractaires à la reconnaissance du rôle de la femme dans la société et au sein du ménage et peu collaboratifs dans les tâches ménagères et dans leur implication dans la nutrition de la famille. Formés par le Projet sur la gestion des FAN/FARN, la promotion de l'hygiène et des bonnes pratiques nutritionnelles. Les mamans lumière reçoivent parfois des primes dans le cadre du FBP (mais non dans la zone d'intervention du Projet) pour le dépistage et pour les démonstrations. <b>Membres (les deux parents) des GSAN.</b>
		<b>FEFA (118.038)</b>	Femmes enceintes et femmes allaitantes. <b>Bénéficiaires directes du Projet dans le cadre des actions de sensibilisation et de prévention.</b>
		<b>Ménages avec enfants dépistés (6.808)</b>	<b>Bénéficiaires directs de la plupart des actions du projet (FARN, aliments HVN, démonstrations sur la fortification, AVEC, AGR).</b>
		<b>Ecoles primaires et secondaires avec cantine (282)</b>	Elles bénéficient d'action de sensibilisation et de formation (des enseignants) de la part du Projet (promotion de la nutrition et de l'hygiène). Des clubs de nutrition et d'hygiène sont créés (ou redynamisés) ainsi que des Club de jardinage. Les gérants des cantines sont formés à la préparation de repas équilibrés avec utilisation de plantes à HVN

## Guides d'entretien (par acteur/partie prenante)

ACTEUR (EXTERNE)	QUESTIONNEMENTS CLE
<b>BPS (4)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse globale des évolutions et des enjeux de la santé communautaire</li> <li>- Appréciation des approches portées par le Projet (et en particulier des GSAN), de ses effets/impacts, et niveau d'implication</li> </ul>
<b>Plateforme Prov. SA / nut (2)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse globale des évolutions et des enjeux de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau provincial</li> <li>- Appréciation des approches portées par le Projet (et en particulier des GSAN et de l'opportunité à qu'ils deviennent des structures de référence (relais des actions sectorielles) au niveau collinaire En particulier imbrication possible des PVC avec PAI.</li> </ul>
<b>Agronomes communaux (4)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plantes HVN, enjeux de diffusion</li> <li>- Réussites et difficultés dans l'encadrement des groupes porteurs d'AGR</li> <li>- AGR et AVEC. Culture de rente versus agriculture sensible à la nutrition. Quel espace au sein des exploitations familiales ? (ou sur des terres communales – voir commission de reconnaissance communale et enjeux de domaniaité)</li> <li>- Appréciation des formations reçues par le Projet</li> <li>- Appréciation de la formation des moniteurs (et avantages et inconvénients des principes de la formation à cascade)</li> </ul>
<b>GSAN (12)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Genèse /mode de constitution</li> <li>- Répartition des postes / hiérarchie interne</li> <li>- Discontinuité de leur fréquentation et à des attitudes</li> <li>- Collecte des intrants pour FARN (réussites et enjeux)</li> <li>- Plan d'action collinaire, des antécédents ? Quid de l'actuelle ? (Démarches pour la définition, actions clé, dispositif de mise en œuvre et de suivi)</li> <li>- Fonctionnement du fonds de solidarité collinaire, envergure et modalités d'emploi</li> <li>- Motivation des membres et frais d'encouragement</li> <li>- Ancrage institutionnel / accueil et perceptions de la part des représentants des institutions</li> <li>- Appréciation de l'exercice de classification des ménages</li> <li>- Imbrications et éventuelles superpositions avec les autres comités en place (commission justice et paix / Bashingantahe/notables collinaires « Abahuza » conseil/comité de paix, comité des leaders (SFCG), ...)</li> </ul>
<b>FARN. Maman et Papas lumière (6)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modes de sélection et années de pratique (changements éventuels dans le cahier des charges)</li> <li>- Formation (et recyclages) reçues au cours de toutes les années de pratique</li> <li>- Histoire du FARN et analyse des performances dans toutes les phases (dépistage, référencement, fréquentation, récupération, suivi post)</li> <li>- Enjeux dans la gestion des séances (dont gestion des intrants (et provenance) et du matériel)</li> <li>- Implication des hommes/maris</li> <li>- Implication du personnel des CDS / districts</li> <li>- Intéressements / indemnités pour les parents lumière et ASC</li> <li>- Présence et fonctionnement du jardin de démonstration chez le couple lumière</li> <li>- Appréciation des formation reçues par le Projet et de l'accompagnement/suggestions</li> <li>- Evaluation des GSAN (si non interrogées précédemment)</li> </ul>
<b>FARN / FAN ASC (6)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cahier des charges et évolutions de ce dernier</li> <li>- Formation (et recyclages) reçues au cours de toutes les années de pratique</li> <li>- Performances du dépistage et modes de référencement. Appréciation de l'accueil et estimation du taux de fréquentation et de réussite</li> <li>- Gestion des séances FAN</li> <li>- Intéressements / indemnités</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréciation des formations reçues et de l'accompagnement/suggestions (notamment formation à cascade par le GASC)</li> <li>- Evaluation des GSAN (si non interrogées précédemment)</li> </ul>
<b>Moniteurs agricoles (6)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Années de pratiques et évolution du cahier des charges. Présence dans les différents comités.</li> <li>- Résultats atteints et difficultés des GSAN (si le moniteur n'a pas été interrogé avec les GSAN)</li> <li>- Résultats atteints et difficultés des AVEC (participation, typologie des investissements, envergure des crédits-soudure (pour la consommation), etc.). Utilisation d'autres services (COOPEC, IMF, etc.). Quelles spécificités pour les ménages G3 ?</li> <li>- Orientation des AGR (et business plan)</li> <li>- Potentiel de diffusion des plantes HVN et des pratiques agroécologiques.</li> <li>- Fonctionnement des sites de démonstration (jardins auprès des ML et centre d'agrégation)</li> <li>- Evolution des résistances de la paysannerie aux consignes de la vulgarisation et causes.</li> <li>- Appréciation des formations reçues par les agronomes communaux</li> <li>- Appréciation globale du dispositif Projet et en particulier des modalités de formation et d'accompagnement de la part du Projet et des AL</li> </ul>
<b>AVEC (6)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Genèse / modes de constitution (éléments d'endogénéité)</li> <li>- Principes de fonctionnement et participation (en particulier des ménages les plus vulnérables)</li> <li>- Formations et biens reçus</li> <li>- Montants moyens des prêts et envergure des investissements productifs</li> <li>- Progression éventuelle des parts sociales</li> <li>- Imbrication des activités individuelles et collectives</li> <li>- Appréciation des AGR fondées sur agriculture sensible à la nutrition.</li> <li>- Mobilisation de la caisse (fonds) de solidarité.</li> <li>- Analyses des bénéfices/avantages (aussi en termes de cohésion sociale) et des enjeux/inconvénients.</li> <li>- Opportunités et contraintes liées à une évolution en réseau. Perception vis-à-vis l'évolution vers des groupements de production agricole</li> <li>- Appréciation générale du Projet et en particulier des modalités d'accompagnement et formation (moniteurs, AL, staff Projet)</li> </ul>
<b>Ménages (12)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépistage et participation au FARN (avantages et inconvénients du dispositif)</li> <li>- Participation et appréciation des séances relatives à la fortification et opportunités pour la mise en application des conseils reçus.</li> <li>- Autres conseils reçus en porte à porte.</li> <li>- Changements en termes d'accroissement des revenus qui sont affectés à la nutrition (mais aussi relatives aux trajectoires d'éloignement de la pauvreté)</li> <li>- (G.3) Aides reçues dans l'accès aux dispositifs de protection sociale mais aussi au démarrage des AGR</li> <li>- AGR. Modalités de sélection de la typologie (selon filières porteuses ?), biens et formations reçus, fonctionnement de l'AGR, couts/bénéfices et perspectives.</li> <li>- Appréciation globale du Projet et perception des changements</li> </ul>
<b>Ecole (directeurs) (2, éventuels)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement du club nutrition et hygiène (valeur ajoutée et enjeux)</li> <li>- Fonctionnement du club de jardinage et état jardin (culture de plantes HVN)</li> <li>- Utilisation des principes de fortification des aliments dans la cantine</li> </ul>

<b>ACTEURS (INTERNES)</b>	<b>QUESTIONNEMENTS CLE</b>
<b>Coordination (Programme)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approches de WW dans la nutrition / la FSL et le soutien à la société civile (actions précédentes mais également et possiblement actions dans d'autres pays) ; stratégies partenariales.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Genèse et approches du Projet (notamment les choix des approches communautaire et du GSAN)</li> <li>- Résultats et enjeux du Projet (notamment par rapport au partenariat avec les AL et au fonctionnement des structures créées)</li> <li>- Perspectives fin projet (éléments nécessitant consolidation, opportunités, etc.)</li> </ul>
<b>Coordination Projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes employées pour choix des nouvelles AL et analyse des performances</li> <li>- Mesures des progrès et enjeux MEAL</li> <li>- Spécificités des AL (en termes de dispositif opérationnel et d'actions)</li> <li>- Maturation du choix de décliner l'approche communautaire via des GSAN</li> <li>- AVEC et AGR. Imbrication.</li> <li>- Catégorisation des ménages et déclinaison des aides</li> <li>- Fonctionnement des FARN</li> </ul>
<b>Responsable nutrition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approches de WW dans la nutrition</li> <li>- Réussite et enjeux de la prise en charge communautaire des MAM (sans GSAN)</li> <li>- Genèse de l'approche et ancrage institutionnel du GSAN (qui porte l'approche, qui pilote). Appréciation globale et évolutions possibles</li> <li>- Harmonisation des approches avec autres intervenants</li> <li>- Perspectives fin projet (éléments nécessitant consolidation, opportunités, etc.)</li> </ul>
<b>MEAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs relatifs au GSAN (structurels) et à leurs actions</li> <li>- Instruments et temps de mesure (toujours relatifs aux GSAN et aux FARN mais aussi à l'évolution du taux de malnutrition et de sécurité alimentaire)</li> <li>- Indicateurs relatifs aux AL et mesures.</li> <li>- Pratiques participatives. Implication des GSAN dans la prise des mesures, dans l'analyse et dans la recomposition. Restitutions.</li> </ul>
<b>Responsables terrain AL (encadreurs communaux et facilitateurs collinaires)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des GSAN (choix des membres, existence d'un plan d'Action, présence d'un comité de suivi, actions entreprises, etc.)</li> <li>- Sensibilisation porte à porte. Réussites et difficultés.</li> <li>- AVEC (appréciation des résultats, enjeux relatifs intégration des ménages plus vulnérables, etc.) Filières porteuses et activités collectives mises en place / Prénance des réseaux</li> <li>- Fonctionnement des centres d'agrégation et d'apprentissage et lien aux AVEC (terres exploitées, champs de production, personnel (notamment ménages G3) et rémunération.</li> <li>- Fonction du bureau comme point d'écoute</li> <li>- AGR. Définition et résultats et difficultés. Modalités de distribution des animaux et chaînes de solidarité communautaire.</li> </ul>
<b>Responsables bureaux AL (8)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Historique de l'organisation (création et expériences) et structure</li> <li>- Historique du partenariat / définition des périmètres de la collaboration</li> <li>- Dispositif opérationnel (et appréciation de ce dernier) et compétences du personnel</li> <li>- Réussites et difficultés relatives à la mise en œuvre (notamment dans l'entendement des stratégies et des approches du Projet, dans la collecte et la recomposition de l'information, etc.)</li> <li>- Analyse globale du fonctionnement (y compris des éléments de durabilité) des FARN et des GSAN</li> <li>- Présence d'autres projets (mécanismes de coordination/harmonisation des approches)</li> <li>- Appréciation des formations et de l'accompagnement reçu</li> <li>- Appréciation globale du partenariat et des impacts du Projet</li> </ul>
<b>Bailleur (1)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coûts/bénéfices d'un travail via des organisations prestataires issues de la société civile burundaise (présence d'une stratégie relative à l'essor de la société civile)</li> <li>- Périmètres des approches communautaires et valeur ajoutée</li> <li>- Possibilité de peser sur les politiques nationales dans les domaines de la FSL et de la nutrition (quelle masse critique)</li> </ul>

## Calendrier d'exécution

<b>DATES</b>	<b>ACTIVITES</b>
<b>Jeudi 24 Avril</b>	Réunion de cadrage
<b>25 Avril - 6 Mai</b>	Entretiens d'approfondissement avec personnel WW-GVC Analyse bibliographique Rédaction rapport de démarrage
<b>Mercredi 7 Mai</b>	<i>15h</i> Présentation au staff <i>16h</i> Entretien avec CP / Resp. Nutrition <i>17h</i> Préparation support réunion
<b>Jeudi 8 Mai</b>	<i>9h</i> Réunion de démarrage avec Ambassade <i>14h</i> Entretien avec MEAL <i>16h</i> Rencontre avec AL (Dorcass) <i>18h</i> Formation assistant d'évaluation
<b>Vendredi 9 mai</b>	<i>9h</i> Rencontre avec AL (AST) <i>10h30</i> Rencontre avec AL (SODEPAI) <i>12h</i> Rencontre avec AL (Hello-B) <i>15h</i> Rencontre avec AL (HJP) <i>17h</i> Finalisation et envoi rapport de démarrage
<b>Samedi 10 mai</b>	<i>8h</i> <b>Mission à RUTEGAMA (1<sup>ere</sup> unité enquête)</b> Entretiens avec encadreur FGD GSAN FGD AVEC
<b>Dimanche 11 mai</b>	Révision notes 3 jours <i>16h</i> Voyage vers Cibitoke
<b>Lundi 12 mai</b>	<i>8h</i> <b>Mission à RUGENDO (2<sup>eme</sup> unité d'enquête)</b> Entretien avec facilitateur et encadreur FGD avec GSAN Entretien avec moniteur <i>12h</i> <b>Mission à KAHIRWA (3<sup>eme</sup> unité d'enquête)</b> Entretien avec facilitateur Entretiens avec GSAN FGD AVEC + 2 bénéficiaires individuels <i>19h</i> Entretien avec superviseurs WW-GVC (2)
<b>Mardi 13 mai</b>	<i>8h</i> Entretien avec Plateforme SA/NUT (n'a pas eu lieu) <i>9h</i> <b>Mission à MWUNGUZI (4<sup>eme</sup> unité d'enquête)</b> Entretien avec encadreur Entretien avec moniteur FDG avec GSAN FGD AVEC <i>14h</i> <b>Mission à MPISHI (5<sup>eme</sup> unité d'enquête)</b> Entretien avec Chef de Projet FDG avec GSAN Entretien avec AVEC + 2 bénéficiaires individuels <i>19h</i> Entretien avec superviseurs WW-GVC (2)
<b>Mercredi 14 mai</b>	<i>8h</i> Entretien avec responsable santé communautaire Mpanda <i>9h</i> <b>Mission à GATAGURA (6<sup>eme</sup> unité d'enquête)</b> Entretien avec facilitateur FDG avec GSAN FGD AVEC + 1 ménage <i>13h</i> <b>Mission à BUTANUKA (7<sup>eme</sup> unité d'enquête)</b> Visite centre d'agrégation (moniteur / présidente AVEC) Entretien avec encadreur Entretien avec facilitateur

	FDG avec GSAN
<b>Jeudi 15 mai</b>	Révision notes 3 jours
<b>Vendredi 16 mai</b>	<p><i>10h</i> Entretien avec responsable communication WW-GVC  <i>11h</i> Mission à <b>RWANIRO</b> (8<sup>eme</sup> unité d'enquête)  Entretien avec encadreur  FDG avec GSAN  Entretien avec Moniteur agricole  FDG AVEC + 2 bénéficiaires individuels  Entretien avec agronome communal (Rumonge)  Entretien avec superviseur WW-GVC</p>
<b>Samedi 19 mai</b>	<p><i>8h</i> Entretien avec membre COPIL  <i>9h</i> Entretien avec AL (Président/Chef de Projet DUKUZANYE COSA)  <i>11h</i> Mission à <b>MUHANDA</b> (9<sup>eme</sup> unité d'enquête)  FDG avec GSAN  FDG AVEC  Entretien avec 1 bénéficiaire individuel  <i>15h</i> Mission à <b>GIHANDA</b> (10<sup>eme</sup> unité d'enquête)  Entretien avec encadreur  FDG avec GSAN</p>
<b>Dimanche 18 mai</b>	<p>Révision notes  Départ pour Ijenda  <i>18h</i> Entretien avec agronome communale</p>
<b>Lundi 19 mai</b>	<p><i>9h</i> Entretien avec BDS  <i>10h</i> Mission à <b>RWIBAGA</b> (11<sup>eme</sup> unité d'enquête)  Entretien avec encadreur  FDG avec GSAN  FDG AVEC + 2 bénéficiaires individuels  <i>13h</i> Mission à <b>MUTOBO</b> (12<sup>eme</sup> unité d'enquête)  Entretien avec Chef de Projet  FDG avec GSAN  FDG avec AVEC</p>
<b>Mardi 20 mai</b>	<p><i>10h</i> Entretien avec Assistant Projet  <i>12h</i> Entretien avec Coordination Programme  <i>14h</i> Entretien avec Chef de Projet</p>
<b>Mercredi 21 mai</b>	<p><i>9h</i> Entretien avec superviseur Bujumbura Rural  <i>10h</i> Entretien avec Responsable Nutrition  <i>11h</i> Entretien avec PRONIANUT  <i>14h</i> Entretien avec Chef de Projet  <i>16h</i> Préparation pre-restitution</p>
<b>Jeudi 22 mai</b>	<p><i>10h</i> Pre-restitution  <i>12h</i> Préparation support de restitution</p>
<b>Vendredi 23 mai</b>	<p><i>9h</i> Restitution Mission avec AL  Réunion avec UNICEF (Responsable Nutrition)</p>
<b>25 Mai – 9 juin</b>	Rédaction rapport version provisoire
...	<b>Rédaction rapport version définitive</b>

## Bibliographie essentielle

Catégorie	Document	Dates
<b>Documents du Projet</b>	Narratif	2022
	Théorie de changement	2022
	Cadre Logique	2022
	Budget	2022/2024
	Rapports narratifs annuels	01/01/2024 au 31/12/2024
	Etude socio-économique et synthèse	Mai 2024
	Rapport de screening et de l'enquête de satisfaction	Février 2024
	Base de données (bénéficiaires, FARN, AVEC, etc.)	
	Contrats (et avenants) avec AL et cahier des charges	
	Fiche repère GSAN	
	Fiche repère AVEC	
	Fiche repère Parties Prenantes	
	Plan MEAL (excel)	
	Modules formation	
Plans d'action collinaires (quelques modèles)		
<b>Document de WWGVC</b>	Rapport de l'atelier stratégique sécurité alimentaire et nutrition	Septembre 2024
	Approches développées par WWGVC dans le cadre de la mise en œuvre des interventions en nutrition et sécurité alimentaire	
	Rapport d'évaluation finale du projet Kura Kibondo II	2022
	Fiche synthétique Projet PADANE	
<b>Politiques publiques</b>	Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutrition deuxième génération (PSMSAN II)	2020
	Feuille de route nationale pour le renforcement des systèmes alimentaires au Burundi	2021
	Stratégie sectorielle santé 2021-2027	
	Plan National de Développement sanitaire	2023
	Burundi Vision 2025	2011
	Plan national de Développement du Burundi - PND Burundi 2018-2027	2018
<b>Bibliographie thématique</b>	Cartes provinciales (ancien découpage)	
	Renforcement de la gouvernance locale au Burundi. L'expérience des institutions collinaires et communales	2012
	Rapport de l'enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages au Burundi (EICVMB) 2019-2020	2021
	...	